

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. V, No 3.

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC.

S.-Jérôme, 19 octobre 1932

EDITORIAL

L'ENTENTE S'IMPOSE

Nous lisons avec le plus vif intérêt les renseignements qui nous parviennent de l'étranger, en rapport avec l'agriculture et nous constatons avec le plus grand plaisir que la plupart des nations européennes portent un intérêt réel aux besoins de la classe agricole.

Les gouvernements des divers pays estiment, à juste raison, que le seul moyen de résoudre la crise est de remédier aux maux dont souffre l'agriculture, tant que celle-ci sera dans le marasme, aucune amélioration notable ne peut se produire.

Aux grands maux, les grands remèdes ; les travaux de chômage, les secours directs, la colonisation même, à cette période de l'année, ne sont que des palliatifs, ils peuvent soulager, ils ne guériront pas.

Les villes s'endettent, les emprunts succèdent aux emprunts, les administrateurs cherchent quels travaux ils pourraient entreprendre pour soulager la population. Tous ces emprunts grèvent les budgets futurs pour un grand nombre d'années ; les propriétaires qui paient les taxes envisagent l'avenir avec effroi, chacun se demande comment cela finira.

Les secours directs, "le dole" représente un danger réel, des hommes capables de travailler préfèrent vivre complètement de l'aide gouvernementale et de la charité publique, plutôt que travailler ; certains ne vont-ils pas jusqu'à prétendre qu'une société bien organisée doit pourvoir aux besoins de tous ses membres ! Peut-on douter que le système soit un acheminement vers le communisme.

La colonisation pourrait rendre de grands services, l'approche de la mauvaise saison va tout arrêter, les adultes peuvent peut-être vivre dans les camps, mais les femmes, les enfants, quelle serait leur existence.

Et puis, en admettant qu'il parte des villes quelques centaines de famille, quel sera le résultat s'il en arrive des milliers de la campagne, quel avenir en préparation !

Si, dès le début de la crise, surtout quand on a vu qu'elle allait s'aggraver, on avait porté, en haut lieu, ses efforts pour protéger l'agriculture, si, au lieu de dépenser des millions dans les villes, on avait étudié de plus près la cause du dépeuplement des campagnes, on aurait vite compris que le salut était là, par ailleurs.

On discute présentement sur le **crédit agricole**, la **loi des faillites**, le **moratoire**, les **caisses d'urgence**, arrivera-t-on à se mettre d'accord ? fera-t-on quelque chose pour nos cultivateurs ?

Représentants du peuple, l'heure a sonné de prendre vos responsabilités, que vous soyez de la ville ou de la campagne, le mal actuel atteint vos mandants ; il faut que vous étudiez le problème à fond, il faut que vous trouviez le remède.

A notre point de vue, c'est l'agriculture qu'il faut protéger, et sans retard ; il ne s'agit pas de rien gaspiller, nous serions les premiers à protester, mais au moins qu'on l'aide à sortir du marasme, au lieu de dire, comme nous l'avons entendu bien souvent, que nos cultivateurs ont manqué de prévoyance.

Que celui qui n'a jamais péché leur jette la première pierre ; dans la période d'abondance, nos cultivateurs ont fait comme les autres, beaucoup ont acheté des fermes plus que le double de leur valeur, ceux qui n'ont rien payé ou presque dessus, ne sont pas mal pris ; ceux qui le sont réellement, ce sont ceux qui ne doivent plus qu'une légère balance d'hypothèques et que des créanciers voraces veulent chasser de leurs foyers, certains d'avance de ne rien perdre.

Que nos législateurs trouvent le moyen de sauver la classe agricole, il le faut absolument, dans l'intérêt du pays, dans l'intérêt de la société, car si l'on permet que les cultivateurs soient encore chassés de leur sol, le jour n'est pas éloigné où les refuges des villes ne seront

Sous-Ministre de l'Agriculture



M. G. S. BARTON
Membre du Comité Consultatif de l'U.C.C.

L'U. C. C. est heureuse d'annoncer à ses membres la nomination de M. G. S. Barton au poste de sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

M. G. S. Barton est Docteur en Sciences agricoles, Doyen du Collège MacDonald ; comme professeur, il a formé une élite dont il a le droit d'être fier ; nul doute que dans ses nouvelles fonctions, il rendra les plus grands services à l'Agriculture.

M. J. S. Barton a accepté, au mois de juin dernier, de faire partie du Comité Consultatif de l'U. C. C. ; il a droit à notre reconnaissance et nous tenons, au nom de notre Association, à l'assurer de notre loyal appui et de notre entier dévouement.

SUR LE TRAITE COMMERCIAL ANGLO-CANADIEN

Nos lecteurs trouveront ci-dessous les principaux renseignements concernant les produits agricoles, en rapport avec les accords conclus lors de la Conférence Impériale.

Il ne faudrait pas espérer que les ententes signées remédieront à la situation du jour au lendemain, mais il est agréable de reconnaître que notre Agriculture a été bien protégée.

Pour obtenir un résultat adéquat à nos besoins, il faut nécessairement augmenter notre production, l'améliorer afin que les prix de revient baissent et aussi bien la classer pour conquérir et conserver le marché anglais.

Il est reconnu que les Anglais tiennent absolument à la qualité des produits qu'ils achètent, ceux qui, comme nous, ont visité

"Covent Garden Market" le grand marché de Londres, pourront vous dire la multiplicité des produits qu'on y trouve et aussi leur belle présentation. Il est inouï de voir disparaître des montagnes des produits dans l'espace de quelques heures, et comme la plupart d'entre eux viennent des Dominions et de l'étranger, nous avons, avec le tarif préférentiel actuel, le plus grand débouché du monde.

Il nous faut savoir en profiter, nul doute que si nous savons reconquérir notre propre marché en en même temps acquérir une place prépondérante sur le marché anglais, notre agriculture reverra de beaux jours.

R. M. P.

Les avantages accordés aux produits canadiens

LES PRODUITS AGRICOLES

Le commerce du porc et du bacon peut devenir d'un avantage immense pour le Canada, si le marché s'améliore et si l'on maintient le coût de production au-dessous du prix de vente. Le Canada peut produire huit millions et demi de porcs en 1932, ce qui équivaut à 300 millions de livres de bacon et dix millions de porcs en 1942, soit 500 millions de livres de bacon et de jambon.

L'article sixième de l'entente pourvoit à l'entrée dans le Royaume-Uni de deux cent quatre-vingt millions de livres de bacon par année en franchise, si la qualité est bonne. Le Canada réussira à s'emparer du marché britannique, à deux conditions : Que la classe se convainque bien des avantages qu'elle en retire et que les maisons de salaison se partagent le marché d'exportation de façon à répondre aux commandes reçues. En 1931, le Royaume-Uni a importé 10,961,700 livres de bacon canadien sur un total d'un milliard 250 millions de livres, son importation totale.

LES BESTIAUX

Quant aux bestiaux, le Canada n'en a exporté en Angleterre que pour la somme de \$2,218,000 en 1931, tandis que la Grande-Bretagne en importait pour une valeur totale de \$60 millions. Il a toujours été très difficile pour le Canada d'exporter ses bestiaux en Grande-Bretagne, parce qu'en vertu de l'entente de 1932, seuls les bestiaux d'élevage sont admis.

En vertu de l'entente nouvelle, l'embargo ancien disparaît et l'Angleterre s'engage à admettre notre bétail sur le même pied que le bétail d'Irlande. Elle se réserve le droit d'abattre dès l'arrivée les bestiaux qu'on jugera impropres à l'élevage ou à la reproduction.

Dans des conditions normales le Canada pourra facilement

exporter plus de 200,000 têtes de bétail par année.

Le tarif Pooley-Smith a pratiquement fermé le marché américain à notre bétail. La nouvelle entente nous ouvrira les marchés britanniques. La Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise profiteront surtout de cet accord particulier selon le chef du gouvernement.

LES PRODUITS LAITIERS

La Grande-Bretagne a imposé en 1931 pour une valeur de 20 millions de dollars de produits laitiers classés au compte des laits condensés, séchés, etc., et la part du Canada a été de \$632,518 seulement. Or le Canada peut normalement produire 200 millions de livres de ces différents produits.

L'accord anglo-canadien nous assure pendant trois ans l'entrée en franchise de notre production.

La Grande-Bretagne importe du beurre pour une valeur annuelle de \$250 millions et tout ce qu'elle achète du Canada se chiffre à \$1,815,801. Le Canada pourra exporter en franchise, pendant trois ans, sa production de beurre alors que le tarif général sera de 15 chelins par 112 livres.

L'Angleterre importe \$45 millions de fromage et le Canada lui en fournit pour \$9 millions. Le fromage canadien pendant trois ans, jouira de l'entrée libre en Grande-Bretagne alors que le fromage étranger sera frappé d'un droit de 15 cents pour cent.

LE TABAC

Peu de pays importent autant de tabac que l'Angleterre.

Elle en a acheté, en 1930, 236,505,934, livres.

Le Canada ne lui en a vendu que 3,976,017 livres. Le Canada jouira pendant dix ans de la préférence qui lui est déjà accordée. "Cela sera d'un secours réel aux planteurs de Québec et d'Ontario".

LES POMMES

Le Canada fournit à l'Angleterre 200 millions de livres de pommes fraîches à l'Angleterre par année. La Grande-Bretagne en importe cependant 800 millions de livres. D'après l'accord nouveau, un droit fixe de 4 chelins et 6 deniers le 100 livres sur les pommes étrangères sera imposé alors que nos produits entreront en franchise. Cette disposition éliminera les pommes américaines du marché britannique et le Canada trouvera un avantage à améliorer ses vergers.

Les pommes en conserve entrent en franchise en Grande-Bretagne, à l'exception du sucre qu'elles contiennent. Une préférence 25 P. 100 ad valorem sera accordée sur les conserves de pommes non sucrées. Les pommes séchées jouiront aussi d'un traitement de faveur puis les produits étrangers seront frappés d'un droit de 10 chelins 6 deniers le 100 livres.

LES PECHEES

Nos pêches entreront en franchise alors que les produits étrangers devront payer un tarif spécial de 6 chelins et 6 deniers. Cela vaut pour les pêches fraîches et en conserve ; les prunes et les jus de fruits jouiront d'une préférence de 10 P. 100.

(Suite à la page 35)

R. M. P.

INTENTION GENERALE APPROUVEE ET BENIE PAR NOTRE S. PERE LE PAPE

Respecter la réputation du prochain

(suite)

SI ENCORE ON SAVAIT ENSEVELIR DANS LE SILENCE

Par S. Exc. Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi

Si encore on savait ensevelir dans le silence le jugement formé! Mais qui peut retenir la parole qu'il a conçue? dit l'Esprit-Saint lui-même, — et le prochain est diffamé. La diffamation est double: il y a la simple diffamation ou médisance qui consiste à léser injustement la réputation du prochain en manifestant sans cause un vice vrai, mais occulte; et la calomnie qui est la lésion injuste de la réputation par l'imputation d'un faux crime. La calomnie ajoute donc à la médisance le mensonge pernicieux.

La diffamation s'exerce de cent manières: on loue peu et froidement, déclarant les louanges proferées imméritées; on se tait ou l'on invite à parler d'autre chose quand il s'agit des qualités du prochain et que le silence implique une dénégation; on diminue les qualités d'autrui; on les nie; on tourne en mal ses actions bonnes; on révèle ses fautes ou ses vices secrets; quand on verse dans la calomnie, on augmente ses torts ou on lui attribue de faux crimes.

Quant à la malice de cette conduite, qu'il me soit permis de noter qu'il y a une grande différence entre la diffamation qui est faite dans l'intention de nuire et celle qui naît de la légèreté et de la démangeaison de parler. Celle-ci est assez fréquente même chez les personnes qui se croient des modèles.

La médisance fait connaître sans nécessité les torts véritables du prochain. Elle ne commet pas de mensonges, mais elle viole la justice, parce qu'elle divulgue sans nécessité le mal commis par le prochain. Votre frère est tombé secrètement, vous n'avez pas le droit de révéler la confidence qui vous a été faite de sa chute. Vous n'êtes pas le maître d'un secret qui lui appartient et qui est pour lui une protection. Vous avez raconté le fait avec verve, on vous a écouté avec avidité, mais votre succès est pitoyable et vous n'avez pas d'excuse. Plus la faute divulguée est grave et honteuse, plus grave est votre faute et plus grande votre responsabilité.

Ce que j'ai dit est vrai, objecte-t-on? Oui, mais de quel droit venez-vous de votre autorité privée ruiner une réputation qui est un bien précieux? Même si le crime est vrai, tant qu'il est caché, le prochain possède sa réputation. Hier, il était considéré, on l'écoutait avec égard; aujourd'hui un mépris mal dissimulé l'accueille et il aperçoit comme un désert glacial qui s'élargit autour de lui. Et cela par votre faute.

Aussi l'Ecriture condamne le détracteur: Il est l'abomination des hommes, exclu du royaume de Dieu. Saint Augustin avait écrit dans sa lettre à manger: "Quiconque aime ronger en paroles la vie des absents sache que cette table lui est interdite." Et saint Bernard: "La langue des détracteurs n'est-elle pas une vipère? Oui, et très féroce, elle qui d'un seul souffle empoisonne et le détracteur et celui qui écoute et celui qui est diffamé."

LA CALOMNIE DETRUIT AUSSI...

La calomnie détruit aussi la réputation du prochain. Elle lui attribue des défauts qu'il n'a point ou des fautes qu'il n'a pas commises, ou elle les exagère, de manière à défigurer la pauvre victime du calomniateur qui ajoute à son indiscrétion un mensonge. La calomnie est une injustice. Quelle que soit sa misère, chacun a le droit au moins d'être montré sous les traits qu'il possède. Quelle méchanceté de le camper devant le public moqueur après l'avoir dépouillé de ses vertus et accablé de responsabilités qui ne sont pas les siennes!

Il se trouve pourtant des oreilles curieuses pour écouter les mauvaises langues. S'il n'y avait pas de receleur; il n'y aurait pas de voleurs. De même que les méchants se tairaient, s'ils ne trouvaient pas d'oreilles pour accueillir leurs ouvertures. Mais ils sont légion ceux qui poussent à dénigrer sans raison les défauts du prochain et affectent de le louer pour provoquer des révélations défavorables. Ils pèchent ainsi contre la justice et la charité en coopérant à un acte injuste et en scandalisant. Ceux qui se réjouissent de la diffamation sans y coopérer pèchent contre la charité; gravement, si c'est par haine, envie, vengeance et que la matière soit grave; véniellement, si c'est par légèreté ou un autre motif de légère malice. Ceux qui n'empêchent pas le médisant, alors qu'ils le peuvent et qu'ils n'ont pas de motifs de s'excuser, pèchent contre la charité, parce qu'ils n'écartent pas le mal du prochain et n'empêchent pas le péché du diffamateur. Obtenir le silence de celui-ci serait lui rendre un grand service; car comment pourra-t-il jamais réparer le tort qu'il cause? Consentira-t-il à s'imposer un démenti, à déclarer qu'il a parlé indiscrètement, et même alors le croira-t-on? Quel tact il faut pour réparer par un éloge habile le tort causé! O diffamateur, il y a bien des chances que votre coup de langue laisse dans la vie de votre victime des stigmates ineffaçables! Et dire qu'il y a des gens qui passent leur vie à diminuer leurs confrères et leurs voisins, quelle responsabilité devant Dieu et devant les hommes!



Causeries à la Radio

Poste C.K.A.C.

CAUSERIES AGRICOLLES DE L'U.C.C.

sous la direction de

M. Paul Boucher

M. Arthur DUPONT
Directeur du Poste C.K.A.C.

- 22 octobre. — L'Egouttement du Sol:
Son importance?
Ses effets?
Comment égoutter?
- 24 octobre. — Le Verger:
Ses possibilités dans notre province?
Quand et comment planter?
- 25 octobre. — La Terre à bois:
Son reboisement?
Son entretien?
Comment abattre, tronçonner et charroyer?
- 26 octobre. — PROGRAMME DE L'U. C. C.
La crise agricole et sa répercussion dans la masse:
R.-M. PUCET.
- 27 octobre. — Trois facteurs qui rendent l'industrie laitière payante:
Bon troupeau;
Bonne alimentation;
Contrôle laitier.
- 28 octobre. — L'égouttement du sol:
Son importance et ses effets;
Les inconvénients d'un excès d'eau;
Comment assainir le sol.
- 29 octobre. — Mode d'égouttement:
Par fossés ouverts;
Par drainage souterrain;
Conditions différentes.

VENDREDI, le 21 octobre à 8 heures: HEURE PROVINCIALE: "Françoise Barry, pionnière du journalisme féminin chez nous": Mademoiselle Colette Lesage, rédactrice à la Presse.

SAMEDI, le 22 octobre à 6 heures: SOCIÉTÉ S.-JEAN-BAPTISTE: "Une revue destinée à la jeunesse: 'L'Oiseau Bleu': Mlle Marie-Claire Daveluy.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 23 octobre sera donnée par le R.P. Arthur Dubois, S.J., professeur de théologie dogmatique au scolasticat de l'Immaculée Conception. Il continuera l'exposé du dogme de la Sainte-Trinité.

Cette causerie doctrinale commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux. Voici le programme qui sera exécuté par la Chorale de la paroisse du S.-Enfant Jésus sous la direction du docteur Louis Verschelden. A l'orgue, M. Alfred Mignault.

- 10 — Ave Maria, de Rheinberger
- 20 — Salve Regina grégorien
- 30 — Ave verum, de Théod. Dubois
- 40 — Psaume connu
- 50 — Adoramus, de Palestrina
- 60 — Ave maris Stella grégorien

MARDI, le 25 octobre, à 8 heures: HEURE PROVINCIALE: "Les Cantons de l'Est, une petite province": M. Florian Fortin, directeur de "La Tribune".

EMISSIONS DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, donnera le 26 octobre, sa troisième causerie sur la Répartition des richesses d'après l'encyclique Quadragesimo anno. Ces causeries organisées par l'Ecole Sociale Populaire ont lieu tous les mercredis soirs à 6 h. 30, au poste CKAC. Elles durent un quart d'heure.

M. Bruno Wilson



Rédacteur agricole à la "Presse"
MEMBRE DU COMITE
CONSULTATIF DE L'U. C. C.

BIOGRAPHIE

Né à l'Ile Bizard, le 10 décembre 1867, il fit son cours classique au séminaire de S.-Thérèse de Blainville. Il consacra deux ans à l'étude du Droit et deux ans et demi à l'étude de la Médecine. Entré dans le journalisme, en 1895, à la "Minerve", puis au "Monde", à la "Presse", à la "Patrie", au "Journal" du soir (30 jours) en qualité de chef de l'information dans ces divers journaux. En 1901, il passe aux Etats-Unis, comme rédacteur en chef de "L'Etoile" de Lowell et, l'année suivante, de "L'Opinion Publique" de Worcester, Mass. De retour au pays, en 1906, pour une cure de repos, pendant laquelle il fait de l'agriculture "médicale". De 1910 (1er janvier) au 1er juillet 1912, secrétaire conjoint, avec feu le Frère Ligouri, O.C., de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, dont le siège social était à l'Institut agricole d'Oka où il eut l'avantage de rencontrer les professeurs du temps. Revenu au journalisme, il prend la direction de l'édition hebdomadaire de la "Patrie" et de la rédaction agricole. Le 1er avril 1917 il entre de nouveau à la "Presse" où il s'occupe exclusivement d'agriculture, de jardins de guerre, à titre de directeur conjoint de l'Association des Jardins de guerre de Montréal. On lui confie ensuite la rédaction de "Supplément Agricole Illustré" de la "Presse" et il écrit en même temps, pendant deux ans, des chroniques du samedi sur l'évolution de la race française en Amérique, notamment en Nouvelle-Angleterre et l'état de New-York. Enfin, au départ de M. d'Hellencourt, l'un des rédacteurs en chef de la "Presse", il y a environ quatre ans et demi, il entre à la rédaction éditoriale et M. Loiseau lui est donné comme assistant pour l'information agricole. Entre temps, il a été membre honoraire de l'Association Avicole de Montréal et de l'Association Avicole Provinciale. Pour couronnement, le bureau d'Expertise Agricole l'admettait récemment dans son conseil de Publicité et de Propagande et l'U.C.C. le compte au nombre de ses membres du Comité Consultatif.

Petit calendrier

Jeudi, 20 octobre: Saint-Clément; Saint-Clément.

Vendredi, 21 octobre: Sainte-Cécile; Sainte-Cécile.

Samedi, 22 octobre: Saint-Salomé; Saint-Salomé.

Dimanche: 23 octobre
2966 jour de l'année,
23e après la Pentecôte,
Saint-Hilaire.

Lundi, 24 octobre: Saint-Magloire; Saint-Magloire.

Mardi, 25 octobre: Saint-Crépin; Saint-Crépin.

Mercredi, 26 octobre: Saint-Evariste; Saint-Evariste.

Dimanche: Lever du soleil... 6 h. 25
Coucher du soleil... 5 h. 03
Dernier quartier le 22 à 0 h. 20 du soir.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 393, avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



1 an 1.00
3 ans 2.50
A l'étranger 1 an 1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité :
5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Téléphone
CRescent 3188

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Tirage certifié par l'"Audit Bureau of Circulations"

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglement et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon.
Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti... — R. P. Gratry.

OUVERTURE DES CAUSERIES QUOTIDIENNES DE L'U. C. C. PAR M. PAUL BOUCHER

Par suite de la fermeture, hier, du poste C.K.A.C., notre première causerie quotidienne de l'U.C.C. est irradiée ce midi.

Je profite donc de ce début pour présenter aux Directeurs du poste C.K.A.C., l'assurance de notre reconnaissance et le tribut de notre vive gratitude. Nous remercions également les Directeurs de nos différents journaux qui ménagent toujours un bon accueil aux communiqués qui émanent de notre Secrétariat et qui ont bien voulu publier les programmes de nos radio-causeries et commenter bienveillamment cette nouvelle initiative de notre Association.

Nous profitons encore de cette première causerie quotidienne de l'U.C.C., pour exprimer à tous les cultivateurs qui nous écoutent l'assurance du parfait dévouement des Directeurs de l'U.C.C. en la grande cause de notre syndicalisme professionnel. Il me fait encore plaisir d'assurer tous les citoyens, qui sont aux écoutes, de la profonde sympathie et de la confraternelle amitié des ruraux à leur égard, surtout en cette période difficile que nous traversons.

Voici que nous allons vous causer régulièrement tous les midis, d'une heure moins un quart à une heure, de choses agricoles, — réservant cependant la causerie du mercredi à des sujets concernant plutôt l'Union Catholique des Cultivateurs. Dans ces causeries, nous allons essayer d'intéresser tous nos agriculteurs et tous ceux qui désirent s'orienter vers l'Agriculture. Notre grand souci est d'être immédiatement utile à chacun de nos auditeurs. Aussi nos sujets vont-ils être variés, toujours d'actualité et traités en vue de résultats matériellement réalisables par la majorité de nos gens.

Ainsi que l'écrivait, en éditorial dans "La Presse", la semaine dernière, notre excellent ami, M. Bruno Wilson : "Ces causeries agricoles quotidiennes auront pour effet de créer entre les agriculteurs et les autres classes des liens de sympathie dont les bons résultats seront d'un prix inestimable pour la population toute entière. Nul doute qu'elles contribueront grandement à faire aimer davantage la vie champêtre et à stimuler, en même temps que l'attachement au sol chez les ruraux, le mouvement du retour à la terre chez les citoyens qui aspirent à prendre ou à reprendre rang dans la région des artisans du sol."

Nous ne nous illusionnons pas sur l'énormité de la tâche que nous assumons ainsi. Nous savons qu'une causerie, tous les jours, signifie un travail régulier et inévitable à toutes les vingt-quatre heures. Nous espérons cependant réussir ce tour de force, car cela en sera un, étant donné nos occupations ordinaires et tous les soucis d'un secrétariat important.

Nous comptons cependant mener ce travail à bonne fin, car nous escomptons la précieuse collaboration de nos amis. C'est vous dire que nous serons reconnaissants de toutes les remarques que l'on voudra bien nous faire et de toute la documentation que l'on voudra bien nous adresser.

Nous invitons tous les techniciens agricoles des Gouvernements fédéral et provincial, tous les agronomes, tous les secrétaires d'associations rurales, à nous communiquer toute actualité agricole susceptible d'intéresser la masse de nos agriculteurs. Nous leur serons infiniment reconnaissants de cette collaboration.

Outre cette nouvelle agricole, nous aurons l'avantage de traiter, chaque jour, un sujet de technique agricole. Nous indiquerons, chaque fois, la bibliographie à la disposition du public, soit aux Ministères de l'Agriculture de Québec ou d'Ottawa. Afin de ne pas ignorer les dames — il ne faut jamais oublier les dames — nous terminerons nos causeries par quelques conseils sur l'Aviculture. Chaque jour, nous vous donnerons la solution de certains problèmes de la basse-cour, vous citant des extraits du Catéchisme agricole de l'U.C.C., publié grâce à la collaboration de professeurs de l'Institut Agricole d'Oka.

Voici qu'aujourd'hui, nous avons l'avantage de vous parler de l'Ensilage. Cette question est d'actualité : tous nos silos ne sont pas remplis. Nous croyons que ce sujet va vous intéresser. L'article que nous vous résumons est de P.-H. Vézina, professeur d'Oka. C'est un extrait du Catéchisme agricole de l'U.C.C. On peut se le procurer en demandant au Service des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec, le pamphlet "Bonnes Récoltes" par M. P.-H. Vézina.

Le traité commercial anglo-canadien

(Suite de la page 33)

Les tomates en conserves continueront de jouir de la préférence de 10 P. 100. Les pommes de terre jouiront du même privilège. La Grande-Bretagne consomme beaucoup d'œufs. Elle en a acheté pour une valeur de 80 millions de dollars en 1931, n'en recevant du Canada que pour une valeur de \$9,602. Les œufs canadiens jouiront eux aussi sur le marché Britannique d'une préférence de 10 P. 100. Le miel canadien aura lui aussi une préférence de 10 P. 100.

Quant aux céréales, voici la liste des avantages conférés à nos produits :

	Tarif général
Blé en franchise	.06 le bois.
Farine de blé	10 p. c.
Seigle	10 p. c. ad val
Orge	Idem
Pois	"
Graine de trèfle	"
Foin	"
Son	"
Farine d'avoine	"

LE BLE ET LA FARINE

"A l'heure actuelle il est de toute première nécessité pour le Canada de s'assurer des marchés pour son blé et sa farine", dit le premier ministre. A la suite de l'entente Anglo-Canadienne, notre farine jouit d'une entrée libre sur le marché Britannique, alors que la farine étrangère est frappée d'un droit de 10 P. 100. A cause des restrictions douanières que les pays étrangers ont mises en vigueur contre notre farine, nos meuniers et nos producteurs ont subi des pertes énormes récemment. Les avantages que nous recevons à la suite de l'entente commerciale Anglo-Canadienne prend de ce fait une importance particulière. En 1931 le Royaume-Uni a importé 6,141,192 barils de farine dont 3,712,824 des pays Britanniques, et 2,428,368 des pays étrangers. Le Canada lui a fourni à lui seul, 2,225,490 barils, alors que les Etats-Unis en exportaient 1,187,190.

En faveur de notre blé, le Royaume-Uni accorde une préférence de 2 shillings le quintal (112 livres). Cette classe est conditionnelle. Le privilège ne nous sera continué que si les pays de l'empire consentent à vendre au Royaume-Uni à des prix égaux aux prix mondiaux et en quantités suffisantes pour subvenir aux besoins des consommateurs britanniques. En 1931, la Grande-Bretagne a imposé 250,466,000 boisseaux de blé et la moyenne de ses importations depuis cinq ans est de 232,084,000 boisseaux.

LE RAPPORT DUFF

Le rapport de la Commission des Chemins de Fer est déposé devant la Chambre à Ottawa, c'est un document très intéressant à feuilleter. Il est reconnu implicitement que ce qui a fait le plus grand tort à nos deux grands réseaux, c'est : 1o la construction de voies parallèles trop rapprochées et 2o la concurrence que les deux services se faisaient, afin de s'assurer un plus grand trafic.

Il est question aussi, il fallait s'y attendre, de la compétition que font les camions aux services de fret ferroviaire, nous touchons ce point tout à l'heure.

En ce qui concerne l'erreur de la construction des voies ferrées, elle est indéniable. Celui qui a peu ou non voyagé a pu se rendre compte que non seulement les voies sont parallèles, mais encore qu'elles s'entrecroisent à beaucoup d'endroits, et que les passages à niveau se trouvent

multipliés et rendent l'insécurité des routes plus grande encore, si possible.

Quant à la concurrence, elle est indéniable, nous pourrions citer de nombreux exemples à ce sujet. Ainsi, il en coûte moins cher de fret pour transporter un char, disons d'engrais chimiques, à Sherbrooke, qu'il n'en coûte pour certaines stations intermédiaires, soit sur le Québec Central, soit sur le Grand Tronc; c'est une preuve flagrante de la lutte engagée, sinon pour la suprématie, tout au moins pour des raisons financières.

A ce sujet, le rapport dit textuellement ceci : "Au lieu de coopérer pour lutter victorieusement contre la concurrence dangereuse des camions, nos voies de transport sont entrées dans une série de luttes à mort qui ont nui considérablement à leur succès. On devra cesser cette compétition déraisonnable et incontrôlée".

Est-il maintenant possible de le faire avec succès? C'est ce que nous allons étudier, le transport par camions est entré dans nos mœurs, il rend de réels services et les prix sont plus bas que ceux des chemins de fer.

Il a l'avantage de prendre et de livrer les marchandises à domicile, sans transbordement, il élimine, par conséquent, les charges supplémentaires. Si l'on prend le cas d'un expéditeur qui réside sur une grande route et qui se trouve bien souvent à un mille et plus de la gare de sa localité, il est indéniable que le camion l'intéresse davantage. Si ce camion s'engage, comme c'est généralement le cas, à la livraison, au domicile du destinataire, ce dernier préférera également ce service puisqu'il lui fait gagner du temps et lui épargne des soucis.

Un autre point : Quand on confie un envoi à un camionneur, on a la quasi certitude que la livraison va se faire dans un délai fixé, tandis qu'avec le chemin de fer, on peut, dans le cas du fret, s'attendre à de nombreux retards, aucun délai n'est fixé aux compagnies; c'est une grave erreur qu'une législation ferroviaire aurait dû combler. On a voulu trop protéger les envois par express et on a négligé le fret.

En résumé, le transport par camions élimine l'envoi à la gare, la durée du transport, le camionnage à domicile et de plus, il coûte moins cher.

Que peuvent faire les compagnies de chemins de fer pour empêcher semblable concurrence, sinon créer un service qui leur assure les sympathies de la clientèle en lui fournissant tous les avantages du transport par route? Prise et livraison à domicile, garantie de délai et réajustement des taux; c'est un gros effort leur demander, mais n'est-ce pas dans leur intérêt?

Il reste bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'un monopole, mais bien d'une loyale concurrence, il nous semble que les compagnies qui disposent d'un matériel roulant immense ont tout intérêt à l'employer et qu'il est plus avantageux pour elles de le faire que de le laisser rouiller dans les dépôts ou sur les voies.

La question a été bien comprise, cette année, pour le service des voyageurs, nos deux grands réseaux ont organisé des voyages à prix réduits dans différentes régions, les trains ont été généralement remplis à leur pleine capacité, les voyageurs ont été satisfaits et, résultat très intéressant, les trains spéciaux aux prix réduits ont rapporté plus aux compagnies que les trains réguliers au tarif régulier. Il est de l'intérêt bien compris

SYSTEME DE PRET AGRICOLE AUX ETATS-UNIS

"Les banques fédérales de crédit intermédiaire, qui sont au nombre de douze, ont été créées par la loi des crédits agricoles de 1923 dans le but de fournir du crédit agricole à taux raisonnables pour des périodes intermédiaires entre celles des prêts de banques commerciales à court terme et les prêts sur hypothèques. Les directeurs des banques des terres fédérales sont directeurs ex-officio des banques fédérales de crédit intermédiaire. Le capital autorisé de chaque banque de crédit intermédiaire est de \$5,000,000, dont le montant total est souscrit par le Trésorier des Etats-Unis."

"Une banque fédérale de crédit intermédiaire ne peut prêter de l'argent directement à un cultivateur. Elle prête indirectement à un cultivateur. Elle prête indirectement aux cultivateurs, en escomptant les billets du cultivateur pour les banques locales et les corporations de crédit agricole, et en faisant des prêts aux sociétés coopératives de vente, garantis par les recettes d'entrepôts. Les banques de crédit intermédiaire se procurent les fonds nécessaires pour ces prêts par l'émission et la vente au public d'obligations garanties par les billets des cultivateurs et de coopératives."

Les auteurs donnent l'explication suivante sur le mode de fonctionnement d'une corporation de crédit agricole. "Il faut que la corporation ait un capital versé d'au moins \$10,000 qui est généralement placé en obligations du gouvernement ou d'autres obligations de haute valeur, lesquelles sont remises à la banque de crédit intermédiaire en garantie sur les prêts. L'intérêt sur ces obligations est payable à la corporation de crédit. Les actions d'une corporation de crédit n'entretennent pas une responsabilité double, comme font les actions des banques. La corporation de crédit peut donc réescompter les billets des cultivateurs solvables jusqu'à environ cinq fois la valeur de son capital inaliéné et de son surplus."

"Le cultivateur soumet avec la demande d'emprunt un billet et une note de crédit indiquant ce qu'il possède et ce qu'il doit. Si l'état financier n'est pas satisfaisant, on peut exiger une garantie comme collatéral. La longueur habituelle du temps pendant laquelle les prêts sont consentis est pour la période de la végétation de la récolte, c'est-à-dire environ neuf mois, mais les emprunts pour les achats de bestiaux peuvent être renouvelés pendant trois ans à condition que des remboursements réguliers soient faits."

Les auteurs déclarent que "La banque fédérale de crédit intermédiaire n'est pas une institution de charité et qu'elle n'a pas d'argent à donner aux cultivateurs, mais qu'elle fournit aux cultivateurs et aux autres hommes d'affaires des campagnes l'occasion de s'aider eux-mêmes et d'aider leur groupement."

de la nation de défendre nos chemins de fer, de gros capitaux sont engagés dans leur exploitation, leur construction a coûté fort cher; ils ont actuellement à souffrir contre la concurrence des automobiles; à cela, elles ne peuvent pas grand chose, mais contre le camionnage sur route, elles peuvent lutter, le public n'y met qu'une condition, c'est que la bataille ne s'engage pas sur son dos; pour notre part, c'est tout ce que nous demandons.

R. M. P.

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse de Chicoutimi :

- Chicoutimi- Nord :
(A) Abbé F. J. FORTIN, Chicoutimi
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi
(S) M. J.-A. GOBEL, Chicoutimi
Chicoutimi- Sud :
(A) Ab. J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements
(D) M. Adjutor BHERER, Cap à l'Aigle
(S) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

Diocèse de Gaspé :

- (D) Abbé C.-E. PLOURDE, St-Elzéar, Bon.

Diocèse de Haileybury :

- Abitibi :
(A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine
(D) M. L. E. BOISCLAIR, Macamic
(S) Abbé E. HALDE, Palmarole
Témiscamingue :
(A) Abbé A. MOUTTET, St-Bruno de Guig.
(D) M. Jos COTNOIR, St-Bruno de Guigues
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

Diocèse de Joliette :

- (A) Chan. M. CLERMONT, St-Barthélemi
(D) M. Arthur VALOIS, Saint-Barthélemi
(S) Abbé D. HENAUT, vic., St-Barthélemi

Diocèse de Mont-Laurier :

- (A) Abbé J. L. A. GENIER, c., Ferme-Neuve
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation

Diocèse de Montréal :

- (D) M. Paul BOUDRIAS, L'Abord à Plouffe
(D) M. Hercule RIENDEAU, St-Rémi, (Nap.)

Diocèse de Nicolet :

- (A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre
(S) Abbé Alphéri TAILLON, Evêché



Président-général : ALDERIC LALONDE, Rigaud.

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec.

2e Vice-Président :

ABEL MARION, Sainte-Hedwidge

Secrétaire-général :

PAUL BOUCHER, L.Sc.S., Boucherville.

Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET, Montréal

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN, N. P.

Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

Cruet et Aratra

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse d'Ottawa et de Pembroke

Section de Québec

- (D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright)
Section de l'Union des Agriculteurs F.-O. :
(A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau
(D) M. R. BEAUDET, R.R. No 2, Cyrville, O.

Diocèse de Québec :

Québec-Nord :

- (A) Abbé J. P. CHALIFOUR, Curé, N. D. des Anges
(D) M. Alfred HARDY, Saint-Basile
(S) M. Edouard VERREAULT, St-Léonard

Québec-Sud :

- (A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis
(D) M. Jos. BRETON, St-Hénéline, Dorch.
(S) M. A. CHAMPAGNE, St-Honoré, Beauce
Québec-Est :
(D) M. J.-M. NICOLE, Montmagny.

Diocèse de Rimouski :

- (A) Abbé Alp. BELZILE, B.S.A., Rimouski
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles

Diocèse de Sherbrooke :

- (A) Abbé Arm. MALOUIN, Ham-Sud, Wolfe
(D) M. Ph. LAROCHE, St-Camille de Wolfe

Diocèse de Saint-Hyacinthe :

- (A) Abbé G. SPENARD, Saint-Hyacinthe
(D) M. Alexis BEAUREGARD, Ste-Hélène
(S) M. P. A. LESSARD, Ste-Hélène (Bagot)

Diocèse de Trois-Rivières :

- (A) Abbé Ernest JACOB, Saint-Prosper
(D) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche

Diocèse de Valleyfield :

- (A) Ch. O. BISSONNETTE, Ste-Martine
(D) M. J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène
(S) M. Lucien GENDRON, Beauharnois

ECHOS DE CERCLES

Coaticook

(Stanstead)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu une assemblée le 20 septembre.

Les résolutions suivantes ont été adoptées, telles que soumises au Congrès diocésain de Sherbrooke.

Il fut ensuite question de l'avance de l'heure, estimant qu'il serait préférable de commencer le travail une heure plus tôt dans les villes que de désorganiser le système horaire.

Il fut également résolu que demande soit faite aux autorités afin que les inspecteurs de beurrerie ne soient pas changés continuellement de district.

Aubert S.-CYR, sec.

Saint-Justin

(Maskinongé)

Lundi, 26 septembre, l'assemblée de l'U.C.C. fut tenue sous la présidence de M. Aimé Dupuis; 25 membres environ étaient présents.

Après lecture du dernier procès-verbal, M. le Secrétaire nous fit rapport de la revision des comptes de l'année: le budget, n'étant pas mauvais du tout, nous donne tout lieu d'espérer.

M. l'Aumônier nous fit remarquer que le but de la présente réunion était de nous choisir des délégués au prochain Congrès diocésain, le 12 octobre. Il demanda qu'on envoyât, autant que possible, de nouveaux représentants pour permettre à un plus grand nombre de connaître et d'apprécier nos congrès.

Il fit, sans s'y attarder, l'énoncé des multiples questions de l'enquête annuelle de l'U.C.C. Puis il attira l'attention sur deux points bien importants, qu'il faudra résoudre au Congrès :

1o Que l'U.C.C. vienne à une entente avec la Coopérative Fédérée, puisque c'est elle qui a l'appui et la protection du gouvernement de Québec. Tant que cette entente ne sera pas conclue, l'U.C.C. ne progressera pas, bien plus, elle tombera...

2o Il nous faut la réforme des congrès généraux, tels qu'ils existent. Qu'on ait plus à ces congrès que la réunion des membres des bureaux diocésains ou encore d'un choix de ces dits membres. Ainsi on sauvera du temps, de l'argent et surtout les résultats seront bien plus effectifs...

Il fut ensuite proposé et résolu que MM. J. Gagnon, I. Clément et Chs Baril iraient aux Trois-Rivières comme délégués, le 12 courant.

On élit à la suite un nouveau secrétaire en la personne de M. Hector Deshaies, M. l'abbé J.-B. Levasseur démissionnant avant de partir pour un autre vicariat.

M. le curé Emile Cloutier, notre digne Aumônier, nous fit ses adieux et nous souhaita bon succès. L'assemblée fut levée.

H. DESHAIES, sec.

Trois-Pistoles

(Témiscouata)

A une assemblée des membres du Cercle de l'U.C.C. de cette paroisse tenue le 25 septembre étaient présents: M. l'Aumônier, M. le Président, M. le Vice-Président, 3 Directeurs et environ 50 membres.

L'assemblée débuta par une causerie de M. l'Aumônier sur l'union et ses avantages. Le secrétaire fit ensuite part aux membres d'un questionnaire reçu du secrétaire général.

Il fut proposé que les messieurs suivants s'assemblent dimanche, le 2 octobre à 8 heures du soir, à la résidence du secrétaire, pour faire l'étude du dit questionnaire et y donner des réponses: M. l'Aumônier, M. le Président, M. le Vice-Président, MM. Eugène Gagnon, Thomas Rioux, Alphonse Rioux, Herménégilde Gagnon, Arthur Boucher, Delphis Morency, Elind Bérubé, Amédée Rioux, Jean-Eugène Rioux, Auguste Morais.

M. le Vice-Président demande aux cultivateurs nommés de bien faire leur possible pour se rendre à l'endroit désigné pour faire ce travail, l'assemblée est ensuite ajournée.

Louis BELANGER, sec.

Martinville

(Compton)

Une assemblée du cercle de l'U.C.C. a été tenue le 10 octobre, 41 membres étaient présents. La séance fut présidée par M. Ed. Saint-Laurent et M. l'Aumônier parla des contributions. On procéda ensuite à la formation du bureau de direction.

Hildebert SIMARD, sec.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le décès de M. l'abbé ARSENE LONGVAL, ancien curé, décédé à S.-Monique, Nicolet, le 5 octobre, à l'âge de 75 ans.

Il fut un fervent ami de l'U.C.C. et le bienfaiteur du cercle de S.-Monique.

Nous demandons à nos membres de garder un pieux souvenir du regretté disparu.

Rivière-au-Doré

(Lac Saint-Jean)

Le Cercle de l'U.C.C. de Notre-Dame de la Doré a tenu son assemblée annuelle le 2 octobre, sous la présidence de M. Théodore Naud. Étaient présents: MM. les Directeurs, une foule de cultivateurs et autres.

Le Secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière séance, aussi du rapport de l'année, lequel rapport est donné sur la feuille des rapports de l'année. Ensuite M. le Président invita M. Idola Rochefort, B.S.A., à nous dire quelques mots. Ce dernier, dans une brève causerie, nous démontra la nécessité et les avantages d'une union au sein de la classe agricole au point de vue moral et social. Il en vint à cette conclusion que les cultivateurs sont obligés de faire partie de l'U.C.C. et la contribution de \$2.00 est une dette d'honneur que chaque cultivateur doit à l'U.C.C. pour les services qu'elle a rendus et pour ceux qu'elle est susceptible de rendre à l'avenir. M. le Président le remercia chaleureusement et fit un bref exposé des activités. Ensuite il remit définitivement sa démission; mais le cercle n'en jugea pas ainsi, car il est proposé par M. Arcand, secondé par M. Bouliane, que le même bureau de direction reste en bloc. — Résolu unanimement.

Proposé par M. J. Rochefort, secondé par M. P. Dallaire, que M. T. Naud reste président, celui-ci finit par accepter sous les instances répétées des membres. Le Secrétaire est réengagé et, en récompense des services qu'il a rendus gratuitement au cercle, il est résolu de lui acheter une plume-réservoir.

Proposé par M. Pierre Dallaire, directeur, secondé par M. Jos. Rochefort, directeur, que M. J.-E. Bouliane soit nommé directeur

pour remplacer M. Albert Bélanger gravement malade. M. J. Rochefort est nommé délégué au Congrès diocésain et M. le Président est nommé délégué au Congrès général. Après ces nominations et une demande de M. Idola Rochefort, B.S.A., à M. le Président de nous faire une conférence à la prochaine séance, il était trop tard pour entreprendre l'étude du Questionnaire et l'assemblée se leva.

Gérard POIRIER, sec.

S.-Nazaire-d'Acton

(Bagot)

Bon nombre de cultivateurs étaient présents à l'assemblée de l'U.C.C. tenue à la salle paroissiale, le 17 septembre.

A l'ouverture, le secrétaire donna lecture des délibérations de l'assemblée précédente. Ensuite on débuta par une causerie ou discussion sur les expositions de comté. La majorité des cultivateurs présents seraient d'avis à la disparition de ces dites expositions, attendu qu'elles sont plutôt une occasion de dépenses que de revenus. Ne serait-il pas désirable et préférable que cet argent soit donné comme prime sur le beurre ou octroi quelconque? Un grand nombre ne peuvent s'y rendre, d'autres les délaissent et s'en vont à d'autres expositions plus importantes.

La question des journaux agricoles fut aussi longuement discutée. Tous semblent d'accord qu'il devrait y avoir un seul journal, pourvu que l'intérêt du cultivateur soit bien sauvegardé.

Tous aussi sont en faveur de la présente loi des faillites, c'est-à-dire celle qui doit entrer en vigueur bientôt.

La dernière question fut celle du congrès dont nous sommes en faveur de la réforme.

Auguste BOUVIER, sec.

Saint-Camille

(Wolfe)

Le lundi soir, 3 octobre, avait lieu l'assemblée générale du Cercle de l'U.C.C. convoquée pour l'élection des officiers, le renouvellement des contributions et le choix d'un délégué au congrès annuel. Notre cercle avait le plaisir d'avoir la visite de M. l'abbé A. Malouin, aumônier diocésain, qui donna une magnifique conférence sur l'U.C.C. devant un auditoire nombreux qui comprenait, outre les membres

du cercle, plusieurs dames et autres cultivateurs de la paroisse.

M. le Curé L.-J. Pelletier présenta le conférencier qui, dans un véritable cours de sciences sociales, dit tout d'abord que le problème agricole au pays ne date pas seulement de la crise actuelle, mais remonte à au moins 75 ans, c'est-à-dire depuis le commencement de l'exode vers les villes canadiennes et américaines. La preuve en est que la population rurale est diminuée de 80.000 familles depuis 40 ans. Cet état de choses dépend du fait que le cultivateur ne pouvant plus tirer sa subsistance et placer sa famille sur la terre, s'est vu forcé de la quitter et c'est ici que l'association professionnelle est appelée à rendre ses services en faisant connaître aux dirigeants la situation de l'agriculture, en aidant à trouver les remèdes qui contribueront à placer le cultivateur à la place qu'il doit occuper dans la société.

M. le Conférencier traite ensuite de l'association professionnelle au point de vue religieux et national.

Au point de vue religieux, l'U.C.C. par son caractère confessionnel, travaille à maintenir nos traditions religieuses parmi notre population qui restera réfractaire aux doctrines communistes tant qu'elle sera attachée à la terre.

Au point de vue national, l'U.C.C. est appelée à faire contrepoids aux organisateurs agricoles neutres qui penchent vers le socialisme comme les organisations des fermiers de l'Ouest qui sollicitent présentement l'appui des fermiers des autres provinces. Il termine en faisant un appel à tous les cultivateurs de la paroisse de faire partie de l'U.C.C.

M. Philippe Laroche, nouveau président de l'Union diocésaine de Sherbrooke et membre de notre cercle, après avoir remercié pour les félicitations qu'il a reçues à l'occasion de sa nomination à ce poste, parle des activités économiques de l'U.C.C., surtout des ventes aux enchères du beurre et du fromage.

M. J.-H. Crépeau, maire de la paroisse, invité à adresser la parole, dit qu'il admire l'oeuvre de l'U.C.C. et l'approuve. Il travaille lui aussi dans l'intérêt de l'Agriculture comme président de la Société d'Industrie laitière qui doit tenir son congrès, sous peu, à Chicoutimi.

L'on procède alors au renouvellement des contributions pour la nouvelle année et à l'élection des officiers du cercle qui seront les messieurs dont les noms suivent :

Président : M. Napoléon Bellet; Vice-Président : M. Adélaïde Raiche; Directeurs : MM. Philippe Proulx, Nap. Houle, Georges Blais, Georges Darveau, Vital Geoffroy; Secrétaire : M. Lionel Ramier.

M. Trefflé Proulx est choisi pour délégué officiel au prochain congrès général à Québec.

Pour agrémenter cette soirée, il y eut chant, musique et chansons comiques.

L'assemblée prit fin par le chant O Canada.

Lionel RAMIER, sec.

Fugèreville (Témiscamingue)

A une assemblée des membres du Syndicat Coopératif de Fugèreville, tenue le 9 octobre à la résidence de M. Clodomir Bussière pour l'élection du bureau de direction, étaient présents : MM. Thomas Lévesque, président, Eugène Lefebvre, vice-président, Clodomir Bussière, Louis Murray, Azarie Marcotte, tous directeurs formant quorum.

Il fut proposé :

1o Par M. A. Lefebvre, secondé par M. A. Durand, que tous les mêmes directeurs soient réélus;

2o Par M. Eug. Lefebvre, secondé par M. A. Marcotte, que M. T. Lévesque soit élu président;

3o Par M. A. Marcotte, secondé par M. L. Murray, que M. Eugène Lefebvre soit nommé vice-président;

4o Par M. Eug. Lefebvre, secondé par C. Bussière, que M. Médéric Marcotte soit engagé secrétaire-gérant au taux de 4% du chiffre d'affaires sur le pouvoir d'achat et de vente, excepté pour les chars d'animaux qui sera de \$10. par chargement.

5o Par M. A. Marcotte, secondé par M. C. Bussière, que nous autorisons la Coopérative Canadienne du Bétail à vendre nos animaux que nous consignerons au Comptoir Coopératif de l'U.C.C. et que les charges nécessaires soient réparties sur tout le char et qu'un chèque pour la balance soit retourné à chaque expéditeur.

Adopté.

Médéric MARCOTTE, sec.-gér.

Saint-Ephrem (Beauce)

L'assemblée du Cercle fut tenue le 9 octobre sous la présidence de M. Wilfrid Faucher, 150 personnes y assistaient.

M. l'Aumônier donna une causerie sur le communisme et parla de la nécessité de faire partie de l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. Xavier Beaudoin, président du Cercle de S.-Ludger, parla lui aussi du devoir des cultivateurs de s'unir sans retard.

Le recrutement des membres fut ensuite discuté. M. l'abbé Faucher, professeur au collège de S.-Victor, présent à l'assemblée, prit part à la discussion.

Il fut procédé ensuite à l'élection des officiers pour 1933.

J.-M. LONGCHAMPS, sec.

Weedon (Wolfe)

L'assemblée générale de l'U.C.C. a été tenue le 10 octobre dans l'ordre suivant. Ouverture de l'assemblée par la prière, lecture des minutes de la dernière assemblée approuvées et adoptées sans discussion.

Une brillante causerie fut don-

née par M. l'Aumônier sur l'Union. Avec des paroles des plus encourageantes pour les cultivateurs, il compara notre situation financière avec celles des autres paroisses. Il incita les cultivateurs à maintenir leur union, à recruter tous les membres qu'il sera possible, car l'union fait la force. Nous ne saurions nous imaginer tous les avantages que nous pourrions en retirer si tous les cultivateurs étaient unis.

L'on procéda à l'inscription des membres et à l'élection du bureau de direction.

La date de la prochaine assemblée est fixée au 13 novembre. Il est résolu d'inviter notre vailant aumônier diocésain, M. l'abbé A. Malouin, de venir nous donner une conférence à cette assemblée. M. Philippe Patry est aussi choisi pour donner à cette même assemblée une conférence sur un sujet d'actualité à son choix.

J.-S. FONTAINE, sec.

Saint-Méthode (Frontenac)

Le Cercle a tenu son assemblée le 20 septembre sous la présidence de M. Napoléon Rhéaume, 25 membres étaient présents.

M. l'abbé Coriveau donna un travail très intéressant par la plantation des érables, la création et l'entretien d'un verger.

M. T. Tardif fit une causerie sur la nécessité de l'union.

François NADEAU, sec.

Charlesbourg

Le 14 septembre, les membres du Cercle de l'U.C.C. de Charlesbourg se réunirent à la salle paroissiale pour tenir leur sixième assemblée. Étaient présents : M. Pierre Dery, président, M. Emile Gauthier, agronome, M. l'abbé Charles O. Godbout, aumônier, M. l'abbé Gravel de Thetford Mines, et environ 60 cultivateurs.

M. Pierre Dery nous informa que M. Paul E. Bédard, forgeron, était prêt à accorder un escompte de 20% aux membres de l'U.C.C., escompte qui avait été demandé à nos trois forgerons au mois d'août dernier, par le bureau de direction.

M. Emile Gauthier attira l'attention des membres disant qu'il avait vu certains marchands de Québec et qu'ils étaient prêts à consentir des escomptes, à condition que les membres centralisent leurs achats aux mêmes endroits. M. Isidore Villeneuve nous fit une causerie sur la culture du céleri. Il vaut mieux, dit-il, bien cultiver un arpent que d'en mal cultiver trois, le coût de revient est meilleur marché sur un arpent que sur trois. Il nous montra quelques spécimens de pieds de céleri cultivés chez lui, aussi beaux que ceux de Californie, mais de meilleur goût. Et c'est grâce à M. Jeanneret, instructeur, qu'il est arrivé à produire d'aussi bon céleri.

M. l'abbé Gravel de Thetford Mines nous adressa quelques mots, il nous dit de nous unir, nous cultivateurs, unir nos forces afin d'avoir la qualité et la supériorité dans nos produits. La vieille routine d'autrefois ne sert plus, groupons-nous toujours pour faire de l'union véritable, pour prendre l'indépendance économique. Il termina en racontant un peu l'histoire de la vie des mineurs qui travaillent aux mines de Thetford.

M. l'Aumônier nous fit lecture du Guide qui traitait d'une résolution à l'effet de modifier les statuts de l'U.C.C., en ce qui concerne le Congrès général. Il est ensuite proposé par M. Arthur C. Paradis, secondé à l'unanimité, que les délégués pour le

Congrès général de l'U. C. C. soient formés désormais par des représentants pris dans les bureaux de direction des unions diocésaines.

M. l'Agronome nous parla des engrais chimiques et de l'effet de la chaux dans le sol. Il nous dit qu'à proximité du marché de Québec, comme nous le sommes, nous devrions employer plus d'engrais chimiques pour nos cultures maraîchères et qu'il y aurait de bons profits à réaliser, vu qu'il n'y a pas de transport, ni d'intermédiaire. En 1923-24, nous avons employé dans le comté de Québec 45 tonnes d'engrais chimiques, en 1931-32, 500 tonnes. Ce n'est pas suffisant puisque dans deux paroisses du comté de Portneuf, on en emploie 900 tonnes, ça devrait être 4.000 à 5.000 tonnes d'engrais chimiques qu'on devrait dépenser, seulement dans le comté. Il nous fit aussi remarquer que sur 250 échantillons de terre analysés, 3 seulement avaient assez de chaux. La chaux est la base de l'Agriculture, elle est absolument nécessaire pour former la plante, l'animal aussi bien que le corps humain, et que les plantes qui poussent sont sujets aux maladies quand elles manqueront de chaux. Il devrait s'en dépenser dans le comté au-dessus de 10.000 tonnes par année, à raison de 2 à 5 tonnes par arpent. M. Pierre Dery nous informa que l'élection des officiers aura lieu à la prochaine assemblée.

J.-Albert SANSFAÇON, sec.

Arthabaska

Assemblée générale de l'U.C.C., tenue à Arthabaska, ce 4 octobre 1932. Présents : M. Arthur St-Cyr, président, Messieurs Alphonse Labbé, Wilfrid Michel, Freddy Beauchesne, directeurs, formant quorum sous la présidence du président.

Les délibérations de la dernière séance sont lues et adoptées. Le cercle de l'U. C. C. d'Arthabaska est heureux de signaler la présence à l'assemblée du délégué de l'aumônier M. le vicaire Bergeron.

Le Président présente l'Aumônier diocésain, M. l'abbé E. Laforest, lequel fait un résumé de ce qui s'est discuté au congrès de Nicolet, donne les résolutions passées à ce congrès. M. l'abbé Laforest n'approuve pas du tout la campagne poursuivie par certains orateurs au sujet du moratoire, il désire l'abolition de la loi des faillites. L'Union des Cultivateurs doit contrecarrer les avances du communisme en ce pays. Il encourage les cultivateurs d'Arthabaska de faire suivre à leurs enfants les cours qui paraissent dans "La Terre de Chez Nous". Il se demande pourquoi tous les cultivateurs ne font pas partie de leur Union, ils devraient comprendre à ce qui lui semble tout ce que cette Union a fait pour eux.

Monsieur Alfred Paris, premier président de l'U. C. C. d'Arthabaska se déclare opposé à ce que l'Union locale passe des résolutions en opposition à celles passées au congrès de Nicolet tel que suggéré par l'abbé Laforest. M. Paris dit que la loi des Faillites protège les cultivateurs en ce sens que les créanciers ayant peur des frais d'une faillite préfèrent plutôt composer avec leurs débiteurs.

Quelques-uns sont en faveur d'un moratoire d'autres y sont diamétralement opposés dont le président, lequel ne cache nullement sa manière de voir sur le sujet comme il l'a dit d'ailleurs au congrès de Nicolet.

Proposé par M. Wilfrid Michel, Secondé par M. Alphonse Labbé,

Que le cercle de l'U. C. C. d'Ar-

thabaska est en faveur d'une "Caisse d'urgence" afin d'aider les cultivateurs à stabiliser leur finance. Adopté unanimement.

M. Henri Lauzière, agronome, propagandiste de la Coopérative Fédérée fait un éloge enthousiaste de l'U. C. C. et en particulier de "La Terre de Chez Nous". Il encourage fortement la vente et l'achat en coopération et explique la loi passée pour la formation des sociétés coopératives. L'instruction agricole est obligatoire et devrait être généralisée par les cours suivis dans "La Terre de Chez Nous".

Plusieurs cultivateurs prirent part à la discussion lorsqu'il s'est agi de Moratoire, de Loi des Faillites, etc., ce qui montre l'intérêt qu'ils portent aux questions agricoles.

Le Président dit quelques mots sur le congrès de Nicolet et sut très bien remercier les conférenciers en des termes, on ne peut mieux connus, les invita à revenir plus souvent, remercia Monsieur le Vicaire Bergeron, d'être venu par sa présence rehausser cette belle assemblée.

Félix HOULE, Sec.-Trés.

Arthur ST-CYR, Président.

Ange-Gardien (Montmorency)

A une assemblée du Cercle de l'U. C. C. de l'Ange-Gardien, étaient présents : M. l'aumônier Ludger Picher, curé, M. le Président Edouard Gariépy, M. l'agronome A.-P. Pelletier, ainsi que douze membres.

Le Secrétaire, après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est adopté, fait un rapport de nos activités de la dernière année. — Il rappelle les sujets étudiés, les noms des orateurs, les résolutions votées ainsi que les avantages que notre Cercle a procurés à ses membres. Il constate qu'un travail assez appréciable a été fait, cependant que nos réunions auraient été plus fructueuses si elles avaient été suivies par tous les membres, et aussi si des sujets d'étude avaient été traités par des membres du Cercle qui les auraient préparés d'avance. Il espère qu'avant longtemps notre cercle pourra mettre ce conseil en pratique, ce qui donnerait plus d'intérêt et plus d'efficacité à nos réunions.

M. le Président rappelle ensuite les économies que notre Cercle a rapportées à ses membres, soit une somme d'au moins \$331., répartie comme suit : \$180.00 sur l'achat de tuyaux à drain, \$80., sur l'achat d'arséniate de chaux, et \$71. sur la graine de trèfle et de mil. — Il ne compte pas d'autres avantages certains, mais qui sont moins apparents pour le moment, ainsi que des secours en argent, fort appréciables, reçus par l'un de nos membres, éprouvé par deux incendies successifs, de plusieurs autres Cercles de l'U. C. C. — De plus, dans certains cas, les cultivateurs non membres ont profité de nos achats en forçant notre marchand local à leur faire une réduction considérable sur la graine de trèfle et de mil.

On continue ensuite l'étude du questionnaire reçu du Bureau de Direction de l'U. C. C., on discute de la possibilité de faire l'égouttement de plusieurs arpents de terre sur quelques propriétés, on décide de faire de nouvelles instances auprès du forgeron pour l'abaissement de ses prix, étant donné qu'un autre forgeron s'installera bientôt ici; puis, M. Albert Letarte est choisi comme délégué de notre cercle pour le Congrès Général de l'U. C. C. — Quelques membres payent leur contribution, et la séance est levée.

J.-Nap. DUMONT, ptre. Sec.

Sainte-Hénédine (Dorchester)

Le Cercle a tenu son assemblée le 10 octobre sous la présidence de M. Lévis Laflamme. Le questionnaire fourni par l'Exécutif a été rempli et le cercle a répondu aussi exactement que possible.

Il a été proposé :

1o Par M. Félix Dumont, appuyé par M. Néré Morissette, que les camionneurs soient libres, comme par le passé, pour le transport des denrées alimentaires sur le marché. Adopté.

2o Par M. Léonidas Grégoire, appuyé par M. Joseph Roy, que la représentation au Congrès général soit faite par les directeurs des Unions diocésaines. Adopté.

3o Par M. Joseph Roy, appuyé par M. Léonidas Grégoire, que M. Joseph Breton soit nommé au Congrès général en novembre. Adopté.

4o Par M. Joseph Roy, appuyé par M. Léonidas Grégoire, que cette assemblée soit ajournée au 21 novembre. Adopté.

Joseph BRETON, sec.

Saint-Denis (Saint-Hyacinthe)

Résolutions passées à la réunion mensuelle de septembre

Il est proposé par M. Josaphat Gaudet, secondé par M. Philadelphe Gaudet, qu'un vote de remerciements soit adressé à l'honorable F.-D. Bouchard, député du comté de Saint-Hyacinthe, pour le montant d'argent qu'il a bien voulu nous obtenir au sujet des cours donnés l'hiver dernier;

2o Qu'un moratoire en faveur des cultivateurs soit demandé aux autorités;

3o Que l'amendement à la loi des faillites, telle qu'elle existe, ne soit pas mis en vigueur;

4o Que demande soit faite au Ministère de la Voirie d'ajouter au permis de transport des oeufs, crème, lait et déménagement, celui d'expédier le beurre, le fromage et les animaux en temps où les chemins sont fermés aux camions, mais que le tout soit à leur risque;

5o Que demande soit faite d'un amendement à la qualification des conseillers;

6o Que le port de lumière sur les voitures à traction animale ne soit pas obligatoire.

Albert LARUE, sec.

On demande un tanneur

La belle paroisse agricole de Gentilly, Comté de Nicolet, serait heureuse de s'assurer les services d'un tanneur de peaux.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé F.-X. Letendre, curé de Gentilly.

LE BEURRE

D'après le Bureau fédéral de la statistique, la production de beurre, pendant les sept mois finissant en juillet 1932, a été de 3.9 pour cent inférieure au chiffre de la même période en 1931. Les provinces du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique sont en diminution. Pour juillet 1932, la diminution est de 4.3, par comparaison à juillet de l'année dernière; il y a eu des réductions dans l'Ontario et dans toutes les quatre provinces de l'Ouest.

Les états de classement de la Division fédérale de l'industrie laitière, pour l'Ontario et le Québec, pour la période allant du 1er décembre 1931 au 10 septembre 1932, montrent que la quantité de fromage offerte a été de 912,887 meules (boîtes) contre 802,316 pendant la période correspondante de l'année dernière.

PAGE FEMININE

De la propreté chez les tout-petits

L'enfant, pendant les premiers mois, se salit beaucoup. Il ne faut pas le laisser mouillé, car sa petite peau tendre gerce très facilement et le fait souffrir. Mais il ne faut pas non plus le changer trop souvent, car sa pauvre mère n'y suffirait pas ! Une excellente habitude est de le changer avant chaque tétée. La nuit, on peut le laisser tranquille depuis la dernière tétée du soir jusqu'à la première du matin.

Si toutefois le bébé a un peu de diarrhée, il faudra le changer beaucoup plus souvent, jusqu'à ce que son malaise ait tout à fait disparu. Les selles sont alors beaucoup plus acides qu'en temps ordinaire; ce qui les rend beaucoup plus irritantes.

Il ne faut jamais remettre à un enfant des langes qui auront simplement été séchés : l'acide serait très irritant pour notre petit bonhomme. Cependant, une mère de famille qui a toutes les autres besognes du ménage ne peut pas bouillir constamment le linge. Une bonne habitude est de rincer le linge, dès qu'on aura changé l'enfant, dans de l'eau claire. On l'étend pour sécher pendant la nuit sur des ficelles tendues au-dessus du poêle. Elles sécheront ainsi très rapidement et pourront resservir le lendemain matin. Une fois par semaine, on fait bouillir les langes qui, une fois sèches, seront pliées et rangées. Il est inutile de les repasser : ce serait un surcroît de travail sans utilité.

Il faut aussi veiller à la propreté de ce qui entoure l'enfant : jouets, hochets, etc. Son premier instinct est de les porter à sa bouche; si l'objet a trainé par terre, où ont marché des grandes personnes avec des souliers sales, où ont pu s'ébattre des chiens et des chats, il risque d'amener dans la bouche de l'enfant des impuretés et des microbes. Pour l'éviter, on peut attacher le joujou au bord du lit avec un ruban suffisamment long pour que l'enfant puisse s'amuser avec, mais suffisamment court aussi pour que, si l'enfant le jette par dessus le bord de son lit, il ne puisse pas toucher le sol. Il vaut mieux aussi avoir des jouets en caoutchouc ou en celluloid, pour qu'on puisse les laver tous les jours.

Nous avons, au Canada, une habitude déplorable, qui est de donner des sucettes aux enfants. Ceux-ci prennent l'habitude d'avoir à perpétuité quelque chose à sucer, et ne peuvent bientôt plus s'en passer. De plus, cette sucette tombe par terre, on l'esuie à peine et on la rend à l'enfant à son premier cri. Sauf pour quelques enfants qui souffrent trop au moment de percer leurs dents, c'est une mauvaise habitude à leur donner, et cette sucette peut causer de nombreux troubles digestifs. Si l'enfant crie trop, il vaut encore mieux un gros hochet, qu'il pourra mordre, mais qui tombera, plutôt que la succion continue de ce bout de caoutchouc.

Economie domestique

On a raison de dire "qu'une femme économe est un trésor". Tandis que la femme prodigue et dépensière gaspille une fortune, l'économe, avec des ressources modiques, a mille moyens, emploie mille ruses, non seulement pour éloigner la misère de son foyer, mais encore pour y entretenir une aisance relative. La femme économe connaît le prix du temps et des choses; elle est active, elle confectionne et entretient elle-même ses vêtements, ceux de ses enfants, voire même ceux de son mari, et, si elle n'est pas riche, elle est aussi un peu modiste, un peu repasseuse, un peu blanchisseuse. La femme économe est prévoyante: l'avenir la préoccupe autant que le présent. Tout en surveillant, en faisant la besogne du jour, elle pense à celle des jours qui suivront, et le soir elle n'oublie pas d'indiquer à chacun son travail du lendemain. La maladie, les accidents, le chômage sont également prévus, et les dépenses nécessitées par des circonstances fâcheuses ne la prennent pas au dépourvu.

Semblable à l'abeille, la femme économe fait ses provisions et sait les faire en temps opportun, c'est-à-dire quand les denrées sont au plus bas prix ou dans la saison qui leur convient. De plus, elle fait elle-même ses achats et elle paie toujours comptant, sachant bien que le crédit est une source de tentations dont il faut se défier, et que payer ses dettes — quoique cela paraisse paradoxal — c'est s'enrichir. Les meubles, parce qu'ils sont toujours propres et bien entretenus, n'ont pas besoin de réparations fréquentes et coûteuses. Par l'esprit d'ordre et de prévoyance de la ménagère, rien n'est perdu dans la maison; tout trouve sa place et son emploi, le plus simple morceau de bois comme la moindre loque d'étoffe. Au lieu de laisser perdre les chiffons ou de les jeter comme tant d'autres, la femme économe en tire parti. C'est surtout en réfléchissant, en combinant, en ne trouvant rien de trop petit en fait d'économie qu'une bonne ménagère fait des prodiges. Elle se souvient que les petits ruisseaux font les grandes rivières, mais elle n'est pas avare, elle fait largement les dépenses nécessaires, elle ne lésine pas surtout pour la nourriture, pas plus pour celle des gens qu'elle emploie que pour la sienne propre et celle de sa famille. Au moyen de ces petites vertus et de beaucoup d'autres dont elle a le secret, la ménagère économe fait une foule d'économies qu'une femme qui n'entre pas dans les petits détails ne soupçonne même pas, et avec le revenu le plus restreint, elle parviendra à équilibrer son budget, à joindre largement les deux bouts à la fin de l'année...

ONGUENT

contre le Rôle, l'Eczéma et Gale
Boîte pour enfants : \$0.80
Boîte pour adultes : \$1.50
PIERRE PERREAULT,
SAINT-ALBERT (Arthabaska)
Référence : "Je me suis servi de l'onguent Perreault pour l'eczéma, je me suis guéri dans 3 fois. Je le recommande à tous."
HENRI LONGVAL,
1642 Plouffe, Trois-Rivières.

Feuilles, Tombez !

Feuilles tombez !
laissez-moi voir les cieux.
V. de Laprade.

Je suis d'un pas rêveur le sentier qui chemine
A travers la montagne et serpente en ses flancs.
Le soleil agonise et sa gloire illumine
Ce dernier jour d'été qui nous quitte à pas lents.

Septembre disparaît dans une apothéose
De splendeurs et, pour mieux se faire regretter,
Autour de nous, ce soir, il met sur chaque chose
Comme un rayon de joie avant de nous quitter.

La brise a des langueurs qui nous enivrent l'âme ;
Si bien qu'à respirer le cœur se sent moins las.
Et l'on serait heureux au bois qui nous réclame,
Si la cloche au lointain ne tintait comme un glas.

C'est le suprême adieu des douceurs estivales.
Hûmons un peu d'air pur sous les cieux infinis,
Car la feuille qui tombe et décrit ses spirales
Nous chuchotte en passant : les beaux jours sont finis.

Adieu rêves d'amour sous les discrètes branches !
Rendez-vous ombragés des baisers et des nids !
Aveux si doux des soirs auprès des robes blanches,
Tout s'envole avec vous, pauvres restes jaunés !

Tout se meurt... et pourtant la journée est superbe.
On dirait le printemps qui renaît radieux...
Et, pendant que vos ors s'accumulent dans l'herbe,
Je regrette votre ombre et vous fais mes adieux :

"Tombez sur le chemin, ô feuilles éphémères !
"Souvenirs desséchés des splendeurs de l'été !
"Disparaissez ainsi que de blondes chimères
"Que le cœur vit un soir en un rêve enchanté !

"Glissez lentes le long des bras feuillus des chênes
"Dont les vieux troncs gercés seront tôt dépouillés,
"Endormez vos pâleurs aux ornières prochaines
"Sur l'humus des gazons que nos pas ont souillés.

"A fouler vos débris, à marcher sur vos rouilles,
"On sent un serrement nous étreindre le cœur,
"En songeant au passé flétri dont les dépouilles
"Ont emporté ce qui nous restait de bonheur.

"A notre affection que d'âmes arrachées !
"Que d'espoirs adulés écrasés sous nos pieds !
"Le corps vieilli, se courbe et nos têtes penchées
"Tomberont comme vous, ô feuilles qui tombez !...

Eugène BRISETTE.

Le clocher paroissial

Là-bas sur le coteau, à travers le feuillage
Depuis l'heureux temps, où je puis me rappeler
Il m'apparaît le fin clocher de mon village
Semblant réinviter le peuple à adorer.

Malgré la poudrerie, malgré le chaud soleil,
Il évoque toujours de son même air de fête,
Il nous rappelle bien de son ardent vermeil
Les joyeux dimanches, le jour de l'an en tête.

Du clocher ajouré que l'on revolt dans l'air,
Les cloches légères, en refrain sourd et clair,
Résonnent et modulent ou un chant ou des larmes.

O flèche natale, guide du voyageur,
Ton doigt muet pointé vers le ciel enchanteur
Nous enseigne la voie au terme plein de charmes.

MYRIAM.

Retraites fermées pour Dames et Jeunes filles

MAISON NOTRE-DAME-DU-CENACLE,
651, rue Saint-Cyrille, Québec.

Du 24 au 27 " pour Dames des Amicales
Jésus-Marie et autres dames.
Du 14 au 17 novembre pour Jeunes filles.
Du 21 au 24 " pour Dames et demoiselles âgées.

Pour renseignements ou inscription, s'adresser aux
MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION,
651, rue Saint-Cyrille, Québec, Qué.

Les "batteurs"

On attend les "batteurs" !
C'est la préoccupation actuelle de nos campagnes.

Nous nous préparons à les recevoir quand, de la grange voisine nous viennent les bruits saccadés de l'engin.

L'événement est banal, mais il me rappelle une foule de souvenirs.

A l'âge de cinq ans, cela ne nous paraît pas un fait ordinaire que cette randonnée annuelle des "batteurs".

Le nom aussi, je crois, y est pour une bonne part... nous craignons beaucoup leur compagnie.

Derrière la fenêtre nous assistions à l'installation des instruments de battage, aux pitreries des chevaux agacés.

Dès que les premiers ronflements de l'engin nous annonçaient le fonctionnement, nous allions vite juger avec notre intelligence enfantine, du formidable tapage. "A coup sûr, pensions-nous, cette machine est réglée par le diable et sa suite ! Mais qu'ils sont braves ceux qui l'affrontent indifféremment en fouillant la paille et en amassant le grain."

Sans chercher le pourquoi de cette besogne inaccoutumée, nous en avions une peur horrible. Nous ne comprenions pas pourquoi papa persistait à séjourner au fond de la grange... Quelquefois nous nous avançons un peu pour le voir et nous assurons qu'il était bien vivant, quand nous recullions subitement avec l'impression d'un danger probable d'être si près de cette machine rageuse.

Nous allions ensuite en courant chercher le petit frère ou la soeur par la main et l'amener sur la scène bruyante. Cette fois nous feignions la bravoure pour protéger sa peur avec la nôtre.

Quand la machine s'arrêtait et que les hommes arrivaient à la maison, c'est de la troisième marche de l'escalier que nous regardions l'étrange spectacle de cette troupe à la figure barbouillée, à l'oeil surnois et farouche.

Comme on leur vouait une amicale bienveillance, nous avions fini par nous faire des amis, mais avec modération et crainte parce qu'ils étaient des "batteurs".

FLEURETTE DES CHAMPS
10 octobre 1932.

TACHES D'ENCRE SUR TOILE CIREE

Pendant les longues soirées qui vont nous revenir, enfants et grandes personnes écrivent et répandent quelquefois de l'encre — si ce n'est pas l'encrier tout entier ! — sur la toile cirée qui recouvre la table.

Voici une recette efficace pour tout faire disparaître sans altérer le coloris de la toile même si les taches sont anciennes.

Recouvrir la partie tachée d'eau de Javel, la tache disparaît à vue d'oeil. Surveiller attentivement l'opération, car il faut éviter que l'eau de Javel n'exerce son action sur le vernis de la toile. Pour cela, se munir auparavant d'un linge humide pour tamponner et non essuyer, car en essuyant on enlèverait le vernis de la toile. Plonger à plusieurs reprises le linge dans l'eau froide avant de tamponner de nouveau.

CAUSERIE A LA RADIO PAR M. R.-M. PUCET

Le chauffage au bois

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques semaines déjà, l'Union Catholique des Cultivateurs fait appel à la solidarité sociale qui devrait exister à un plus grand degré entre la population des villes et celle des campagnes.

A ce sujet, nous signalons les avantages que procurerait aux cultivateurs et aux colons la vente du bois de chauffage qu'ils ont actuellement en leur possession. Certains journaux quotidiens dévoués aux intérêts de l'Agriculture, ont démontré la possibilité du chauffage au bois dans les villes et du choc des idées bienfaisantes, il en est sorti une espérance que nous qualifierons dès aujourd'hui de réalisable.

Une association d'hommes d'affaires bien connue de Montréal, l'Association des Hommes d'Affaires du Nord, si dignement dirigée par son sympathique président, M. J.-G. Bélanger, a organisé, le 6 octobre courant, une grande assemblée à laquelle ont été invités les représentants de l'Union Catholique des Cultivateurs, assemblée à laquelle assistaient l'hon. Arcand, ministre du Travail, plusieurs députés, MM. Gabias et Legault, président et membre de l'Exécutif de la ville de Montréal, des échevins, les représentants des marchands de bois et d'autres notabilités. Le but de cette réunion était de promouvoir le chauffage au bois dans la ville de Montréal, en autant que les appareils de chauffage le permettraient, bien entendu.

M. Legault, promoteur du mouvement à l'Hôtel de Ville, s'en est fait le vaillant défenseur, il a fait remarquer, avec juste raison, que si les 200,000 foyers de l'île de Montréal, consommaient seulement, chacun une corde de bois, ce serait environ 1 million de dollars qui s'en irait dans nos campagnes et qui aiderait à soulager les maux dont souffrent les cultivateurs et les colons.

M. Gabias a parlé dans le même sens, ajoutant que ce million ou plus, contribuerait à arrêter l'exode vers la ville, rendant la situation plus critique de semaine en semaine et que Montréal se trouvait dans la pénible obligation de refuser du travail à ceux qui ne pourront prouver qu'ils y résident depuis six mois au moins.

M. G. Piché, chef du Service Forestier, a donné une très intéressante causerie sur les avantages matériels, économiques et moraux du chauffage au bois : matériels, parce que le chauffage au bois est plus sain que celui au charbon ; économiques, parce que l'argent dépensé allant dans nos campagnes, reviendrait en partie dans les villes pour les achats nécessaires, au lieu qu'en achetant du charbon, on envoie l'argent à l'étranger et on n'en revoit pas la couleur ; moraux, parce qu'on aiderait un grand nombre de cultivateurs et de colons en même temps que Montréal acquitterait une dette de reconnaissance envers Mgr Labelle, le grand colon du Nord, qui de 1872 à 1876, a fait transporter et livrer gratuitement d'énormes quantités de bois aux nécessiteux de la ville.

M. Aldéric Lalonde, président de l'U.C.C., a démontré que le chauffage au bois pouvait se faire avec facilité dans la plupart des appareils de chauffage, qu'au prix actuel du combustible, il coûtait moins cher qu'au charbon et que le fait d'aider la classe agricole suffirait à arrêter l'exode vers la ville de ceux qui souffrent de la crise dans nos campagnes.

D'autres orateurs prirent également la parole et nous sommes persuadés que les auditeurs présents ont été intéressés et convaincus, pour la plupart du moins.

Il s'agirait maintenant de convaincre la masse afin de remédier à la crise, c'est une oeuvre de solidarité sociale qui s'impose dans l'intérêt de tous.

Certes, il ne s'agit pas de demander à ceux qui possèdent des appareils de chauffage à l'huile ou au petit charbon, d'abandonner leurs appareils et de chauffer au bois, mais, au moins, que tous ceux qui le peuvent consentent un léger sacrifice, au point de vue travail, et acceptent de chauffer au bois, lequel, au prix actuel du bois est plus économique.

On parle de la crise, c'est naturel, elle existe, mais n'est-ce pas un peu de la faute de beaucoup si elle est aussi grave et aussi longue. Chacun cherche son bien-être personnel, une vie agréable avec le minimum d'efforts, on a un engouement pour les nouveautés parce qu'on trouve qu'elles enlèvent du travail, mais on oublie trop souvent que l'argent dépensé et que celui qu'on est appelé à dépenser, s'en va à l'étranger.

D'où nous vient le combustible, charbon et huile, sinon des Etats-Unis et de l'Angleterre, a-t-on jamais calculé les montants de dollars qui sont envoyés pour payer les achats ? N'est-ce pas ce qui contribue à mettre notre balance commerciale défavorable et qui fait que notre dollar canadien est en mauvaise position, vis-à-vis du dollar américain ?

Qui supporte les conséquences d'un semblable état de choses, sinon notre commerce et notre industrie ; s'est-on donné la peine de penser que le meilleur client des produits canadiens est et restera l'agriculture. Rappelons-nous la période de prospérité de nos campagnes ; à cette époque qui paraît déjà lointaine, les maisons d'affaires ont doublé, triplé le nombre de leurs voyageurs, chacun d'entre eux revenait aux bureaux d'affaires, le carnet de commandes rempli ; on aimait la campagne à cette époque, les cultivateurs étaient prospères.

Et aujourd'hui qu'ils souffrent, qu'ils sont atteints aux sources vives de leur existence, qu'on les chasse de leur sol, industriels et commerçants se désintéressaient de leur sort, c'est impossible, nous ne pouvons le croire.

Que tous examinent la situation avec une grande largeur de vues, que l'on pense aux misères de nos frères du sol, quand on sait qu'ils ont de gros tas de bois qu'ils ne peuvent écouler, qu'on

leur tende une main secourable en achetant un produit utile, qui est à sa place dans un grand nombre de foyers.

La solidarité sociale ne doit pas être un vain mot, si on veut qu'une nation vive, il faut que tous les éléments honnêtes qui la composent s'entraident ; laissons de côté l'égoïsme et le "farniente", aidons l'Agriculture et quand cette industrie basique aura repris son aplomb, nous ne verrons plus de grandes misères, ni dans les villes, ni dans les campagnes.

Que les marchands de bois fassent leur part, qu'ils sachent se contenter d'un bénéfice raisonnable, qu'ils se rappellent que les temps sont durs et nous verrons un réveil de nos activités commerciales, n'est-ce pas l'essentiel ?

Et vous, cultivateurs qui m'écoutez, préparez-vous à faire votre devoir, quand vous aurez des commandes de bois, appliquez-vous à livrer des produits qui répondent aux besoins des acheteurs, que le mouvement qui est en marche ne soit pas brisé par de mauvaises livraisons ; rappelez-vous le tort qu'un mauvais envoi peut faire à la masse ; quelle serait sa répercussion pour l'avenir ? Le bon bois de chauffage ne manque pas dans notre province, le transport de celui de qualité inférieure coûte aussi cher que pour le bon, et c'est en préparant bien tous vos envois que vous vous assurez un débouché pour l'avenir ; l'hiver 1933 passera, il en viendra d'autres, et il faudra toujours du chauffage au Canada.

Nous rappelons maintenant aux intéressés que l'U.C.C. est à la disposition de tous, acheteurs et vendeurs, pour les aider dans leurs transactions en les mettant en rapport les uns avec les autres ; à l'heure actuelle, il nous est offert plus de trois mille cordes de bois : érable, merisier et hêtre ; tous ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser à nos bureaux : 5505, blvd S.-Laurent, coin S.-Viator, notre service est absolument gratuit.

Ce que l'Union Catholique des Cultivateurs désire, c'est la fin d'une crise qui jette la désolation dans nos campagnes et dans nos villes et c'est pourquoi elle demande la bonne volonté de tous, afin que l'on puisse revoir encore de beaux jours ; ce qu'elle demande aujourd'hui, c'est que la solidarité sociale fasse ses preuves pour le bien commun, elle compte sur l'encouragement de tous ceux qui le peuvent.

A L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DU NORD DE MONTREAL

Voeu et résolution

A l'issue de la grande assemblée générale extraordinaire, organisée, le 6 octobre 1932, l'Association des Hommes d'Affaires du Nord, après avoir entendu traiter la question du Chauffage par le Bois par les distingués orateurs dont les noms suivent :

L'Honorable C.-J. Arcand, Ministre du Travail ; M. Jos. Francoeur, député de Dorion ; M. Brunet, maire suppléant de Montréal ; M. Dessureault, vice-président de la Commission des Produits Forestiers ; M. Alfred Legault, membre du comité exécutif ; M. J.-S. Bock, 1er vice-président de la Canadian Lumbermen Association ; M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier de la province ; M. Aldéric Blain, ancien député de Montréal-Dorion ; M. Aldéric Lalonde, président de l'U.C.C. ; M. Maurice Gabias, président du Comité Exécutif de la ville de Montréal ; M. J.-G. Bélanger, président de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord, et M. G.-J. Lépine, secrétaire.

résolue à poursuivre sa campagne entreprise au printemps dernier pour les produits de chez nous, pour les produits du Québec, — considérant que l'usage du bois, comme combustible, de préférence à tous autres produits importés, permettrait, d'une part, aux cultivateurs de trouver un revenu additionnel, dans un moment où leur situation est malheureusement trop souvent très critique, — d'autre part, aux consommateurs de se chauffer à meilleur compte cet hiver, alors que la crise actuelle a fait partout diminuer les salaires et les revenus, procurerait enfin aux pouvoirs publics et aux sociétés de bienfaisance la possibilité d'aider plus largement les familles indigentes et les chômeurs, EMET à l'Unanimité des membres présents à la dite assemblée, le voeu :

1o — que le gouvernement de la province de Québec, concurremment avec les autorités municipales de la ville de Montréal, interviennent auprès des deux grandes compagnies de chemin de fer pour obtenir d'elles les taux les meilleurs et les plus bas possibles pour le transport du bois de chauffage des campagnes à la ville, afin d'en faire, autant que l'on pourra, baisser le prix de revient ;

2o — que les règlements régissant la vente du bois de chauffage au détail soient exceptionnellement modifiés, s'il y a lieu, tout en tenant compte des droits très légitimes des personnes déjà engagées dans ce commerce, de bonne foi, afin de permettre l'écoulement facile et pratique pour les cultivateurs de la province des bois de chauffage dont ils disposent actuellement et aux consommateurs la possibilité d'acquiescer le dit bois de chauffage très facilement et aux prix les plus bas.

3o — que la campagne entreprise en faveur du Chauffage par le Bois par la Commission des Produits Forestiers, par différentes organisations, commissions ou personnalités diverses, soit poursuivie sans relâche et soutenue autant que faire se pourra par les pouvoirs publics eux-mêmes.

L'Association des Hommes d'Affaires du Nord décide au surplus, à l'unanimité des membres présents, qu'une Commission soit formée dans son sein qui pourra s'adjoindre, en dehors des membres de l'Association, les techniciens nécessaires afin de poursuivre elle-même, au bénéfice de ses membres et en général de tous les citoyens du nord de Montréal, l'étude de la question du Chauffage par le Bois et sa réalisation la plus immédiate et la plus pratique.

L'état des récoltes

L'abondance de pluies de septembre a causé certains dommages à la récolte de pommes de terre dans diverses parties de la Province et diminué le rendement de cette culture. — Les autres plantes racines et le maïs fourrager accusent un bon rendement. Le rendement à l'acre des pommes de terre, des navets et de la luzerne sont légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, mais supérieurs à la moyenne du plus grand nombre d'années connues.

BAS SAINT-LAURENT

Dans cette région les pommes de terre ont été affectées par la brûlure tardive en août et la pourriture qui s'est développée à la faveur des pluies abondantes de septembre a sensiblement réduit le rendement de cette tubercule. Les autres plantes racines ainsi que le maïs et la luzerne donnent un rendement très satisfaisant.

QUEBEC

Bien que la pourriture ait affecté quelques champs de pommes de terre, le rendement de cette culture est encore supérieur à la moyenne. Le maïs fourrager et la luzerne donnent un bon rendement.

TROIS-RIVIERES

La pourriture a causé peu de dommages aux pommes de terre dans cette région. Le rendement à l'acre bien qu'inférieur à celui de l'an dernier, est encore supérieur à la moyenne. Le maïs fourrager donne un très bon rendement, cependant que celui de la luzerne est très satisfaisant.

BOIS-FRANCS

La brûlure et la pourriture ont sensiblement réduit le rendement à l'acre de la pomme de terre dans Bagot, Beauce, Mégantic et Frontenac. La température pluvieuse a rendu l'arrachage difficile. Dans le reste de la région la récolte est bonne et l'arrachage s'est effectué dans des conditions normales. Le rendement des autres plantes racines et fourragères est excellent.

CANTONS DE L'EST

Ici encore la brûlure et la pourriture ont causé certains dommages aux pommes de terre ; leur rendement à l'acre, bien qu'inférieur à celui de 1931 est encore supérieur à la moyenne. — Les autres plantes racines donnent un excellent rendement à l'acre. Le maïs et la luzerne donnent un rendement satisfaisant.

SUD-EST DE MONTREAL

On nous rapporte que la pourriture a causé des dommages sensibles aux pommes de terre ; leur rendement dans cette région est inférieur à la normale. La récolte s'est faite dans des conditions généralement bonnes. Les autres plantes racines et fourragères ont un rendement ordinaire.

MONTREAL & VALLEE DE L'OUTAOUAIS

La récolte de pommes de terre s'est faite dans des conditions généralement favorables. Le rendement moyen à l'acre est sensiblement supérieur à la moyenne. Les autres plantes racines et fourragères accusent un fort rendement.

NORD DE LA PROVINCE

La brûlure a fait certains dommages en fin d'août et au début de septembre. Certains endroits ont eu à déplorer la pourriture des pommes de terre. La température pluvieuse de septembre a retardé les travaux de la récolte qui donne un rendement inférieur à celui de 1931. Le rendement des navets est inférieur à la moyenne et celui du maïs fourrager est très pauvre.

CONGRES DES FRANCO-ONTARIENS

A S.-Joseph d'Orléans

Le congrès a débuté à 9 hres 30 le 12 octobre par une messe dite par Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. L'assistance était nombreuse. On compte qu'au cours de la journée elle augmentera jusqu'à 2,000 personnes.

LE SERMON

M. l'abbé Camille Robert, curé de Marionville, a prononcé le sermon de circonstance. Deux plaies, dit le prédicateur, affligent le monde et y exercent des ravages. D'abord, la transformation de la vie économique. Tout le capital se trouve réuni en quelques mains seulement et les gouvernants sont régis par cette haute finance. Puis, la transformation de la vie sociale. Les socialistes communistes s'emparent des campagnes et pénètrent chez les cultivateurs.

Le malaise économique a pour effet d'affecter les hommes et au point de vue matériel et au point de vue moral.

Les remèdes sont le retour à l'esprit évangélique, la modération chrétienne, la lutte à l'égoïsme, notre péché national, et la pratique de la charité. Le cultivateur, suivant l'exemple de ses ancêtres, doit d'abord chercher le royaume des cieux et le reste viendra par surcroît. Responsables catholiques, conclut le prédicateur, aimons la terre. Si le cultivateur souffre, qu'il n'oublie pas les misères plus grandes que les siennes, ceux qui n'ont pas même de pain. Qu'il ne maudisse pas son sort et sa terre, il apprendra ainsi à ses fils à aimer le sol et ne les verra pas quitter la campagne qu'ils auront apprise à détester pour la ville où ils iront grossir le nombre de sans-travail.

AU CHOEUR

Parmi les membres du clergé à la messe, on remarquait entre autres M. l'abbé J.-H. Limoges, curé de S.-Joseph d'Orléans, M. l'abbé R. Martin, secrétaire de Monseigneur, MM. les abbés Wm. Scantland, curé de Carleton Place, C. Robert, Armand Rollin, curé de St.-Pascal-Baylon, Eugène Larosse, curé d'Angers, Hamelin, adjoint à Rockland, Levac, curé de S.-Thomas d'Alfred, R. Glaude, aumônier de l'Union, Racan, curé de Limoges, Lajoie, curé de Lemieux, Landry, curé de Bourget, Laurence, vicaire à Embrun, Dhénier, curé de S.-Albert, Donat Rollin, curé de LaSalette, Joseph Laflamme, curé de Sarsfield, et d'autres.

Les Enfants de Marie de Saint-Joseph, dirigées par Mlle Eva Dupuis, ont fait le chant. Mlle L.-A. Charbonneau touchait l'orgue.

PREMIERE REUNION

M. Rodolphe Beaudet

La première séance s'ouvrit au sous-sol de l'église Saint-Joseph d'Orléans, à 9 hres 30. M. Rodolphe Beaudet, président de l'Union, souhaita une cordiale bienvenue à Son Excellence et celle-ci y répondit avec émotion en remerciant les cultivateurs de leurs beaux témoignages envers l'autorité.

Voici les grandes lignes du discours de bienvenue de M. Beaudet :

Permettez que je vous souhaite la bienvenue dans notre paroisse et que je vous exprime les sentiments de satisfaction et de gratitude de toute cette assistance, surtout des membres de l'Union des cultivateurs Franco-Ontariens dont je suis le président. Cette Union est particulièrement heureuse de la bien-



M. l'abbé GLAUDE
Aumônier diocésain

veillance que vous montrez à notre égard.

Votre présence au milieu d'eux est un baume à leur misère, car ils viennent confiants que le congrès va trouver des moyens d'aider à résoudre les problèmes graves que la crise a fait naître; ce sont les taxes trop lourdes qui écrasent, c'est un marché qui ne rapporte pas le prix coûtant, c'est une surcapitalisation qui conduit à l'esciavage, c'est une protection excessive accordée à la grande finance qui lèse le droit commun. Voilà pour le côté matériel.

COTE MORAL

Ce qui regarde le côté moral et spirituel, nous nous en rapportons à vous, Monseigneur, par la voix de notre aumônier général, monsieur l'abbé Glaude, que je remercie immédiatement pour le zèle qu'il a déployé et l'aide efficace qu'il a bien voulu nous donner. Je remercie aussi notre clergé, nos curés de la bonne volonté qu'ils ont montrée, du travail généreux qu'ils ont fait, pour notre organisation, de l'hospitalité qu'ils ont donnée à nos orateurs, des locaux qu'ils ont mis à notre disposition gratuitement. Merci. Merci aussi à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario. Croyez que nous avons sympathisé fraternellement avec elle dans la perte douloureuse de son vénéré président, l'honorable sénateur Belcourt.

Je remercie le "Droit", journal vraiment catholique, qui nous accorde si aimablement l'espace que nous désirons.

LA SURVIVANCE

Ici, nous, des comtés de Russell et de Prescott, nous sommes de votre diocèse et l'exemple vivant de la survivance canadienne-française. Voyez nos nombreuses paroisses toujours augmentant, S.-Joseph, L'Orignal, Lefebvre, S.-Anne de Prescott, S.-Eugène, Embrun, Casselman, etc., etc. Voyez le déversement, comme dans le Québec, c'est Marionville, Vars, Treadwell, Curran. Cela, pourquoi? La terre, les familles nombreuses. Canadiens français, nous voulons être habitants, cultivateurs, fiers de la terre et de nos fils. Ce que nous avons été jusqu'ici, nous voulons continuer d'être et augmenter le nombre de vos paroisses.

A ce congrès, ces choses commandent notre attention. Fiers de nos aïeux, fiers de notre passé, de notre histoire qui est vraiment une épopée. Fiers aussi des fondateurs de la colonie, des Champlain, des Maisonneuve, des Mgr de Laval, nous survivons pour le Christ et la race. A l'exemple d'un Dollard des

Ormeaux, des hommes de bonne volonté se lèveront pour nous défendre et nous sauver. Ils sacrifieront à la patrie et à la survivance et vaincront.

N'avons-nous pas trouvé des défenseurs dans l'Ontario pour garder notre langue et nos écoles? Heureuse race, paisible et altière tout à la fois, qui trouve ses héros partout lorsqu'elle en a besoin. Qui, en cultivant la terre, prépare la génération future, robuste et vaillante dans les familles nombreuses sont l'espoir. Pouvons-nous périr avec une histoire comme la nôtre? Non, crampons-nous au sol. Avec votre bénédiction, Monseigneur, nous allons chercher les moyens de la garder à nous, la terre, et surmonter la crise.

RAPPORT DU COMITE EXECUTIF

L'exécutif de l'Union, par l'entremise de M. l'abbé Rodrigue Glaude, aumônier et secrétaire général, présente un rapport de ses activités depuis le dernier congrès de novembre 1930.

Le rapport constate que les temps difficiles n'ont pas entravé la marche de l'Union. Plusieurs importantes assemblées générales ont eu lieu où les cercles de la région étaient représentés. Les cercles de Marionville et Treadwell ont été fondés depuis le dernier congrès.

L'exécutif a particulièrement étudié la question de l'industrie laitière et il espère voir se réaliser sous peu le désir de tous les producteurs de lait : le contrôle de la vente du lait en nature.

LES REMEDES par M. F. LAROSE

Après avoir remercié Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, l'Association d'Education, messieurs les curés, M. Ferdinand Larose, dévoué agronome des comtés-unis, et le "Droit", le rapport propose au congrès les remèdes suivants :

1o — Il croit qu'il faudra une aide aux cultivateurs pour l'aider à traverser la crise actuelle, soit en diminuant les taxes, soit par le secours direct.

2o — Il croit que le manque d'instruction agricole est en bien des cas, cause de l'insuccès de l'agriculteur. Convaincu que l'agriculture moderne n'est pas un métier, mais une science et un art, il est d'avis que le programme des écoles rurales n'est pas ce qu'il devrait être. Un manuel de science agricole devrait être mis dans les mains des enfants des écoles rurales. Il est d'avis qu'une école moyenne d'agriculture s'impose pour nos comtés, ou du moins des cours abrégés d'agriculture devraient être donnés dans les plus grands centres de nos comtés afin que nos cultivateurs soient parfaitement au courant des nouvelles méthodes. Ces cours ont été promis, et rien encore n'a été fait. On allègue le manque de professeurs parlant la langue française. Cette raison ne saurait s'éterniser. Si le gouvernement veut sincèrement des professeurs compétents, il n'a qu'à en former ou à les prendre dans la province voisine.

SECOND AGRONOME

Pour faciliter aussi l'instruction agricole pratique, il faudrait un agronome canadien-français par comté, ou du moins, l'agronome actuel, qui est débordé d'ouvrage, surtout depuis l'établissement de nos cercles, devrait avoir un assistant en permanence. Due au manque d'information, le cultivateur franco-ontarien ne fait que marquer le pas.



M. Rodolphe BEAUDET
Président diocésain

De plus, c'est difficile à dire, mais, votre exécutif est convaincu que nos cultivateurs ne sont pas en règle générale des éleveurs. Il n'y a, à notre connaissance, aucun ou bien peu d'éleveurs professionnels qui puissent faire concurrence aux éleveurs anglais. Parcourez les annuaires des expositions d'Ottawa, vous n'y trouverez aucun nom canadien-français. Ils brillent par leur absence. Votre exécutif constate que le grand mal dont souffre la classe agricole de notre race c'est le manque de coopération.

L'esprit de coopération chez le cultivateur est presque inconnu. Et cependant, il en a tant besoin. Le cultivateur franco-ontarien pourrait épargner bien des dollars s'il pouvait acheter au char ses engrais alimentaires et fertilisants. Il pourrait faire une concurrence bien plus efficace aux autres producteurs, s'il pouvait vendre au char, au lieu de vendre individuellement et par petites quantités. La coopération doit aussi s'étendre à l'outillage et au travail, à l'élevage, etc.

LA PETITE INDUSTRIE

Heureux sera le cultivateur qui saura se suffire, à soi-même, en produisant chez lui tout ce dont il a besoin, faisant renaître la petite industrie sous toutes ses formes. Quand le cultivateur ne peut produire certains articles, il doit s'efforcer d'acheter d'abord "chez nous", chez les cultivateurs qui peuvent vendre ce produit, chez le marchand local, ou du moins au pays, des articles faits au pays, afin d'amener le plus tôt possible la prospérité. Absorbé qu'il était par l'organisation de ses cercles, votre exécutif n'a pu s'occuper jusqu'ici d'une question qui aiderait considérablement la classe agricole, nous voulons parler des caisses populaires. Après avoir prêté quelque attention à ces caisses, votre exécutif croit qu'elles seraient d'un grand secours au cultivateur. Il invite donc chacun des cercles de l'Union à étudier cette question et à établir aussitôt que possible ces caisses dans chacune de nos paroisses, en faisant un choix de ses officiers.

Tous ces remèdes peuvent donc se résumer par cette pensée : "Le cultivateur doit se suffire à soi-même".

UN GRAND PAS

par M. l'abbé R. GLAUDE

Votre exécutif est d'avis que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens a fait un grand pas depuis le dernier congrès. Nous voulons parler de son affiliation à l'U.C.C. Ce désir d'affiliation avait déjà été exprimé lors du dernier congrès par votre aumônier général. Il est maintenant

une réalité. L'Union des Cultivateurs franco-ontariens conservera son nom et fonctionnera d'après les règlements des Unions diocésaines de l'U.C.C. La direction voyait dans cette affiliation beaucoup d'avantages, tels : Le Guide, La Terre de Chez Nous, le Comptoir Coopératif pour la vente du beurre et du fromage, ainsi que des animaux, un secrétariat parfaitement organisé, le nombre de membres qui devient une force dans nos justes revendications.

FEDERATION

Le désir de votre exécutif est maintenant de voir se conclure une fédération de toutes les associations agricoles, afin d'assurer l'efficacité des différentes unions.

Votre comité exécutif invite toutes les classes à travailler au succès de la classe agricole pour assurer le progrès de la minorité ontarienne, mais, les premiers intéressés, les agriculteurs, doivent surtout apporter toute la coopération et le courage dont ils ont fait preuve si souvent. Notre devise doit être dans le cœur de chacun :

"L'Union, c'est mon droit et ma force".

Respectueusement soumis,

R. GLAUDE, ptre,
Aumônier et sec. général.
M. A. LALONDE

Après la formation du comité des résolutions et d'élections, M. Aldéric Lalonde, président de l'Union des Cultivateurs catholiques de Québec, prononça une allocution dans laquelle il invita les fermiers à s'unir pour triompher du malaise.

On remarquait aux places d'honneur Son Excellence Mgr Forbes, MM. Beaudet, Lalonde, Abel Marion, vice-président de l'U.C.C., MM. les abbés Glaude et Limoges, M. Alfred Goulet, député de Russell au Parlement fédéral, Aurélien Bélanger, ex-député du même comté à Toronto et maintenant président général de la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. Rodolphe Beaudet souhaite la bienvenue aux assistants dans les termes les plus chaleureux. Il remercie les curés, le président de l'U.C.C., M. A. Lalonde, M. A. Marion, vice-président de l'U.C.C., l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, à l'abbé R. Glaude, aumônier de l'Union, aux directeurs de l'Union et à son vice-président, M. Albert Patenaude. Il fait un compliment bien tourné aux femmes et jeunes filles de l'assistance, félicite celles qui ont pourvu avec tant d'amabilité à l'organisation de la journée et dit que l'Union se sent plus forte lorsqu'elle sait le beau sexe allié à elle.

EN 1929

Puis il passe en revue l'oeuvre de l'Union.

C'est en 1929, dit-il, que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens prend naissance. Déjà, en 1926, l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario avait formé un comité pour s'enquérir de la situation des cultivateurs Franco-Ontariens, sentant la nécessité de les rallier. Trois ans ont été nécessaires et le premier congrès agricole, sous la présidence du regretté sénateur N.-A. Belcourt, avait lieu à Ottawa dans le Monument National. L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens prenait naissance, filiale de l'Association d'Education Canadienne-Française d'Ontario.

Monsieur l'archevêque For-
bes, sentant le besoin de l'Asso-
ciation catholique, donne à l'U-
nion un aumônier général dans
la personne de M. l'abbé R. Glau-
de, qui, partout dans l'Ontario
canadien-français, organise des
cercles. La réponse de nos agri-
culteurs est générale et enthousi-
aste. En 1930, un autre congrès
à Ottawa réunit les cultivateurs
sous la présidence de Monsieur
P. A. Prigent. Mais M. l'abbé R.
Claude, nommé curé de Gati-
nou Mills, occupé de sa paroisse,
se trouve difficilement le temps
de s'occuper aussi activement de
nos cercles, à son grand regret,
ceux-ci ralentissent leur travail.
Mais la crise qui devait, au
lieu de nos hommes publics, du-
rer très peu de temps, se conti-
nue les affectant très sérieuse-
ment. Alors, du peuple, se dé-
gage un mouvement de réclama-
tions qui suscite des assemblées
partout et surtout dans les deux
comtés de Prescott et Russell.
C'est alors que, en 1931, le bu-
reau de direction de l'Union des
Cultivateurs Franco-Ontariens
propose l'affiliation avec l'U.C.C.
En novembre 1931, Monsieur
Prigent que vous vous étiez don-
né comme président lors de votre
congrès, pressé par ses affaires
personnelles, croit qu'il est de
son devoir de se démettre de ses
fonctions et offre sa démission
au grand regret de l'exécutif.
L'Union avait perdu son premier
président, homme intègre et dé-
voué, le mieux qualifié pour oc-
cuper cette position. L'Union le
regrette. C'est alors, messieurs,
que votre exécutif se choisit un
nouveau président et que j'eus
le plaisir d'accepter cette charge
que j'ai essayé de remplir pour
le plus grand bien de chacun de
vous.

Qu'avons-nous fait ? Parlons
un peu de nos activités, 1931, une
année d'assemblées : Clarence,
3, Pascal, Embrun, Casselman,
Wendover, etc., etc. Ces réunions
ont revivifié nos cercles, les ac-
tivent lorsqu'ils commencent à se
dégager, soulèvent l'enthousiasme.
La cueillette des sinistrés de
la Saskatchewan me permet de
visiter S.-Eugène, Plantagenet et
la plupart de nos cercles, de faire
connaissance avec vous. Permet-
tez-moi, messieurs, que je vous fasse
quelques compliments de la charité
chrétienne et patriotique
que vous avez montrée à ce
moment. Votre réponse à l'appel
a été admirable et je vous en
fais encore le compliment. C'est
à cette époque que l'incident de
Vars est survenu. Cet incident
nous a, je crois, ouvert les yeux
et nous a démontré comment
nous devons compter sur nous
et réclamer par l'Union. Aussi
à la grande assemblée de Wendo-
ver où le président du cercle de
l'endroit, M. H. Labrosse, prési-
dait, a fait connaître ce que l'on
peut faire en matière de récla-
mation. Cette assemblée orga-
nisée par Monsieur le curé Ché-
ré, et M. Labrosse, a été un
véritable succès. Les maires de
toutes les municipalités de Rus-
sell et Prescott se trouvaient là
avec les députés de ces comtés
et ont pris connaissance des
griefs des cultivateurs, griefs
malheureusement trop réels. J'ai
admire ces bons agriculteurs qui
ont exprimé les vœux de leurs
paroisses en cette circonstance,
surtout quand je savais ce qu'il
en coûtait à ces gens de parler
devant cette assistance. Ils ont
montré du courage. Bravo, Mes-
sieurs. Demandez et vous rece-
rez. Demandez en corps, comme
à l'heure d'aujourd'hui, ensemble.
Avec l'U.C.C., j'ai participé le
17 juillet à la démonstration des
cultivateurs de Québec et Onta-
rio, réunis à Ottawa, avant la

Conférence impériale où nous
avons présenté un bref des de-
mandes des agriculteurs de ces
deux provinces. Ces brefs
avaient d'abord été étudiés à
Toronto par un comité tiré de
l'U.F.O. et de l'U.C.C. en rap-
port avec cette conférence im-
périale. J'ai eu le plaisir d'ap-
partenir à ce comité. Croyez que
nous avons proposé des mesures
qui pouvaient aider à l'agricul-
ture. Si, déjà, vous n'avez pas lu
le manifeste présenté au Pre-
mier Ministre, l'hon. R.-B. Ben-
nett, à cette occasion par l'U.C.C.,
je vous conseille de le lire, vous
trouverez là un remède à
la situation présente. Je fais
aussi partie du comité perma-
nent qui a été organisé à cette
réunion et qui doit se réunir de
nouveau le 14 courant afin d'é-
tudier des propositions à faire au
gouvernement fédéral au com-
mencement de cette session. Es-
pérons que quelque chose d'avan-
tageux pour notre industrie dé-
coule de nos délibérations.

QUESTIONNAIRE SEGUIN

Une autre assemblée très im-
portante a eu lieu à Embrun qui
a produit un résultat inattendu
et dont nous entendrons parler
à ce congrès, je n'en doute pas.
C'est le questionnaire Séguin. Je
suis heureux de vous dire que
M. C.-A. Séguin, averti de ce qui
transpirait de la situation désa-
streuse de ces commettants
d'Embrun a cru bon d'entrepre-
ndre une enquête locale sur l'état
des cultivateurs de Russell. L'U-
C.C.F.O. qui travaille pour les cul-
tivateurs a approuvé ce ques-
tionnaire, quoique pas complet,
pensant qu'il en résulterait des
informations utiles. Aussi, l'U-
nion a encouragé ses membres à
répondre à ce questionnaire.
Espérons qu'il servira à notre
élément.

Dans le courant de cette an-
née d'office, j'ai certainement
rencontré de l'apathie chez des
gens qui auraient dû être en-
thousiastes. Mais aussi, quel
plaisir ai-je ressenti lorsque
l'Association C.-F. d'Education
d'Ontario m'a offert ses services
avec cette prévoyance qui fait son
mérite. Le printemps ne pro-
mettait pas. La crise s'accen-
tuait, et vous souffriez. L'Asso-
ciation d'Education est cana-
dienne-française, notre Union
aussi. Nous sommes nés d'elle.
Elle se le rappelle. Sans moy-
ens, que pouvions-nous faire ?
Alors, elle dit : Pouvons-nous
faire quelque chose pour vous.
Essayons. Comment ? Le 28
avril, sous la présidence de M.
l'abbé L.-C. Raymond, vice-pré-
sident de l'A.C.F.F.O., une confé-
rence a lieu. Des hommes dé-
voués à l'agriculture se réunis-
sent, étudient les moyens pour
venir en aide à nos canadiens
français cultivateurs. Des réso-
lutions sont formulées et en-
voyées aux autorités. 169 lettres
sont expédiées aux députés fédé-
raux et provinciaux, exposant
le résultat de cette conférence.
Vous connaissez ces résolutions,
je vous en ai parlé. Mais non
contente de cette première réu-
nion, l'Association d'Education
en propose une autre plus im-
portante, à Montréal, le 27 mai,
dans l'édifice de la S.-Jean-
Baptiste où se réunissent des
représentants de la bonne presse
de Québec et d'Ontario avec un
groupe d'hommes dévoués dont
le président de l'U.C.C., M. A.
Lalonde. Le bon ouvrage se con-
tinue. Le résultat se fait déjà
sentir. On fait enquête sur l'in-
dustrie laitière et à cette session,
on va se préoccuper de la crise
agricole. Espérez, Messieurs les
cultivateurs ! Mille mercis en
votre nom à l'Association d'Edu-
cation C.-F. d'Ontario pour ce
qu'elle a fait pour nous.

ECOLE MENAGERE

M. l'abbé J. Laflamme, curé de
Sarsfield, raconte la fondation
de l'école ménagère de Sarsfield
où les jeunes filles canadiennes-
françaises peuvent apprendre les
arts domestiques et devenir ainsi
des maîtresses de maison modè-
les. Mlle Charlotte Cantin, di-
rectrice à l'école donne ensuite
un cours très intéressant sur les
travaux qui s'accomplissent à
Sarsfield.

M. Abel Marion, vice-président
de l'U.C.C. de Québec, prononce
ensuite une allocution très spi-
rituelle sur les avantages de
l'union pour la classe agricole.

M. A.-T. CHARRON

M. A.-T. Charron, sous-minis-
tre-adjoint de l'Agriculture fédé-
rale, représentant l'hon. R.
Weir, ministre de l'Agriculture
au Canada, explique le rôle de
son ministère et des fermes ex-
périmentales dans le développe-
ment agricole du pays.

M. P. Rancourt, président du
cercle d'Orléans, présente un
magnifique rapport sur l'indus-
trie laitière.

M. RANCOURT

M. Philibert Rancourt, prési-
dent du Cercle d'Orléans, filiale
de l'Union des Cultivateurs pré-
sente une étude détaillée sur
l'industrie laitière dans les com-
tés de Prescott et de Russell. Il
dresse le bilan d'une ferme de
200 acres, ses recettes et dépen-
ses. Il démontre qu'une telle fer-
me entraîne des dépenses an-
nuelles de \$1,925. L'industrie lai-
tière, moyennant 25 vaches, le
lait se vendant à 50 sous le cent
livres, apporte au fermier en
recettes la somme de \$750.00 an-
nuellement. C'est là son seul
revenu. Ce fermier rencontrera
donc un déficit net de \$1,500 par
année. M. Rancourt est d'avis
que le lait, pour rapporter un
profit suffisant à la subsistance
du fermier, devrait se vendre
\$1.54 le cent livres.

M. BÉDARD

M. Bédard, représentant du
Cercle de Wendover, encouragea
fortement les cultivateurs à s'u-
nir et à faire partie de cette
importante Union des Cultiva-
teurs Franco-ontariens. Sans
une union représentative des
Cultivateurs, dit-il en substance,
les démarches des cultivateurs
auprès des autorités ne produi-
sent aucun effet.

Ce dont le cultivateur a le plus
besoin actuellement est une ré-
duction de taxes. Les fermiers
des deux comtés, Prescott et
Russell, comme d'ailleurs, l'ont
bien compris et ont fait plusieurs
démarches aux sources les plus
autorisées. On leur a promis
coopération, mais rien n'a été
obtenu. "Nos députés, dit-il, ont
toute la bonne volonté d'aider à
la cause, mais que peuvent-ils
s'ils ne sont pas fortement ap-
puyés par une organisation in-
fluente.

M. l'abbé BROUSSEAU

M. l'abbé Brousseau, curé de
Hammond, traite d'un aspect
très pratique de l'industrie lai-
tière. Il fit appel à la logique
lucide du cultivateur. Il posa
un problème simple : Que cha-
que famille de cultivateur achète
une livre de fromage par semaine
pour sa propre consommation.
Si dans une paroisse, il y a 100
familles, dans un an ce village
aura acheté plus de 6000 livres
de fromage. Autant d'argent sera
dépensé pour une industrie loca-
le.

M. ALDERIC LALONDE

Présenté par le président, M.
Beaudet, à la séance du ma-
tin, qui fit un bel éloge du pré-
sident général de l'U. C. C., M.
Aldéric Lalonde apporta le mes-
sage de l'U.C.C. à laquelle l'Union
des Cultivateurs Franco-Onta-
riens est affiliée. Il fit l'éloge
de l'association qui a si bien

réussi, à toutes les autres clas-
ses. Il faut que les cultivateurs
trionphent de leur esprit d'indi-
vidualisme. "L'esprit d'indi-
vidualisme est devenu un défaut
à cause des circonstances dit-il.
Nous ne pouvons plus vivre iso-
lés avec le système économique
moderne, auquel nous sommes
soumis. Pour faire face à la si-
tuation que nous impose le mar-
ché international, il faut être
unis. Pour faire entendre nos
voix auprès des gouvernements,
il faut encore être uni."

M. Lalonde insista surtout sur
la nécessité de tenir une asso-
ciation professionnelle au-dessus
des partis politiques. "Il faut
s'unir pour coopérer non pour se
créer des embarras."

ELECTIONS

M. Rodolphe Beaudet a été
réélu président de l'Union des
Cultivateurs franco-ontariens.
M. Albert Patenaude a été réélu
vice-président. Les directeurs
pour l'année nouvelle seront MM.
Joseph Bédard, Lorenzo Savage,
Dolphus Tifley, Félix et Emilien
Geoffrion.

VOEUX EMIS

CONSIDERANT que les fils et
les filles des cultivateurs immi-
grent vers nos grandes villes par-
ce qu'ils sont sans emploi au
foyer :

CONSIDERANT que le culti-
vateur actuel se voit dans la né-
cessité d'acheter presque tout ce
dont il a besoin depuis la dis-
parition de la petite industrie;

CE CONGRES émet le vœu que
le remède le plus efficace pour
régler la crise agricole est de
retourner à l'industrie domesti-
que paroissiale et régionale, sous
toutes ses formes, tout en profi-
tant des progrès modernes.

CONSIDERANT le coût élevé
pour la construction et pour l'en-
retien des routes des comtés
unis de Prescott et Russell.

CE CONGRES émet le vœu
qu'une enquête soit demandée
sur l'administration du conseil
de comté relativement à la cons-
truction et à l'entretien de ces
chemins.

COURS AGRICOLES

CONSIDERANT qu'une des
causes de l'insuccès de nos cul-
tivateurs est dans bien des cas
le manque de connaissance des
méthodes modernes.

CE CONGRES émet les vœux
suivants :

1o — Que demande soit faite
au gouvernement provincial pour
la nomination d'un agronome
dans chacun des comtés de Pres-
cott et Russell, ou du moins qu'un
assistant bilingue permanent soit
accordé à M. Larose.

2o — Qu'une école moyenne
d'agriculture affiliée à l'Univer-
sité d'Ottawa soit établie pour
ces deux comtés, ou du moins
que des cours abrégés soient
donnés, chaque année, dans les
grands centres de ces comtés.

3o — Qu'un manuel français
d'agriculture soit mis entre les
mains des élèves des écoles ru-
rales.

CONSIDERANT que l'une des
causes du chômage actuel des
hommes et des jeunes gens dans
notre région, est l'emploi des
jeunes filles et des femmes dans
les bureaux du gouvernement
fédéral,

CE CONGRES émet le vœu que
ces femmes et ces jeunes filles
soient remplacées par des hom-
mes et des jeunes gens lorsque
ces personnes ne sont pas le
soutien de famille.

CONSIDERANT la grande mi-
sère dans laquelle se trouve la
classe agricole,

CE CONGRES émet le vœu que
le gouvernement provincial ab-
sorbe la taxe des routes provin-
ciales.

CONSIDERANT que les pro-
duits de toutes les autres indus-
tries reçoivent une protection,

CE CONGRES émet le vœu
que le gouvernement soit prié
d'accorder la même protection
aux produits agricoles.

CONSIDERANT que la "Terre
de Chez Nous" parle très peu de
notre région,

CE CONGRES émet le vœu
qu'une page spéciale de ce jour-
nal soit consacrée à notre ré-
gion.

CONSIDERANT que le gouver-
nement fédéral accorde des pri-
mes pour le lard à bacon,

CE CONGRES émet le vœu
que les cultivateurs profitent de
ces avantages.

CE CONGRES émet aussi le
vœu que le prochain congrès
soit tenu à Casselman.

CONSIDERANT que l'industrie
laitière est dans une grande mi-
sère,

CE CONGRES émet le vœu
qu'une prime sur le beurre et le
fromage soit accordée.

CONSIDERANT que le journal
le "Droit" a rendu des services
immenses à notre Union et à la
classe agricole en général,

CE CONGRES remercie le
"Droit" pour ses bons offices, et
émet le vœu que les cultivateurs
s'imposent des sacrifices pour
continuer leur contribution à
leur journal.

CONSIDERANT que l'une des
causes du malaise actuel est la
centralisation de l'industrie,

CE CONGRES émet le vœu
que l'idée émise en certains mi-
lieux en vue de centraliser les
fromageries soit rejetée.

CONSIDERANT les dépenses
occasionnées par le congrès gé-
néral annuel de l'U.C.C., tant
pour l'Union elle-même que pour
les différents cercles,

CE CONGRES émet le vœu
qu'à l'avenir ce congrès annuel
soit composé des délégués des
unions diocésaines et donne plus
d'attention aux congrès diocé-
sains.

SEANCE DU SOIR

La séance de clôture du congrès
hier soir fut très intéressante.
Cinq députés prirent la parole
pour dire combien ils approu-
vaient les principes de l'Union.

M. l'abbé L. Raymond, vice-
président de l'Association d'E-
ducation, fit un exposé du travail
de celle-ci dont l'Union des Cul-
tivateurs est une fille. M. Ray-
mond raconta les débuts de
l'oeuvre, sa nécessité pour la
sauvegarde des intérêts cana-
dien-français dans la province.
Il rappela les luttes qu'elle a
eues à soutenir, la fondation d'un
journal indépendant et catholi-
que, d'une école de pédagogie
et demanda aux cultivateurs
d'aimer un organisme qui les a
si bien protégés dans le passé
et dont l'oeuvre est toujours né-
cessaire.

AUTRES DISCOURS

M. Joseph Guérin, dévoué pré-
sident du comité de réception du
congrès, dit qu'il a constaté que
les Cercles agricoles sont la seule
planche de salut des cultivateurs.
Ils ont réveillé les gouvernements
et offrent l'avantage du nombre.
Il donne pour mot d'ordre aux
fermiers : Patience et courage!

M. J. Savage s'oppose à la cen-
tralisation des fromageries et
propose aux congressistes d'es-
sayer d'obtenir une réduction des
tarifs des médecins.

M. A. GOULET

M. Alfred Goulet, député de
Russell au Parlement fédéral, dit
que la crise actuelle a été en-
voyée par Dieu parce que nous
vivions trop vite et que nous n'al-
lions pas dans le droit chemin. Il
affirme que cette crise a été un
facteur d'union pour le cultiva-
teur.

Il demande aux fermiers, qu'il
considère des marchands tout
autant que lui-même, de pro-
duire des marchandises de choix,

(Suite à la page 42)

Le Congrès des ...

(Suite de la page 41)

afin de commander de meilleurs prix. Il parle aussi en faveur de la mise en conserve et du bien-fait des expositions si les nôtres veulent se donner la peine d'y participer.

M. C.-A. SEGUIN

M. C.-A. Séguin, député de Russell à la Législature de Toronto, dit que le questionnaire qu'il a envoyé aux fermiers révèle, à mesure qu'il reçoit des rapports, une situation terrifiante. Il veut coopérer avec les cultivateurs pour faire absorber le coût de la route provinciale par le gouvernement. Il approuve aussi la prime sur le beurre et le fromage. Il proposera à Toronto une suspension des taxes de comté. Il parle en faveur des caisses populaires comme moyen de fournir le crédit nécessaire aux fermiers. Il dit un mot d'encouragement pour les arts domestiques.

M. E. BERTRAND

M. Elie Bertrand, député de Prescott à la Législature provinciale, félicite l'Union de ses succès et encourage tous les assistants à économiser afin de traverser la crise. Il préconise l'amour de la terre, héritage sacré légué par les ancêtres, qu'il faut consacrer.

M. A. BELANGER

M. Aurélien Bélanger, ex-député de Russell à la Législature d'Ontario, résuma son discours en posant une question.

Après avoir vanté les bienfaits d'une association telle que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, M. Bélanger se demande comment il se fait que l'industrie agricole qui est l'industrie basique de notre prospérité et de notre avenir national, soit la seule industrie du pays qui ne puisse bénéficier du crédit accumulé dans les banques, les compagnies fiduciaires et les compagnies d'assurance, pendant que ces institutions financent toutes les industries, excepté celle que tout le monde reconnaît comme la première, la plus importante.

Tout notre système industriel est basé sur le crédit, dit M. Bélanger, c'est-à-dire qu'on fait de l'argent avec l'argent des autres. Toutes les classes en profitent, excepté la classe agricole. "Il faudrait nécessairement étudier cette anomalie, qui est une des faces du problème qui se pose", dit-il.

L'ex-député de Russell fit un bel éloge de l'association, de l'union forte et effective. Votre congrès, dit-il, aux congressistes, permet de belles espérances, mais il ne faudra pas se croiser les bras, en retournant chez nous. "Il faut faire votre union plus grande et plus forte, par le nombre d'abord, et ensuite par la sagesse de vos délibérations et l'unité dans l'action".

Il est malheureusement vrai, de continuer M. Bélanger, qu'actuellement la classe agricole, la plus nombreuse, la plus forte partout, aux urnes électorales, est la classe la moins écoutée auprès des gouvernements. M. Bélanger explique que le manque d'une association, qui pourrait parler au nom des agriculteurs a toujours manqué. "Alors, comment savoir que telle demande est bien justifiable et qu'elle représente bien la voix de toute la population rurale ou du moins d'une majorité".

Pendant son stage d'office à la Législature, ce qui lui a fait le plus défaut, c'est une association forte pour l'appuyer, moralement surtout, auprès du gouvernement, dit M. Bélanger.

LE Dr HURTIBISE

Le docteur R. Hurtibise, député du comté de Nipissing, dans le Nord-Ontario, dit quelques mots, très tard dans la soirée, y allant lui aussi de son mot d'encouragement. Comme un des vice-présidents de l'Association d'Education, le docteur Hurtibise rappela le temps où il parcourait les comtés de Prescott et Russell, pour une autre cause : celle de la conservation de notre langue, alors que nous luttions pour nos écoles, menacées mortellement par le Règlement XVII.

Le député de Nipissing souhaita du courage aux cultivateurs de Prescott et Russell. Il leur souhaita de s'entendre et de s'unir, pour présenter un front uni à la crise, et étudier ensemble les moyens propres à venir en aide à la classe agricole. Lui aussi fit l'éloge de l'association pour les fermiers, qui, aujourd'hui sont forcés par les circonstances un peu cruelles, à renoncer à l'individualisme.

"Vous, cultivateurs canadiens-français, vous pouvez donner l'exemple au reste de la population agricole du pays, en ce temps de crise économique, qui n'épargne personne, mais qui semble atteindre d'une manière toute particulière, la classe agricole.

M. BRADETTE

M. J.-U. Bradette, lui aussi député d'un comté rural, du plus grand comté rural du pays peut-être, en effet, le comté de Témiscamingue dans le Nord-Ontario, émit le vœu, que si la population rurale des vieilles paroisses du Québec ou de l'Ontario doit émigrer, que ce soit plutôt vers le Nord que vers le Sud, c'est-à-dire aux Etats-Unis. Il félicita le Congrès pour ce qu'il en avait vu, n'ayant pas assisté à toutes les délibérations. "Vous avez bien fait de commencer par vous agenouiller, dit-il, au commencement de cette journée. L'église est encore le meilleur ami du colon et c'est un fait psychologique que les nouvelles paroisses canadiennes-françaises s'étendent autour d'un clocher. On sent le besoin chez-nous de se grouper autour de la croix et du presbytère", ajouta-t-il.

M. le curé J.-H. Limoges remercia tout le monde et se fit l'interprète général pour féliciter les femmes et les jeunes filles de leur bonne cuisine.

CHANTEURS CECILIENS

Les petits chanteurs Céciliens, sous la direction de M. Joseph Beaulieu, professeur à l'Université d'Ottawa, ont répondu à l'invitation de M. l'abbé Rodrigue Glaude, aumônier de l'Union des Cultivateurs, et ont exécuté, au crépuscule de ce Congrès annuel des cultivateurs, un répertoire de jolies chansons canadiennes. Leur costume de scouts, leur maintien altier, leurs voix mâles et variées, autant de notes gales au milieu de ce vibrant congrès.

Visite l'Europe à 82 Ans

Mme Elisabeth Massapust, de Floral Park, N. Y. écrit : "J'ai 82 ans je jouis d'une excellente santé et cela est dû, en grande partie, au Novoro du Dr Pierre que j'emploie depuis 36 ans et qui n'a jamais manqué de m'aider. L'année dernière j'ai visité l'Europe et j'ai beaucoup joué de mon voyage." Si l'on fait quelque peu attention aux fonctions de l'estomac, de la digestion et de l'élimination en employant de temps à autres cette préparation faite de plantes et à laquelle on peut se fier, on favorisera grandement la bonne santé. Ecrire pour renseignements à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LES ENGRAIS CHIMIQUES "ALBATROS"



ULTRA SUPERPHOSPHATE "20%" (en sacs de 125 lbs)
SUPERPHOSPHATE 16% (en sacs de 125 lbs)
SULFATE D'AMMONIAQUE 20% — prix sur demande
MURIATE DE POTASSE 48% (en sacs de 200 lbs)
SULFATE DE POTASSE 45% (en sacs de 200 lbs)
NITRATE DE SOUDE 15% — prix sur demande
SCORIES THOMAS 16% assimilable — prix sur demande
ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES — prix sur demande

Fournisseurs officiels du Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée

VENEZ NOUS VOIR OU ECRIVEZ-NOUS

INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITED

71, rue Saint-Pierre -:- QUEBEC

Manufacture à Saint-John, N. B. — Production annuelle 50,000 tonnes.

Adressez vos commandes au Comptoir Coopératif de l'U. C. C.
5505 Boulevard S.-Laurent, Montréal.

ANNONCE COLLECTIVE

Le Cercle de S.-André de Kamouraska a encore à vendre, cette année, plusieurs beaux agneaux et agnelles, race Cheviot, tous sujets de première classe. S'adresser à : J.-Alp. Desjardins, secrétaire.

Saint-Isidore (Dorchester)

Le 25 septembre, le Cercle de l'U. C. C. a tenu son assemblée. Etaient présents : M. le curé, aumônier du cercle, et près d'une centaine de personnes parmi lesquelles on remarquait un grand nombre de dames qui s'étaient rendues à cette assemblée dans le but d'entendre une conférence qui devait être donnée par le médecin de la paroisse, le Dr H. Labrecque. Comme ce dernier n'a pu se rendre à cette assemblée, ces dames ont promis d'être de nouveau présentes quand cette conférence sera annoncée.

Puis l'on prit connaissance du questionnaire reçu du bureau central. MM. Théophile Parent, Polycarpe Fortier, Joseph Coulombe, Joseph Z. Parent, Edouard Turgeon, Désiré Nadeau, Augustin Hamau, J.-Isidore Guillemette et le secrétaire furent chargés d'y répondre.

Monsieur le Curé et Monsieur le Vicaire furent aussi invités à faire partie du comité.

Une résolution en rapport avec la classification du beurre il se commet certaines erreurs qui sont de nature à ne pas donner satisfaction aux fabricants et aux fournisseurs de lait;

Considérant que le classement du beurre est fait de manière à favoriser de préférence le beurre pasteurisé;

Attendu qu'un marché spécial demande un beurre non pasteurisé : Il est en conséquence résolu, proposé par M. Polycarpe Fortier, secondé par M. Joseph Bégin, que des instances soient faites auprès des autorités chargées de s'occuper de la classification du beurre, afin que le beurre soit classé d'après son juste mérite, qu'il soit pasteurisé ou non.

Et l'assemblée fut ajournée.

J.-D. BOUTIN, président,
J.-F. GUILLEMETTE, sec.

Congrès diocésain de RIMOUSKI

A Rimouski, Place de l'Hôtel-de-ville

sous le haut patronage de

S. E. Mgr Courchesne

- 9 heures : Messe à la Cathédrale, par Mgr Verreau, ancien aumônier diocésain ; Sermon par S. E. Mgr Courchesne.
- 10 heures : Réunion à l'Hôtel-de-ville :
1o Ouverture par M. Mathias D'Amours, directeur diocésain ;
2o Action de l'U.C.C. par M. Aldéric Lalonde, Président général ;
3o Le rôle des cercles de l'U.C.C. par M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain.

12 heures : Dîner.

1.30 heure : 1o Causerie : Moratoire (crédit d'urgence) Caisses populaires (crédit normal) par M. J.-B. COTE

2o La Colonisation par M. Albert Rioux, 1er Vice-Président

3o Résolutions :

Coopération
Caisses populaires
Crédit agricole
Moratoire
Colonisation
Ecoles paroissiales agricoles
Cours d'hiver
Réforme du congrès

4o Election du bureau de Direction.

LE SOIR

- 8 heures : Réunion sous la présidence de S. H. le Maire de Rimouski ;
Allocution de Son Honneur ;
Allocution de Mgr Courchesne ;
Causerie de M. J.-N. Albert, inspecteur des agronomes ;
Causerie : Les arts domestiques par le Colonel Wilfrid Bovey (sous réserve)
Conclusions par le R. P. Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C.

O CANADA

Tél. Harbour* 2116

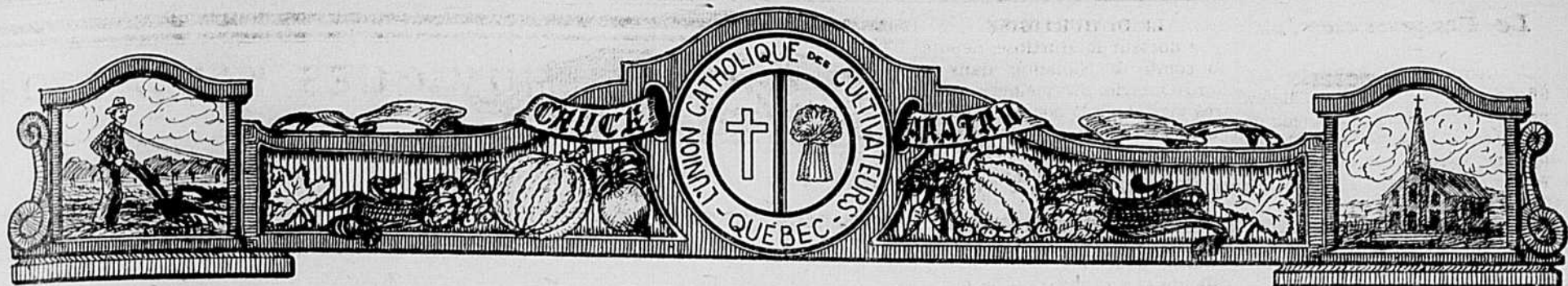
E. W. CARON

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — chars assortis

Demandez les produits CARONA



COLLATION DES DI- PLOMES DE L'U.C.C. A SAINT-HUBERT Témiscouata

Le dimanche, 9 octobre, une grande cérémonie a eu lieu à S.-Hubert à l'occasion de la collation des 68 diplômes mérités par les brillants élèves de cette paroisse qui ont suivi les Cours-à-Domicile de l'U.C.C.

Cette manifestation eut lieu dans l'église à l'issue de la grand-messe, après que le Saint-Sacrement eut été enlevé du tabernacle.

S.E. Mgr Courchesne avait bien voulu honorer de sa présence et faire lui-même la remise des diplômes aux lauréats; S.E. prononça un magnifique discours qui dura trois quarts d'heure et parla du retour à la terre, la grande nécessité de l'heure.

MM. les Curés de la région avaient répondu à l'invitation de M. l'abbé Stanislas Roy, curé de S.-Hubert, l'âme dévouée de l'instruction agricole. On remarquait au chœur les curés de S.-Honoré, S.-Jean de Dieu, Notre-Dame du Lac, Rivière bleue, S.-Epiphane, S.-Cyprien, Saint-Clément et le Rév. S. Bélanger.

La séance était présidée par M. Jules Malenfant, président du Cercle de l'U.C.C. et en plus du clergé, désigné plus haut, on voyait à ses côtés, M. Auguste Scott, Secrétaire des Cours-à-Domicile, et M. Martin, agronome de l'Isle Verte.

M. Scott démontra l'absolue nécessité des Cours-à-Domicile et présenta les diplômes à Monseigneur Courchesne pour la distribution.

M. l'abbé S. Roy donna ensuite le résultat des inscriptions pour le Cours d'Economie rurale qui va paraître au prochain jour dans "La Terre de Chez Nous", 140 élèves sont inscrits parmi lesquels on remarque le maire de la paroisse, le notaire, l'abbé Roy lui-même et l'abbé S. Bélanger.

M. l'abbé Roy termine par un vibrant appel auprès de ses confrères présents à la cérémonie, il leur demande de s'intéresser aux Cours-à-Domicile, tous acceptent chaleureusement.

La chorale de S.-Hubert qui avait chanté le Credo du Paysan au début de la cérémonie, la termina par le chant O Canada.

Ce fut une grande journée, elle a fourni la preuve, si preuve était nécessaire, que le clergé est toujours dévoué aux intérêts de la classe agricole et qu'il sait et veut aider l'agriculture à se relever, malgré les difficultés des temps présents.

Ceux qui ont assisté à cette belle manifestation en garderont un impérissable souvenir.

Chez nos jeunes à S.-Georges de Beauce

Une grande fête agricole a eu lieu le 11 octobre à S.-Georges de Beauce en l'honneur des jeunes gens qui font partie du Cercle des Jeunes Agriculteurs de cette paroisse. Cette fête a été tenue sous la présidence d'honneur de Mgr Hilaire Fortier, P.D., curé de S.-Georges de Beauce, et la présidence active de M. Gustave Bourque, président du Cercle. Plusieurs officiers du Ministère de l'Agriculture étaient présents pour assister à la remise des diplômes mérités par les jeunes qui ont suivi les Cours par correspondance de l'U.C.C., donnés par des professeurs de l'Ecole d'Agriculture de S.-Anne de la Pocatière dans le journal "La Terre de Chez Nous". Plusieurs prix spéciaux ont aussi été remis parmi lesquels il faut mentionner la médaille d'or gagnée par Roland Roy, du Cercle de Saint-Georges, vainqueur du Concours du Mérite Agricole Provincial, et une superbe coupe en argent donnée par le ministère de l'Agriculture. M. Josaphat Paquet, reçut une médaille d'argent et un prix en or de \$10.00. M. Emile Quirion, eut une médaille de bronze et un prix spécial de \$5.00 en or.

Cette distribution de prix eut lieu en présence d'une assistance considérable qui ne ménagea pas ses applaudissements pour les membres du cercle de S.-Georges, qui, bien que de fondation récente, a déjà connu de si beaux succès, principalement par la victoire de M. Roland Roy, au Concours du Mérite Agricole des Jeunes, dans la Province. La Commission Scolaire de la municipalité de S.-Georges et le Cercle Agricole se sont fait aussi un devoir d'encourager ces jeunes agriculteurs et ont donné plusieurs prix pour les récompenser de leurs efforts.

La distribution des diplômes et des prix eut lieu dans la salle Lacroix. On y remarquait Mgr Fortier, curé de S.-Georges, MM. Florian Champagne, inspecteur des agronomes, le R. Frère Walberg, Directeur du Cercle, M. l'abbé A. Chabot, vicaire, M. Georges Michaud, inspecteur des Cercles de Jeunes Agriculteurs, M. Evangéliste Poulin, M. Armand Joubert, agronome du comté, plusieurs notables de la paroisse.

Dès le début de la soirée, M. Gustave Joubert, président du Cercle, souhaita la bienvenue à tous ceux qui assistaient à cette fête agricole et il invita le secrétaire, M. Roland Roy à donner le rapport des activités du Cercle. Celui-ci compte 37 membres dont la plupart ont assisté aux 30 séances tenues. Pendant l'année 98 conférences ont été données tant par les membres que par des conférenciers du dehors.

Au cours de l'hiver dernier, deux journées agricoles ont été tenues. MM. Camille Bouchard et J.-C. Magnan en furent les principaux conférenciers. "Aux séances régulières du cercle, les membres ont suivi les cours par correspondance donnés dans le journal "La Terre de Chez Nous" par les professeurs de l'Ecole

M. Charles Gagné PROFESSEUR



BIOGRAPHIE

Né à S.-Gilles de Lotbinière sur une ferme, le 25 septembre 1894. Termine ses études classiques au collège de S.-Anne, en juin 1916. Etudie l'agronomie à l'Ecole d'Agriculture en 1916, 1917 et 1918. En 1919 et 1920, étudie l'Economie rurale à l'Université Cornell, Etats-Unis, et y prend le grade de Maître es Sciences agricoles. Débute dans l'enseignement de l'Economie rurale à l'Ecole d'Agriculture de S.-Anne, en septembre 1920. En 1921 et 1922, visite des pays européens pour y étudier, particulièrement à l'Institut National Agronomique de Paris et à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Bonn, Allemagne, les sciences économiques. De retour au Canada, à la fin de 1922, reprend l'enseignement, pour le continuer jusqu'à présent, de l'Economie rurale à S.-Anne.

Collaborateur à la Page Agricole de l'Action Catholique, de l'Action Canadienne-Française, de l'Actualité Economique et du Canada Français.

Publié, à l'Ecole Sociale Populaire, "Notre Problème Agricole en 1924". Propriétaire d'une ferme depuis 1927, il s'y adonne à l'aviculture et à l'industrie laitière depuis 1928.

NOTE. Une erreur de typo nous a fait dire dans notre causerie de mercredi dernier qu'il y avait 80 inscriptions pour les Cours-à-Domicile, c'était 480 qu'il aurait fallu mettre. A l'heure actuelle le nombre est de 575.

d'Agriculture de S.-Anne de la Pocatière.

Un concours de jardinage a été tenu cet été et 35 membres y ont pris part. Chaque membre devait cultiver un jardin de 45 pieds par 40. Le gouvernement provincial distribuait gratuitement les graines nécessaires et un sac d'engrais chimiques. Les jardins furent visités par les agronomes et les prix attribués. M. Roland Roy a été particulièrement à l'honneur en gagnant la médaille d'or du Concours du Mérite Agricole des Jeunes. Il a obtenu une bourse pour un cours d'un an dans une Ecole d'Agriculture, une coupe en argent donnée par le minis-

Les cours-à-domicile d'Economie Rurale

AVANT DE COMMENCER LES COURS

Quelques-uns vont probablement être surpris de voir que le premier Cours-à-Domicile d'Economie Rurale ne paraît pas dans La Terre de Chez Nous de cette semaine. N'allez pas croire que c'est un oubli!!! L'U.C.C., après s'être entendu avec l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne, a décidé de retarder ces cours, jusqu'à la première semaine de novembre.

Nous avons pris cette attitude, pour permettre à ceux qui ne se sont pas encore inscrits de le faire sans trop tarder. Nous tenons cependant à vous dire que vous pourrez vous inscrire à n'importe quel temps de l'année, pourvu que ce soit avant l'examen et que vous ayez rempli les conditions pour suivre ces cours. De plus au mois de novembre les travaux de la terre seront à peu près terminés, ce qui vous permettra de pouvoir étudier plus facilement les cours à mesure que vous les recevrez.

Ce retard va permettre également à ceux qui veulent suivre les Cours-à-Domicile et qui ne sont pas encore abonnés à La Terre de Chez Nous de pouvoir le faire; avant l'ouverture de ces cours. Nous ne saurions trop insister, pour que tous les élèves qui suivent ces cours reçoivent le journal, d'abord vous aurez beaucoup plus de facilité, pour étudier, si vous avez votre propre cours. Ensuite en découpant les cours dans La Terre de Chez Nous à chaque semaine, vous aurez entre les mains un cours d'Economie Rurale des plus pratiques pour vous tous. En effet, lorsque vous aurez reçu tous les cours, vous pourrez très bien les relier chez vous, sans qu'il vous en coûte un sou. Vous n'aurez qu'à prendre deux morceaux de carton assez résistants et un peu plus grands qu'une page du journal, vous placerez vos cours entre ces cartons et avec une alêne, vous percerez cinq ou six trous, sur le bord de gauche de vos feuilles et des cartons. Avec une corde, vous relierez le tout ensemble et vous aurez ainsi un beau volume "d'Economie Rurale" qui vous sera des plus utiles.

Vous n'êtes pas sans savoir que ces cours ne seront publiés que dans "La Terre de Chez Nous"; vous ne pourrez trouver nulle part ailleurs les renseignements que monsieur Charles Gagné vous donnera dans ces cours.

Nous comprenons bien que c'est souvent difficile, en ces temps de crise, de trouver un dollar, pour s'abonner à "La Terre de Chez Nous". Tachez d'épargner sur les choses qui ne vous seraient pas absolument nécessaires et placez un dollar sur un abonnement à "La Terre de Chez Nous", il vous rapportera du 100%. Le volume seul que vous pourrez vous relier chez vous vaudra plus que le prix de votre abonnement. Plusieurs aujourd'hui voudraient bien pouvoir se procurer le dernier Cours-à-Domicile, mais ils ne le peuvent. Soyez plus prévoyants que ceux-là et abonnez-vous immédiatement, pour pouvoir avoir le cours au complet. Vous trouverez sûrement plus tard dans ce volume d'Economie Rurale des recettes qui vous permettront d'économiser plus que le dollar déboursé.

D'ici le mois de novembre, revenez chaque semaine à cette page, nous vous promettons une série de petits conseils utiles. Si, par hasard, vous avez besoin de quelques renseignements plus détaillés, écrivez-nous sans gêne, nous sommes à votre entière disposition.

Vous n'êtes pas encore inscrits?... Pourquoi ne le faites-vous pas immédiatement?

Auguste SCOTT
Secrétaire des Cours-à-Domicile
Sainte-Anne de la Pocatière
Kamouraska

NOS DIPLOMES

Mlle Juliette Bernier, S.-Rémi de Tingwick (Arthabaska)	96.1%
Mlle Louisa Beauchesne, S.-Rémi de Tingwick (Arthabaska)	95.1%
M. Léo Hébert, Waterville, Compton (Arthabaska)	83%
M. Bertrand Pard, S.-Rémi de Tingwick (Arthabaska)	74%

tère de l'Agriculture. M. Josaphat Paquet a gagné une médaille d'argent, M. Emile Quirion, une médaille de bronze.

Voici maintenant la liste des diplômes donnés aux membres qui ont suivi les cours par correspondance dans le journal "La Terre de Chez Nous".

Avec Très Grande Distinction: M.M. Léonidas Paquet, Roland Roy, R. Poulin, Mlle Elise Lessard, Albert Lessard, Florian Gilbert, Georges-Hervé Roy, Gustave Bourque, Ernest Dutil, Roland Poirier, Mlle Adrienne Boucher.

Avec grande distinction: MM. Armand Caron, Ovilla Gilbert, Champlain Paquet, Roméo Car-

rier, Fernand Rancourt, Florian Roy, Davila Gilbert, Eugène Rancourt, Alphéodor Paquet, Wilfrid Gilbert, Marius Morin, Lucien Duval, Roland Rancourt.

Avec distinction: Mlle Carmel Dutil, MM. Oscar Drouin, Gonzague Rancourt, Emile Bolduc, Benoît Roy, Mlle Alice Veilleux.

Satisfaction: Lucien Bourque, Paul-Emile Drouin, Paul-Emile Veilleux.

Mgr Fortier se plut à féliciter ces jeunes de leur initiative et les encouragea à suivre les directives qui leur étaient données par les officiers du ministère de l'Agriculture, afin de développer leurs connaissances agricoles.

Aux anciens —

un grand passé

AUX JEUNES AGRICULTEURS

Aux jeunes —

un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme."

FORMATION DES PRAIRIES ET DES PATURAGES

(suite)

III — MELANGES POUR PRAIRIES ET PATURAGES.

De toutes les récoltes de la ferme, celle que l'on prépare le moins c'est, sans doute, le pâturage.

On utilise, pour le pacage, les vieilles prairies qui ne donnent plus assez de foin; les endroits incultes produisant des plantes indigènes de plus ou moins de valeur, sans songer que l'herbe est aussi une récolte, utile et nécessaire, autant que celles du foin et du grain.

C'est quand les animaux sont au pâturage, dans la plus belle partie de l'année, que les grosses productions devraient être enregistrées. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Après quelques semaines de bons rapports, au printemps, les rendements diminuent, les troupeaux dépérissent parce qu'ils ne trouvent plus suffisamment de quoi manger. C'est une situation anormale qu'il faudrait s'efforcer de corriger.

En plus de la fertilisation du sol, souvent nécessaire, le choix des plantes qui doivent composer le pâturage, contribue, aussi, grandement, à maintenir une herbe abondante et succulente durant toute la saison de végétation.

Quelques suggestions.

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer, ici, des mélanges de plantes parfaits pour former des prairies et des pâturages; cette tentative serait irréalisable et d'un caractère trop absolu pour être raisonnable. Cependant, les quelques indications qui vont suivre pourront, peut-être, servir de grandes lignes aux praticiens et leur fournir l'occasion de faire des observations aussi intéressantes qu'utiles en attendant que les expériences des Fermes Expérimentales nous fournissent plus de précisions.

Les cultivateurs qui ne sèment que du mil et du trèfle pourraient employer, dans les terres franches et de bonne qualité, le mélange suivant qui a déjà donné de bons résultats:

Mil	6 lbs
Trèfle rouge	2 "
Trèfle d'Alsike	4 "
	18 lbs
	à l'arpent

Comme il y a, dans une livre de mil, environ 4 fois plus de graines que dans une livre de trèfle rouge et 2 fois plus de graines que dans une livre de trèfle d'Alsike, ce mélange donnerait à peu près trois plantes de mil contre deux de trèfle rouge et alsike réunis.

Si la prairie est plutôt fraîche, on pourrait diminuer un peu la quantité de trèfle rouge et augmenter celle du trèfle d'Alsike.

Dans les terres très humides, qui doivent produire du foin et du pâturage, on pourrait semer le mélange suivant à l'arpent:

Mil	3 lbs
Fétuque des prés	3 "
Agrostide commune	2 "
Trèfle rouge	2 "
Trèfle d'Alsike	4 "
Trèfle blanc	1 "
	15 lbs

Pour une prairie sur sol sec, quand on a en vue la production du foin et le pâturage, le mélange pourrait être composé de:

Mil	2 lbs
Dactyle pelotonné	3 "
Paturin des prés	3 "
Trèfle rouge	4 "
Luzerne	3 "
Trèfle d'Alsike	2 "
Trèfle blanc	1 "
	18 lbs

Pour le pâturage, sur une terre légère, sèche, on devrait obtenir un résultat satisfaisant avec un mélange composé à peu près comme suit:

Paturin des prés	2 lbs
Paturin du Canada	2 "
Brome inerme	2 "
Ray grass de l'Ouest	2 "
Dactyle	3 "
Trèfle d'Alsike	4 "
Luzerne	4 "
Grand trèfle rouge	2 "
Trèfle blanc	1 "
	22 lbs

A la Station Expérimentale de S.-Anne de la Pocatière la plus grande quantité moyenne de matière sèche a été produite en 1928 et en 1929 par le mélange que voici:

(rapport de 1929)	
Mil	6 lbs
Dactyle pelotonné	2 "
Fétuque des prés	2 "
Paturin du Kentucky	2 "
Agrostide	2 "
Trèfle rouge	3 "
Trèfle d'Alsike	2 "
Trèfle blanc	1 "
	25 lbs
	à l'acre

A la même Station Expérimentale de S.-Anne on a constaté que: "Pour la production du foin, pour une période de cinq ans, les plus hauts rendements en matière sèche ont été donnés par des mélanges contenant soit des fétuques, soit du dactyle, soit du fromental et même de l'agrostide en plus du trèfle rouge de l'Alsike et du mil."

Un grand nombre d'autres bons mélanges peuvent être composés mais nous croyons inutile de multiplier davantage les suggestions. Ce qui semble le plus important, pour le moment, c'est d'ajouter deux ou trois espèces nouvelles à celles généralement employées: le mil, le trèfle rouge et alsike.

On ne trouvera pas ces semences dans le commerce aussi facilement que celles du mil et du trèfle mais les marchands grainetiers devraient pouvoir les fournir à peu près toutes.

Il peut être difficile de semer ensemble des graines de poids et de volume différents. Il vaudrait mieux, dans ce cas, faire deux semis; l'un composé des graines volumineuses et légères, l'autre comprenant les graines lourdes. La distribution sera, ainsi, plus uniforme.

Joseph FERLAND, B.S.A.

La question de l'avance de l'heure

Nous venons à peine de retrouver l'heure normale, l'heure du "Bon Dieu", et on sera peut-être surpris d'entendre parler du sujet. Cependant, tant de récriminations, pour la plupart fondées, se sont fait entendre sur cette question que nous prenons la liberté d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

L'avance de l'heure a été décidée dans la période la plus critique de notre histoire contemporaine, il fallait à tout prix économiser sur tout, le peuple était mis à la ration, le combustible manquait, il était donc naturel d'agir de la sorte.

En est-il encore de même, nous ne le croyons pas, l'avance de l'heure contribue à augmenter les difficultés économiques entre les campagnes et les villes, pour l'avantage de qui? nous nous le demandons.

Certes, il est agréable pour un citadin qui passe l'été à la campagne de terminer son travail en ville une heure plus tôt et de jouir des belles soirées au grand air, loin du bruit et à l'abri de la poussière.

Ne serait-il pas possible de lui assurer les mêmes avantages en décrétant l'ouverture des bureaux, des magasins, des banques, une heure plus tôt et de même pour la fermeture. Quel changement y aurait-il pour lui? Aucun; en admettant qu'il commence à 9 heures parce que sa montre et les pendules des villes indiquent 9 heures, il n'en reste pas moins vrai qu'il n'est que 8 heures et s'il quitte son emploi à 6 heures, heure de sa montre toujours, il est quand même 5 heures.

A quoi bon alors, se donner tout ce trac, ce changement d'horaire pour les trains, lequel cause souvent des erreurs, ennui pour les visiteurs et les clients de la campagne quand ils viennent en ville, et tout cela pour économiser quoi? Nous nous le demandons.

On nous dira peut-être que les gens de la campagne pourraient eux aussi avancer leurs horloges, belle affaire, est-ce que ça fera tomber la rosée plus tôt, à la saison des fanages, est-ce qu'ils pourront abandonner leurs moissons dans les champs quand le soleil sera encore bien haut à l'horizon? Nous ne le croyons pas.

L'heure est la régulatrice du temps, elle devrait être la même pour tout le monde, nous avons connu des paroisses où il y avait trois sortes d'heure, celle du "moulin", celle du village et celle de l'église et nous pouvons assurer que ce système causait beaucoup d'erreurs.

Il nous semble, à notre humble avis, qu'il serait beaucoup plus intéressant de changer l'heure d'ouverture des bureaux et même des écoles dans les villes, que de jeter une semblable perturbation dans les relations entre les villes et la campagne.

Nous avons le temps d'y penser, nous dira-t-on; peut-être, dans tous les cas, il serait bon que chacun étudie la question, sans parti-pris ou égoïsme et probablement que le changement d'heure ne serait pas le grand progrès que certains prétendent, et qu'une heure uniforme serait la bienvenue.

L'égouttement du sol

Les labours d'automne sont avancés en beaucoup d'endroits, nous pouvons espérer que ceux qui restent à faire seront terminés avant l'hiver.

Nous profitons de la circonstance pour rappeler aux intéressés, et ils sont nombreux, de la nécessité de voir au bon égouttement de leur sol. Nous avons vu, ces jours-ci, de grands champs bien labourés et du fait que l'on n'avait pas tiré les raies d'égouttement, une grosse quantité d'eau y séjournait.

Peut-être cette eau pourra-t-elle s'écouler avant les gelées, soit qu'elle s'évapore ou qu'elle s'infiltre dans le sous-sol, en sera-t-il de même dans quinze jours, trois semaines, il faut le demander au Père Hiver, en attendant, il nous paraît bon que chaque cultivateur ait soin de faire ses rigoles d'écoulement des eaux.

Le sol a besoin d'air, l'eau empêche qu'il pénètre, c'est déjà un premier et assez gros inconvénient, mais c'est surtout pour le printemps prochain qu'il faut prendre les dispositions indispensables si l'on veut ensemencer de bonne heure.

Combien, chaque année, voit-on de cultures retardées parce que les champs n'étaient pas égouttés et cela pourquoi? Parce qu'à l'automne précédent, on a négligé de tirer quelques raies de labour où c'était nécessaire, et, fait curieux à noter, ce sont toujours les mêmes qui sont pris.

Il ne faut pas oublier que tout s'enchaîne, les labours en retard, le mauvais égouttement, la préparation du sol au printemps, les semailles, tout se tient jusqu'à la maturité. Ne voit-on pas quelquefois deux champs voisins: l'un a déjà sa récolte en herbe; l'autre attend la herse, arrive le mois d'août, un est prêt à se laisser dépouiller de sa récolte mûre et l'autre... eh bien! l'autre attend que la sienne mûrisse.

Il faut, en agriculture, être très prévoyant, la profession est et restera tributaire des saisons, c'est pourquoi nous recommandons à tous ceux qui ont des terres basses, de préparer, sans retard, leurs fossés d'écoulement des eaux; quand la terre sera gelée, on pourra peut-être y penser, il sera trop tard.

R. M. P.

Les chargements de grain sur le C.N.R.

Durant la période de sept jours terminée mercredi le Canadien National a chargé dans l'Ouest environ 6,000 wagons de grain de la récolte de 1932, soit près du double de la quantité chargée durant la période de 1931 correspondante. Durant cette période il a été vendu 11,923,000 boisseaux contre 7,938,000 l'an dernier. Au Manitoba il a été vendu 1,483,000 boisseaux, en Saskatchewan 5,515,000 et en Alberta 4,924,000 boisseaux.

Depuis le premier août le Canadien National a chargé 39,270 wagons de grains ce qui représente une augmentation de 20,000 wagons sur la période de l'an dernier correspondante.

Congrès de l'industrie laitière

La Société d'Industrie laitière a tenu son congrès annuel à Chicoutimi et a procédé ensuite aux élections qui ont donné les résultats suivants:

Patrons: l'hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, Ottawa; l'hon. A. Godbout, ministre de l'Agriculture, Québec; Président, M. J.-H. Crépeau, de S.-Camille de Wolfe; vice-président, l'hon. M. J.-C. Ouellet, de Lac Etchemin; Directeurs, M. Zénon Bérubé, de S.-Donat, R. mouski; Pierre Gagnon, M.P.P. de Rivière Ouelle, Kamouraski; Gaudiose Côté, de S.-Vallier, Bellechasse; Alphonse Lapierre, de Saint-Sébastien, Frontenac; Évangéliste Grégoire, de S.-Malachie; Eugène Turcotte, de S.-Bonaventure, Yamaska; F. Gélinas, de Rouville; Nap. Dufresne, de Roxton-Falls; M. Poupart, de S.-Isidore, Laprairie; J.-H. Philie, de Valleyfield; l'hon. M. Moreau, de Roberval; Samuel Gobeil, de La Patrie, Compton; notaire La Terrière, Les-Eboulements; Charles Laganière, de Grondines, Portneuf; Arsène Denis, de S.-Norbert, Berthier; M. Mandeville, Val-de-la-Patrie; F.-X. Trudel, de Montréal; Jos. Tremblin, de S.-Scholastique; Émile Poirier, de Ferme-Neuve, Labelle; L.-A. Charlebois, de S.-Télesphore, Soulanges.

De très intéressantes conférences ont été données au cours de ce Congrès. L'hon. Godbout, ministre de l'Agriculture, a assisté à une réunion et a parlé de petites beurreries, lesquelles paraissent trop nombreuses dans certaines paroisses, et a demandé aux producteurs de lait de s'entendre à ce sujet, afin d'obtenir des produits de toute première qualité.

Le travail fait au cours de ce Congrès doit porter les meilleurs fruits pour l'avantage de la classe agricole toute entière, nous souhaitons le plus franc succès aux officiers et directeurs de cette Association.

Magnifiques trophées de chasse

Les chasseurs commencent à revenir de la forêt avec leurs trophées et s'il faut en juger par les rapports enthousiastes qui ont été reçus au service de la chasse et de la pêche du Canadien National la chasse est excellente cette année dans le nord de la Province de Québec et dans les autres provinces.

Jusqu'ici l'honneur d'avoir tué l'original avec le plus beau panache semble revenir à M. K.-B. Jonckes, de Sherbrooke, P.Q., qui a tué, près de LaChute, un élan dont le panache mesurait 60 pouces de large. Sans constituer un record pour la Province de Québec ce panache est certainement le plus beau de la saison.

Dans les Provinces Maritimes la chasse est aussi très bonne. M. G.-W. Hills, de New York, président de l'American Tobacco Company, chassant près de New-castle, N.B., a tué un élan dont le panache mesurait 52 pouces de large et avait 16 pointes.

CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit : "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales", 5505 Boul. Saint-Laurent, Montréal. On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Il y a là plus qu'une question de probité.

Le taux légal est de 5%, s'il n'est pas mentionné dans le contrat. Et vous n'avez pas à payer plus légalement par là, à moins que par votre serment, votre créancier pourrait établir qu'il y a eu une convention par laquelle vous deviez payer 6%.

Taxes pour la vente

QUESTION. — Je me rappelle d'avoir vu dans le journal de l'agriculture, il y a un an ou deux que la taxe de vente sur les produits de la ferme d'une ville ou village était abolie, mais tout de même, la ville de X nous charge une taxe. Existe-t-il une différence entre celui qui vend et livre immédiatement ou celui qui vend et retourne livrer plus tard ? — P.M.

REPONSE. — Le nouvel article 700 du code municipal, tel qu'amendé en 1931, se lit comme suit :

"Une corporation locale peut imposer et prélever certains droits annuels ou taxes sur tous commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux, occupations, arts, professions, métiers, ou moyens de profit et d'existence, exercés ou exploités par une ou des personnes, société ou corporations, dans la municipalité.

Ces droits ou taxes peuvent être plus élevés pour les personnes qui ne résident pas ou qui résident depuis moins de douze mois dans la municipalité, que pour celles qui y résident depuis douze mois ou plus.

Rien dans le présent article ne confère à une corporation locale le droit d'imposer une taxe sur les horticulteurs, les agriculteurs et les cultivateurs en général, ainsi que sur les apiculteurs, qui vendent les produits de leurs fermes, ni sur les sociétés coopératives agricoles constituées en corporations en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles, ni sur les syndicats coopératifs constitués en corporations pour des fins agricoles en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de Québec.

Clôture — Presqu'île

QUESTION. — Je possède un terrain situé dans une presqu'île dont le marais qui la sépare est cultivable, je mets des animaux sur ce terrain, mon voisin aussi. Suis-je obligé de faire la clôture seul ou si mon voisin est obligé de faire sa part comme moi ? — UN ABONNE DES ILES.

REPONSE. — Votre cas est plutôt difficile à régler parce que je ne connais pas la situation exacte des lieux. Cependant, il y a une chose certaine, c'est que ce marais appartient à quelqu'un. Quand un terrain, où passait une rivière est desséché, ce terrain se partage avec les terrains riverains, suivant la ligne des eaux existant quand il y avait de l'eau.

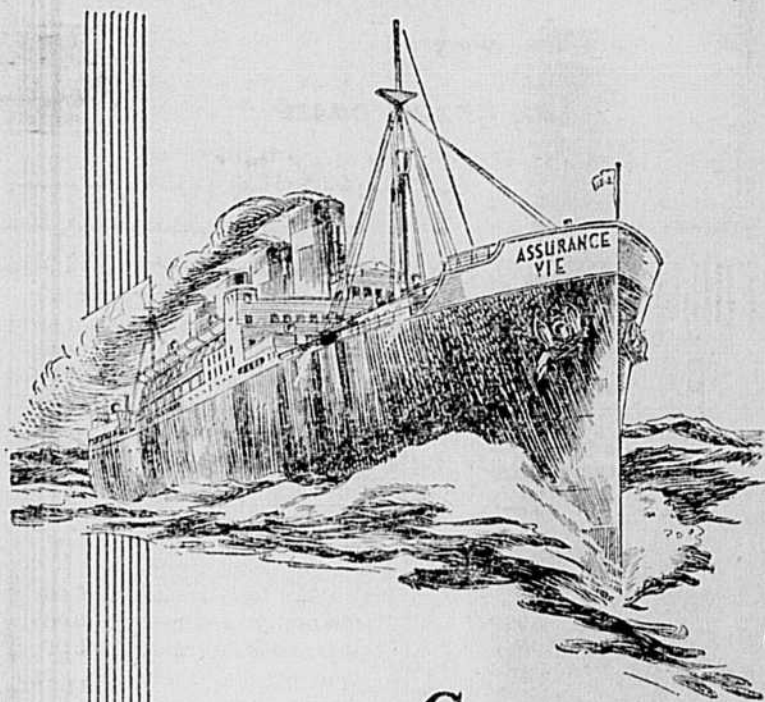
Dans votre cas, il s'agit donc de délimiter où finit votre terrain et quelle proportion de ce marais doit être annexé à votre terrain. Ou encore ce marais fait partie de la terre voisine, d'après sa description et alors, vous n'auriez pas droit à ce terrain.

A tout événement, tout propriétaire peut obliger son voisin à ériger entre leurs héritages respectifs, une clôture ou autre séparation suffisante, suivant la coutume établie dans la municipalité. Vous avez donc droit d'ériger cette clôture de votre voisin pour délimiter vos terrains respectifs, mais avant cela, il faudrait établir où est la ligne de division entre les deux terrains.

Commissaires d'Ecole — Qualification

QUESTION. — J'ai une terre à mon nom au rôle d'évaluation mais elle n'est pas à mon nom au bureau d'enregistrement, je voudrais savoir si je peux occuper la place de commissaire d'école ?

REPONSE. — NON.



» » » Supporte Chaque tempête

COMME un navire qui fait sûrement son chemin sur une mer agitée, l'Assurance Vie supporte chaque tempête financière.

Des millions de Canadiens ont trouvé que, même au temps des plus grandes adversités, l'Assurance Vie offre la plus sûre protection. Les épargnes sont conservées intactes. L'avenir est constamment sauvegardé.

Considérez votre propre Assurance Vie — la sécurité qu'elle offre à vous et à votre famille. Pouvez-vous concevoir un autre placement qui vous offre les mêmes garanties en temps de détresse ? Où pourriez-vous trouver la même protection contre les incertitudes ?

Vous pouvez compter sur l'Assurance Vie pour vous aider à supporter chaque tempête. Consultez un représentant de l'Assurance Vie — son avis et ses conseils pourraient vous être extrêmement précieux.

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance



QUESTION. — Je voudrais savoir si c'est d'obligation de donner des avis à domicile pour convoquer une assemblée de commissaires ?

REPONSE. — Non.

QUESTION. — J'ai tiré mes lignes avec mes deux voisins d'accord, je voudrais savoir en chan-

geant le voisin plus tard s'il pourrait exiger des lignes d'arpenteur ?

REPONSE. — Faites constater votre accord par un arpenteur et enregistrez-le au bureau d'enregistrement. Autrement, ça ne vaut rien. Si la ligne est bien établie, un notaire peut faire un contrat enregistrable.

EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

AVARD

Particulièrement nos rations spéciales pour les vaches laitières, préparées avec les meilleurs ingrédients et mélangés dans mon moulin, dans le but d'augmenter la production du lait, de diminuer le coût d'alimentation, et d'augmenter les bénéfices. Toutes ces moulures sont manufacturées selon des formules fournies par les experts du gouvernement.

QUESTION. — LA TERRE DE CHEZ NOUS appartient-elle seulement aux trois actionnaires qui sont mentionnés dans sa charte : M. Aldéric Lalonde, M. Paul Boucher et Me C.-H. Lalonde ?

Si non pourquoi n'a-t-on mentionné que ces trois personnes ? Ces Messieurs peuvent-ils se prévaloir de leur titre d'actionnaire pour retirer des dividendes quelconques ?

REPONSE. — Je dois répondre catégoriquement que LA TERRE DE CHEZ NOUS n'appartient pas aux actionnaires incorporateurs et que rien dans les règlements de la compagnie ne motive un droit pour eux de réclamer un dividende ou autre chose de cette compagnie.

Et afin d'être bien compris de tous ceux qui pourraient encore entretenir des doutes relativement à la constitution de L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS voici en résumé l'organisme de cette Union : Tout d'abord, une charte d'incorporation doit être demandée par au moins trois personnes, et ces trois personnes sont les directeurs provisoires jusqu'au jour de la première assemblée annuelle de la compagnie, laquelle dans notre cas a été tenue lors du congrès annuel de 1930. A cette date, les trois actionnaires d'incorporation, à savoir : A. LALONDE, PAUL BOUCHER et C.-H. LALONDE, ont été dessaisis de leurs actions dans ces compagnies et qu'ils ne détiennent plus en leur nom, depuis cette date, aucune action, ni dans LA TERRE DE CHEZ NOUS, ni dans LE COMPTOIR COOPERATIF, ni dans L'UNION. Il est donc bien évident que n'étant plus actionnaires, ils n'ont droit à absolument rien dans l'organisme de l'Union ou du journal ou du comptoir.

L'Union

L'Union n'a pas d'actions, il ne saurait être question des actionnaires ; l'Union n'a que des membres en vertu de sa charte et ne peut pas avoir d'actionnaires. Les membres sont les personnes ayant payé leur cotisation annuelle et qui se conforment aux règlements existants de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Elle a vendu à la compagnie LA TERRE DE CHEZ NOUS l'organisation de son journal, en vertu de son règlement No XX pour sept actions entièrement libérées du capital action de la compagnie LA TERRE DE CHEZ NOUS INC. et une action de LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. L.T.E.E.

Règlement No XX

"Que l'offre ci-dessus mentionnée à l'effet de céder, transporter et vendre cette partie de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc. comme étant l'organisation et la publication du journal "La Terre de Chez Nous" à la compagnie "La Terre de Chez Nous Inc." en considération de l'émission en faveur de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc. de sept actions entièrement libérées d'une valeur au pair de CENT dollars (\$100) chacune, du capital-action de la compagnie, et une action au nom de Le Comptoir coopératif de l'U. C. C. Limitée".

Le Comptoir Coopératif

Aucun actionnaire ne peut posséder une action dans LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. à moins qu'il ne soit membre de l'Union. Parce que LE COMPTOIR COOPERATIF

n'est qu'une filiale de l'Union et ne peut exister que pour le bénéfice de l'Union. C'est la loi fédérale qui exige qu'un comptoir coopératif ne puisse exister que pour le bénéfice des membres d'une catégorie d'individus comme les cultivateurs ou de leur association comme l'Union.

Par et en vertu de son règlement No XXI et qui se lit comme suit : L'Union a vendu son comptoir coopératif à sa filiale.

Règlement No XXI

"Que l'offre ci-dessus mentionnée à l'effet de céder, transporter et vendre cette partie de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc. connue comme étant l'organisation et le comptoir coopératif à la compagnie Le Comptoir Coopératif de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc., de 26 actions entièrement libérées d'une valeur au pair de cent dollars (\$100.00) chacune, du capital-action de la compagnie, à une action au nom de La Terre de Chez Nous Inc."

La Terre de Chez Nous

Comme on peut le voir par les deux règlements sus-décrits, il y a huit actions d'émission sur le capital-action de cette compagnie, dont sept en faveur de l'Union et une en faveur du Comptoir. En plus, il y a trois actions d'émission, lesquelles sont au nom du Président et des deux Vice-Présidents, ex-officio de l'Union Catholique des Cultivateurs. Et ses officiers ne détiennent ces actions que pour le compte et au nom de l'Union, lesquelles actions tombent ex-officio au nom de leur remplaçant quand ils sont élus lors du congrès annuel.

POUR ME RESUMER : dans l'Union, il n'y a pas d'actionnaires.

Dans le Comptoir Coopératif, il y a vingt-six actions au nom de l'Union, une au nom de la Terre de Chez Nous et trois respectivement au nom du Président et des deux Vice-Présidents de l'Union, ex-officio.

Dans La Terre de Chez Nous, il y a sept actions au nom de l'Union, une au nom du Comptoir et trois au nom du Président et des deux Vice-Présidents, ex-officio.

C'est donc en définitive exclusivement à l'Union Catholique des Cultivateurs qu'appartiennent les trois associations susdites, agissant cependant dans les deux autres compagnies par l'entremise de cinq promoteurs de l'Union, à savoir : Le Président, et ses deux Vice-présidents, avec en plus deux autres qui sont spécialement nommés lors de la réunion annuelle. Il n'y a donc personne détenant des actions de cette compagnie en son nom personnel.

Intérêt — Taux légal

QUESTION. — J'ai acheté du terrain sans qu'il y ait, sur le contrat, de taux marqué pour l'intérêt. On s'était convenu de 6% mais vu que ce n'est pas marqué, puis-je m'en tenir au taux légal. Si oui, ai-je le droit de me faire rembourser les années que j'ai payé à 6% ? — UN ABONNE.

REPONSE. — Votre question, telle que posée, présente un problème moral ainsi qu'un problème légal. Si vous admettez que la convention des parties était de 6% et que vous l'avez payée pendant un certain nombre d'années, je ne vois pas comment, pris sur serment, vous pourriez nier cet état de chose.

Une attention spéciale est donnée aux commandes de groupes.
Seule Meunerie du genre dans Québec
Tancrède Avard
34-36, rue Henderson Qué.



Le marché de la dernière heure



Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi 17 octobre 1932

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Porcs de choix,	
180 à 220 lbs	4.25 à 4.50
Prime de 1.00 par tête	
Porcs à bacon,	
160 à 230 lbs	4.25 à 4.50
Porcs de boucherie,	
160 à 240 lbs	4.25 à 4.50
Porcs légers,	
160 et moins	4.25 à 4.50
Coupe de 75c	
240 à 270 lbs	4.25 à 4.50
Coupe de \$2.00	
Porcs extra lourds,	
200 et plus	4.25 à 4.50
Coupe de \$3.00	
Truie	3.00 à 3.75

BOUVILLONS	la livre
Choix	4.25 à 4.50
Bon	3.50 à 4.00
Moyen	2.75 à 3.25
Commun	2.00 à 2.25
Commun (léger)	.01 1/4 à .01 3/4

VACHES	la livre
Choix	.02 3/4 à .03
Bon	.02 1/4 à .02 3/4
Moyen	.02 à .02 1/4
Commun	.01 1/4 à .01 1/2
Très commun	.00 1/2 à .01

TAURES	la livre
Choix	.03 à .03 1/4
Bon	.02 3/4 à .03
Moyen	.02 1/4 à .02 3/4
Commun	.01 1/4 à .01 3/4

TAUREAUX	la livre
Choix	.02 à .02 1/2
Bon	.01 3/4 à .02 1/4
Moyen	.01 1/4 à .01 3/4
Commun	.01 à .01 1/4

VEAUX DE LAIT	la livre
Bon	.05 à .06 1/2
Moyen	.04 à .04 1/2
Commun	.03 1/2 à .04

VEAUX DE CHAMPS	
Bon	.02 1/4 à .02 1/2
Commun	.02 à .02 1/4

AGNEAUX	la livre
Bon	.04 1/2 à .04 3/4
Moyen	.04 1/4 à .04 1/2
Pesants	.03 1/2 à .04
non castrés	.03

MOUTONS	la livre
Bon	.02 à .02 1/2
Moyen	.01 1/2 à .02
Commun	.01 à .01 1/2

Animaux abattus

VIANDES ABATTUES	la livre
Porc frais No 1, 90 à 140 lbs	6
Porc frais No 2, 140 à 275 lbs	5 1/2
Porc frais No 3, 175 à 225 lbs	5
Veaux choix	.09
Veaux No 1	.08
Veaux No 2	.07
Veaux No 3	.06
Veaux No 4	.05

VOS VENTES

Semaine du 3 au 10 octobre

OEUFs

Frais Extra la dz.	.35
Frais Premiers la dz.	.28
Seconds la dz.	.19

MIEL BLANC	la livre
Blanc No 1	0.09
Chaudière de 5 lbs	0.08
Chaudière de 30 lbs	0.07

POIS	le minot
Canadiens	\$1.95
FEVES	le minot
Canadiennes	\$1.50

FOIN	au char, la tonne
(f.a.b.) Montréal	

De Trèfle	9.00
De Mil	10.00
PAILLE	au char, la tonne
De blé, d'avoine	5.00

POMMES DE TERRE

Patates de Québec, en grenier,	les 90 lbs
No 1	.55
No 2	.50

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

	au char, en sacs
Première patente	2.25
Deuxième patente	1.95
Forte à boulanger	1.90
Farine pâtisserie	1.65
SEL	le sac
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	1.10
En pierre (sac de 100 lbs)	1.25

ALIMENTS A BETAAIL	la tonne
Son	17.25
Gru rouge	19.25
Middlings	24.25

Farine de viande cuvée	
(65 pour cent)	64.00
Ecaillés d'huîtres	20.00
Gravier	20.00
Farine fourragère	27.00
Gluten	24.00

	le minot
Blé à engrais No 1	.58
Avoine alimentation	.30
Orge Can. Ouest No 4	.36
Mais sud africain	.57
Sarrasin, le 100 lbs	.95

GRAIN MOULU	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.25
Blé d'Inde cassé	1.25

TOURTEAUX	la tonne
De lin	29.00
De Coton	30.00
Drèches de brasserie	17.00
Drèches de distillerie	17.00

Une histoire de noix... et de pigeons

Ces journées grises et tristes d'octobre me remettent en mémoire une petite aventure d'il y a près de trente ans. Par un samedi matin d'octobre, nous étions donc partis, mon frère et moi, deux gamins de huit et neuf ans pour aller aux noix. Les chênes abondaient dans ma paroisse natale, les noyers par contre étaient plutôt clairsemés. Il fallait franchir au moins quatre milles pour en découvrir et s'y approvisionner de ces noix longues dont l'amande est d'un goût si fin. Le trajet se faisait partie par terre, à pied naturellement, et partie par eau.

Nous marchions d'un pas rapide et insouciant jusqu'à la "gueule" du ruisseau. Là nous nous embarquions sur une chaloupe vermoulue qui nous portait tant bien que mal à quelques cents pieds des noyers convoités dans le "défilé" de la côte. Ce jour-là, nous fîmes une abondante cueillette de noix et sans voir poindre à l'horizon aucune silhouette inquiétante. Le plus agile de nous, juché dans l'arbre, remplissait les fonctions à la fois de sentinelle et de gaulleur. En un rien de temps, nos deux sacs de capacité très respectable furent aux trois quarts remplis et traînés vers l'embarcation dissimulée avec des précautions de braconnier, parmi les joncs et les roseaux.

Le retour s'accomplit sans incidents. La chaloupe faisait eau comme un écumoire, mais heureusement nous suivions la grève et la rivière était peu profonde. Lorsque nous eûmes mis pied à terre, force nous fut de nous rendre compte que nos poches de noix étaient décidément un peu lourdes et ventruées. Après des haltes de plus en plus longues et fréquentes, nous finîmes par arriver, à moitié chemin, à la grange située à l'extrémité de la ferme paternelle. Après délibérations, nous décidâmes d'y laisser nos noix pour qu'elles puissent y sécher à loisir. Tout le monde sait, n'est-ce pas, que ces noix sont recouvertes d'une enveloppe verdâtre qui tache terriblement les doigts. Une fois exposée à l'air, cette enveloppe, ou brou, comme l'appelle le dic-

POULETS ABATTUS

Sélectionnés A

6 lbs et plus	0.21
5 1/2 lbs à 6 lbs	0.20
5 lbs à 5 1/2 lbs	0.19
4 1/2 lbs à 5 lbs	0.18
4 lbs à 4 1/2 lbs	0.17

Nourris au lait, 3c de plus.

Sélectionnés B, 2c de moins.

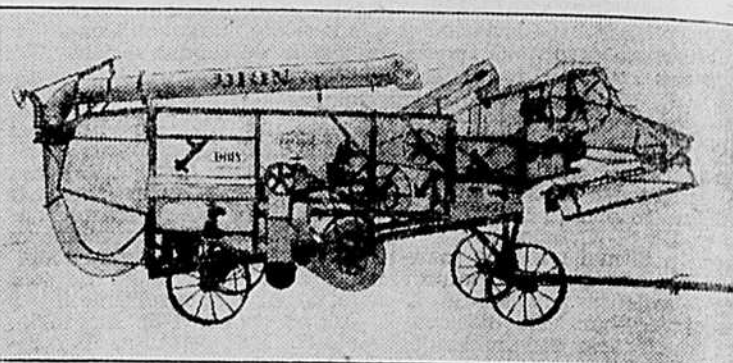
POULES ABATTUES

Sélectionnées A

5 lbs et plus	0.17
4 1/2 lbs à 5 lbs	0.16
4 lbs à 4 1/2 lbs	0.15

Sélectionnés B, 2c de moins.

PRINCIPES AVANT LES ANNEES



POURQUOI LES CULTIVATEURS

préfèrent-ils la batteuse "DION" ?

PARCE QUE :

Elle fait un travail en alimentation, en séparation et en nettoyage comme aucune n'a pu le faire à date. PEU DE POUVOIR. BAS PRIX. FABRIQUEE AU CANADA PAR

Dion & Frère

Sainte-Thérèse

(TERREBONNE)

Circulaires et renseignements gratuits sur demande sans aucune obligation pour personne.

tionnaire, noieit et sèche rapidement. C'est alors un plaisir d'ouvrir et de manger la noix. Nous avisâmes donc une pile de madriers de pin étendus sur les solives au-dessus de la "batterie".

A la fin de janvier nous songâmes à notre réserve. Mon père devait justement aller chercher une charge de foin à la grange. A peine y étions-nous rendus que nous escaladons solives et poutres pour constater notre cachette violée et nos noix disparues. Imaginez notre désespoir, notre ressentiment, notre indignation ! Quels pouvaient bien être les coupables ? Nous nous creusions la tête, les suppositions allaient leur train. — "A moins, dit mon frère, que ce soit les B ?" Nos idées s'étaient rencontrées. Les B... habitaient à quelques arpents de la grange. C'était un veuf dont la figure était ornée de favoris à la mode antique ; il vivait avec son neveu, un vieux garçon un peu niais et mystérieux. Mon père cherchait à faire dévier les soupçons et nous invite à oublier la chose, mais vainement ; nous nourrissons déjà des projets de vengeance.

Quelques mois plus tard, après une randonnée dans le rang du ruisseau, nous passâmes devant la maison des B... Personne. La porte était cadenassée. Nous furetons autour des bâtiments. Nos noix disparues nous remontaient au cœur. Sur la tablette du pigeonier, deux superbes pigeons roucoulaient langoureusement. — "Si nous prenions ces pigeons pour payer nos noix ? dit l'un de nous. Jamais tentative ne fut mieux accueillie. Nous réussîmes à capturer les

deux volatiles et nous dévalons en trombe chez-nous à travers champ où nous racontons notre prouesse. Mal nous en prit, car mon père a toujours été très chatouilleux sur le chapitre de l'honnêteté. C'était ni plus ni moins un vol et des plus vilains, nous fut-il dit. En vain nous argumentâmes que ces pigeons devraient payer pour nos noix, nous dûmes céder aux remontrances paternelles. En pleurnichant, nous voulûmes immédiatement rendre la liberté aux pigeons, mais mon père nous explique qu'il faudra aller les rapporter nous-mêmes le lendemain matin et qu'il nous accompagnera. La restitution ne suffisait pas, il fallait la réparation.

Vous pouvez croire que notre nuit fut peuplée de cauchemars et de rêves affreux. Nous voyions s'avancer vers nous des figures grimaçantes aux favoris embroussaillés, qui se transformaient subitement en pigeons gros comme des vaches, qui roucoulaient au milieu des éclats de tonnerre. Ah, quelle nuit, quelle nuit ! Au matin nous partons donc, avec mon père, nous deux, nos deux pigeons et notre courtoise honte. Triste cortège ! Nous fîmes en soufflant de larmes et de repentir les excuses voulues aux B... qui prirent la chose en riant. De noix, il ne fut naturellement pas question. Mais périssent nos noix et que les pigeons roucoulaient jusqu'à la fin des temps, l'honneur était sauvé et nos tranches finies. Je n'ai jamais oublié cette salutaire leçon d'honnêteté qui m'était donnée il y a près de trente ans. Depuis j'ai continué à aimer les noix, mais ne me parlez jamais de pigeons.

CER.

Prix du beurre et du fromage

Semaine du 12 octobre

BEURRE

430 boîtes de beurre pasteurisé No 1	21 1/4 c. la lb.
119 boîtes de beurre pasteurisé No 2	20 1/2 c. la lb.

FROMAGE

519 boîtes de fromage blanc No 1	10 1/8 c. la lb.
84 boîtes de fromage blanc No 2	9 1/8 c. la lb.
101 boîtes de fromage coloré No 1	10 1/4 c. la lb.
43 boîtes de fromage coloré No 2	9 1/4 c. la lb.

Toutes les expéditions doivent être adressées au NOM DE L'U.C.C. à Montreal Rail & Water Terminals, Place Viger.

N.B. En cas de réclamation, mentionnez S.V.P. le numéro d'enregistrement.



En Avancant Sur l'Age

Vous serez grandement aidé à conserver une bonne santé si vous faites usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il stimule les fonctions de l'estomac

Il facilite le procédé de digestion

Il aide à régler les intestins

Il augmente le flux urinaire

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles qui pourraient conduire à un abus. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif : .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre :
Toux, gourme, bronchite et souffle.
Excellent pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir les vers. Elles débarrassent à us 1 des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix : 50c la bouteille.



Agent pour tout le Canada
Dr Jos. COMTOIS
S.-Barthélemy, — P. Q.

MALADIE DE LA PEAU

C'est remarquable combien plusieurs cas d'herpétisme, d'eczéma ou d'entérite, ont été rapidement guéris par l'onguent "Camphrex". Avec cette annonce, envoyez aujourd'hui 10 sous pour offrir d'essai.

La Camprex Campagna Fabrique,
S.-Paul de Chester, Qué.

A VENDRE : Un cheval perche-
ron de trois ans; Boeufs Hol-
steins d'un an et veaux du prin-
temps; troupeau accredité,
Moutons Oxford; mâles d'un an
et agneaux du printemps, tous
enregistrés. S'adresser à Arthur
Roy, S.-Perpétue, (Nicolet).

AVIS AUX CULTIVATEURS pour
faire effiler vos "clippers". Ou-
frage garanti, prix \$0.75. Allez
toujours chez Emile DURAND,
employé de la Coopérative Fédé-
rée et propriétaire de l'Hôtel
NATIONAL, PRINCEVILLE, Qué.

Chez DUPUIS

c'est moins
cher

C'est un fait, l'argent est
rare et chacun cherche à
avoir des marchandises du-
rables tout en payant
moins cher. C'est pour-
quoi des centaines de mille
clients se servent du
catalogue Dupuis pour leurs
commandes postales. Ils
savent que chez Dupuis, ils
sont chez eux et sont plei-
nement protégés par notre
garantie. Faites vos achats
chez Dupuis et payez moins
cher.

ACHETEZ CHEZ DUPUIS

ce que vous ne pouvez
trouver chez votre
marchand local.

ESCOMPTE DE
5%

Aux membres des Associations
Agricoles pour commandes
de \$25.00 et plus.

Comptoir Postal
Dupuis Frères
Montréal

Aiguisage de "CLIPPERS", de
toutes sortes de lames au prix de
55 sous le set. Ouvrage garanti,
épreuve faite avant le renvoi.
Dix ans d'expérience, je me sers
moi-même des mêmes lames de-
puis 12 ans. Je paie les frais de
retour. Théophile Proulx, Saint-
Ours, (Richelieu).

GRATIS
AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU MANUEL
ENVOYÉ SUR DEMANDE
RECEVET MOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
554 RUE STE. CATHERINE E. MONTREAL

Nécessité de l'organisation de la classe agricole

CAUSERIE PREPAREE PAR
M. JOS. FERLAND

Nous publions ci-dessus une
causerie très intéressante prépa-
rée par M. Jos. Ferland, B.S.A.,
Inspecteur de la Division Fédé-
rale des Semences, membre du
Comité Consultatif de l'U.C.C.

Ce travail avait été préparé
pour le Congrès diocésain de
Sherbrooke; malheureusement le
manque de temps n'a pas per-
mis qu'il soit donné, nous le re-
grettons pour les auditeurs de
cette belle journée et nous es-
pérons que nos lecteurs voudront
bien le lire avec intérêt, il en
vaut la peine.

Ce n'est pas sans hésitation
que j'ai accepté de vous parler de
la nécessité d'une organisation
solide de la classe agricole, des
points de vue religieux, nation-
al, social et économique.

Non pas que le sujet manque
d'importance. Au contraire, c'est
plutôt sa grande importance,
jointe au manque de préparation
que j'avais pour le traiter con-
venablement, qui m'a fait crain-
dre de l'aborder. De plus, je
n'ignorais pas qu'il se trouverait
ici plusieurs personnes beaucoup
mieux qualifiées que moi pour
exposer cette question avec com-
pétence et autorité.

Cependant, devant l'insistance
de l'Aumônier diocésain et croy-
ant pouvoir être utile peut-être
à mes concitoyens, je n'ai pas
voulu refuser ma part de travail
et je me suis mis résolument à
la tâche. Voilà pourquoi je viens
vous exposer bien simplement le
fruit de quelques réflexions et
du peu d'expérience que j'ai pu
acquérir dans l'exercice de mes
attributions.

NECESSITE DE L'UNION

Est-il besoin de parler encore
d'union, d'organisation, aux cul-
ivateurs? On en a tant parlé
depuis quelques années et il y a
tant de groupements un peu par-
tout et pour toutes sortes d'ac-
tivités que chaque individu, il
me semble, devrait être pénétré
de cette idée. Pourtant, la classe
agricole reste encore la plus ré-
fractaire à cette forme d'action,
quoiqu'elle en ait un besoin réel
et urgent.

Qui dit union dit : force, puis-
sance; qui dit individualité dit :
faiblesse, incapacité.

L'union véritable, c'est la réu-
nion de toutes les capacités in-
dividuelles en un faisceau puis-
sant qui servira à l'avantage de
chaque associé.

Quand un cultivateur est uni
à d'autres cultivateurs il béné-
ficie de l'influence de tout le
groupe; tandis que s'il est seul,
il n'a que sa seule influence, et,
généralement, sa seule faiblesse.
Ses réclamations peuvent être
les plus sensées; ses suggestions,
les plus utiles; ses plaintes, les
plus justifiées, sa voix manquera
d'autorité, et, souvent, elle ne
sera pas entendue.

De ce seul point de vue, les
avantages de l'union seraient
déjà considérables, mais il y a
plus. C'est avec des influences
semblables que l'on contrebalan-
ce d'autres influences. Or, si
aujourd'hui, à peu près toutes
les catégories d'hommes sont or-
ganisées en Associations qui s'ap-
pellent : les unions ouvrières,
les syndicats financiers, les chain-
es de magasins, les clubs auto-
mobiles, les voyageurs de com-
merce, la chambre des notaires,
le collège des médecins, le bar-
reau, et, dans un autre domaine,
les Orangistes, les Ku-Klux-
Klan, les loges maçonniques, etc.,
etc., il est évident que le cultiva-

teur est en très mauvaise pos-
ture s'il n'offre à tous ces fronts
unis, à toutes ces influences con-
citées, qu'un individualisme
étroit, mesquin, égoïste.

Pour contrebalancer l'influence
des autres organisations et oc-
cuper convenablement la place
qui lui revient de droit sous le
soleil; pour se tenir à la hauteur
de sa position et faire respecter
ou reconnaître son rôle de nour-
ricier du genre humain, le culti-
vateur a besoin d'une associa-
tion forte, vivante, bien à lui,
capable de répondre à tous ses
besoins et à toutes ses aspira-
tions; une association qui le re-
présente auprès des pouvoirs
administratifs comme devant les
autres associations et fasse con-
trepois à tout ce qui pourrait
empiéter sur son domaine légi-
time.

Cette association capable de
satisfaire les besoins et les as-
pirations des cultivateurs vous
l'avez dans l'Union Catholique
des Cultivateurs.

L'UNION ET SES INFLUENCES

Cette Union, en effet, couvre
tous les domaines.

Et d'abord, vous êtes catholi-
que, vous avez besoin d'une as-
sociation catholique.

Je ne vous parlerai pas
des dangers qui menacent notre
foi catholique, nos principes re-
ligieux, ici même dans notre
province de Québec et ailleurs
dans notre pays; ni de l'influen-
ce bienfaisante ou du rôle libé-
rateur que peut avoir l'Union
Catholique des Cultivateurs.
Dans cette question, nos Aumô-
niers sont là, toujours au poste
pour vous éclairer, vous guider
avec tout le zèle et toute la clai-
rvoyance qui les caractérisent.
Je vous dirai tout simplement :
Vous êtes catholiques, il vous
faut une association établie sur
les principes catholiques, exempte
des erreurs matérialistes mo-
dernes, guidés par les enseigne-
ments lumineux et sûrs de l'Egli-
se catholique, gardienne de la
vérité et de la justice. Ces direc-
tions, vous les avez par vos Au-
môniers, par vos Evêques, par le
Pape qui ont approuvé et re-
commandé la formation de l'U-
nion Catholique des Cultivateurs,
et qui lui ont maintes et maintes
fois donné des preuves si tou-
chantes de leur attention et de
leur paternelle sollicitude. Si
vous n'entrez pas dans l'Union
Catholique, tôt ou tard vous en-
trez dans d'autres associations
neutres et dangereuses qui vous
entraîneront dans une mauvaise
voie.

Avec votre union catholique, il
est évident, il n'y a pas à en
douter, que du point de vue doc-
trinal religieux vous êtes dans
un bon cadre; vous êtes dans la
vérité; vous avez des principes
de vie et de survivance. Sachez
donc apprécier cet avantage et
être fier de votre Union, ne se-
rait-ce que pour cette seule rai-
son.

Mais il y a d'autres raisons.
Du point de vue national ou
social, l'Union Catholique vous
rendra d'immenses services.

Il est reconnu depuis long-
temps, et vous le comprenez fa-
cilement, que la base de la vie
et de la prospérité d'un peuple,
c'est une agriculture florissante.
Nous autres Canadiens-Français
nous avons été surtout et nous
devons continuer d'être un peu-
ple d'agriculteurs. Cette condi-
tion est sans doute un bienfait
dont la divine Providence nous
a gratifiés en vue de notre sur-

vivance. D'un autre côté nous
savons, — les sociologues l'ont
constaté déjà bien avant nous,
— que la ville est tueur d'hom-
mes, que la vie familiale y ren-
contre de graves inconvénients,
et que, si ce n'était l'apport con-
stant de sang nouveau qui lui
vient de la campagne, la popu-
lation ne s'y maintiendrait pas,
car après quelques générations
la plupart des familles s'y étei-
gnent. Si nous voulons conser-
ver notre groupe vivace il nous
faut donc une bonne population
dans les campagnes où la fami-
le se développe à son aise, mieux
protégée contre la dégénérescen-
ce physique et morale, grâce à
la vie laborieuse et saine qui
fortifie les muscles et trempe les
caractères.

D'un autre côté, si nous exa-
minons les statistiques, nous
constatons que depuis quelques
décades la population des culti-
vateurs a baissé considéra-
blement, dans la province. En 1901,
60% de la population vivait à
la campagne. En 1911, ce chif-
fre est descendu à 51%, puis à
44% en 1921, pour tomber à 37%
en 1931. Ce qui veut dire que
sur 100 personnes demeurant
dans la province de Québec, ac-
tuellement, 63 sont dans les villes
et 37 seulement vivent dans les
campagnes.

Il est temps que cette dégrin-
golade cesse si nous ne voulons
pas voir s'engloutir, lamentable-
ment submergé par la finance
étrangère ou les influences d'ou-
tre-frontière, le rameau français
de Québec qui a supporté victo-
rieusement plus de trois siècles
de vie dure, de privations extrê-
mes ou de persécutions systé-
matiques. Nous voulons que nos
enfants grandissent dans les
mêmes sentiments que nous;
qu'ils soient non seulement les
continuateurs de notre nom,
mais aussi l'épanouissement nor-
mal de la race appuyée sur son
passé et s'acheminant sans ces-
se vers ses plus belles aspirations.
Pour atteindre ce résultat une
population agricole canadienne-
française nombreuse, avertie et
progressive, est nécessaire.

En travaillant à garder à la
terre les cultivateurs et leurs fils;
en s'appliquant à rendre meilleu-
re la situation de l'agriculteur
par l'étude des problèmes ru-
raux, par la suggestion de lois
plus avantageuses; en propa-
geant l'instruction agricole; en
développant des organismes co-
opératifs pour faciliter les affai-
res commerciales, l'Union Catho-
lique contribue effectivement à
conserver notre sang et notre
influence; elle rend un service
incontestable à notre nationalité.

On se plaint souvent de ce que
le cultivateur ne jouit pas tou-
jours de toute l'attention et de
la protection que devraient lui
valoir son titre de producteur de
richesse nouvelle et fondamen-
tal du pays, de même que son rôle
de nourricier du genre humain.
On déplore l'élévation des hono-
raires de certains corps profes-
sionnels quand les revenus de
l'agriculteur sont si faibles. Il
est possible qu'un rajustement
quelque part serait opportun,
mais comment pouvez-vous pen-
ser obtenir une amélioration sé-
rieuse, même la simple justice,
si vous n'avez pas une associa-
tion forte, capable de contreba-
lancer les forces qui peuvent
s'opposer à vos demandes? Comment
pouvez-vous commander l'attention,
la considération des autres organisations
sociales ou professionnelles, si vous n'a-
vez pas une association unie,
nombreuse, imposante, pour ré-
clamer vos droits, exposer vos
besoins, appuyer vos demandes?
Et quelle force vous auriez si
vous aviez une Union de 50,000
ou de 100,000 membres.

Les agriculteurs qui sont le
cœur et l'espoir de la société et
surtout de notre nationalité, ont
besoin d'un patriotisme éclairé;
de vertus civiques fortes, pour
maintenir ou augmenter notre
influence. Ils doivent avoir au
cœur l'ambition de faire leur
pays grand et riche et leur race
forte et fière. Qui mieux que
l'association professionnelle peut
développer la valeur individuelle,
réveiller le sens des responsabi-
lités sociales, faire comprendre
davantage la solidarité profes-
sionnelle, et contribuer ainsi à
faire de vous tous des cultiva-
teurs à la hauteur de leur situa-
tion et conscient du rôle de pre-
mière valeur qu'ils détiennent
dans la société.

Du point de vue économique,
l'union s'impose d'une façon im-
périeuse.

Il est reconnu aujourd'hui
qu'un groupement quelconque
des cultivateurs est nécessaire
pour l'écoulement avantageux
des produits ou pour l'achat éco-
nomique de certaines nécessités.
Il faut retirer des produits de
la terre leur plus grande valeur
et donner à l'argent son plus
grand pouvoir d'achat en ayant
des organisations appropriées.
Si l'on considère, d'un autre côté,
qu'avec la facilité et la rapi-
dité des communications, cha-
que cultivateur est en concurren-
ce directe avec les autres cul-
ivateurs du monde entier, il res-
sort que l'individualisme d'au-
trefois n'est absolument plus de
mise. Aujourd'hui il faut pré-
senter ses produits sur le marché
suivant une quantité et une qua-
lité déterminées et que peuvent
difficilement fournir les particu-
liers. Très souvent il faut de
plus une installation trop cou-
teuse pour un seul individu. Si
vous voulez approvisionner le
marché de votre ville de patates,
d'oeufs, de mil, de lait ou autre
produit de ce genre, il faut, pour
la réception, le classement et
l'emballage, des entrepôts et
un outillage qui coûteraient trop
cher pour le cultivateur ordinaire.
Un groupement est nécessai-
re pour répartir les charges sur
plusieurs épaules et faire servir
l'installation à une plus grande
quantité de produits. De même,
si vous voulez acheter économi-
quement des engrais chimiques,
des engrais alimentaires, des
graines de semences et combien
d'autres choses encore qui sont
pour l'usage exclusif du culti-
vateur, il vous faut vous grouper
pour acheter en grosse quantité
et pouvoir vous adresser le plus
directement possible aux produc-
teurs. Autrement vous payez un
salaire à des entremetteurs qui
n'ont absolument aucun intérêt
à la question agricole.

Vous n'avez qu'à réfléchir un
peu pour trouver une foule de
circonstances où la coopération
de plusieurs cultivateurs est né-
cessaire. Voici un petit exemple
concret : L'été dernier, comme
cette année d'ailleurs, je m'oc-
cupais de la production de la
graine de mil dans le comté de
Bagot. La plupart des cultiva-
teurs intéressés dans la vente de
cette semence se sont groupés
et ont vendu un char de graine
de mil et de trèfle à un mar-
chand de gros de Québec. Deux
ou trois cultivateurs, croyant
faire mieux, ne se sont pas asso-
ciés à leurs confrères et ont es-
sayé de vendre personnellement.
Le résultat a été qu'ils sont res-
tés avec leur marchandise tan-
dis que les autres ont touché un
bon montant pour leur récolte.
Cette année, la quantité de graine
de mil dans le même comté
est quatre fois plus considérable
que celle de l'an dernier. Croyez-
vous que les producteurs pour-

(Suite à la page 48)

CONGRES DE MONTREAL SUD

tenu le 25 octobre
à Saint-Rémi (Napierville)

PROGRAMME

- 9 heures : Messe solennelle par M. l'abbé Laporte, curé à Saint-Jacques le Mineur.
Sermon par le R.P. Léon Lebel, S.J., Aumônier général de l'U.C.C.
- 10 heures : Ouverture de la séance par M. Hercule Riendeau, président diocésain.
Discours de M. Aldéric Lalonde, président général de l'U.C.C.
Discours du R.P. Léon Lebel, S.J.

DINER

- 1.30 heure : Etudes sur la loi des faillites, moratoire, réforme du congrès général.
Résolution.
- 3 heures : Démonstration de la classification de la pomme de terre par M. Adrien Désautels, B.S.A.
- 3.30 heures : Etudes et résolutions diverses.
Les Caisses Populaires par M. l'abbé J.-A. Majeau.
- 5.30 heures : Election des officiers.

SOIREE

Allocutions de M. Pierre Hébert, maire du village ;
M. Hector S.-Marie, maire de la paroisse ;
M. le Curé J.-A. Majeau ;
M. Vincent Dupuis, M.P. ;
M. J.-E. Charbonneau, M.P.P. ;
M. Armand Collette, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb.
M. Leclair, inspecteur des agronomes ;
M. Art. Lamarre, agronome du Comté ;
M. le Curé Laporte ;
M. Aldéric Lalonde, président général.
Clôture par le R.P. Léon Lebel, S.J., aumônier général.

O CANADA

CONGRES DE MONTREAL-NORD

tenu le 24 octobre
A SAINTE-THERESE-DE-BLAINVILLE

PROGRAMME

- 9 heures : Messe.
Sermon par M. l'abbé Emile Lambert, lic. th., curé de Saint-Léonard-de-Port-Maurice.
- 10 heures : Séance d'ouverture par M. Aldéric Lalonde
Etudes
- 12 heures : Réunion des aumôniers.
- 2 heures : Causerie par le R. Père Lebel ;
Conférence par M. Alphonse Lafrance, b.s.a.
L'enseignement post-scolaire agricole ;
Etude de résolutions ;
Moratoire ;
Crédit agricole ;
Industrie laitière ;
Enseignement post-scolaire.

O CANADA

AVIS IMPORTANT

Nous serions reconnaissants à tous nos Cercles qui ne l'ont pas encore fait, de nous adresser sans retard leurs réponses en rapport avec le questionnaire qui a paru dans "La Terre de Chez Nous", numéro du 30 août et qui a été adressé sous forme de circulaire à tous nos secrétaires de Cercles.

Le temps presse pour la préparation du travail "Le Retour à la Terre", nous comptons sur la bonne volonté de tous pour l'élaboration du rapport.

Toujours de valeur hors pair

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

(Suite de la page 47)

ront vendre avantageusement s'ils agissent chacun à leur guise, sans organisation? Absolument pas. Ce qu'il leur faut, c'est un groupement de tous les producteurs avec une tête qui pourra parler et agir au nom de tous les membres. Et si, de votre côté, vous voulez acheter cette même graine de mil en supprimant toutes les dépenses inutiles, vous devez vous entendre pour former une quantité assez considérable pour intéresser les vendeurs et réduire les frais de transport, et vous nommer quelqu'un qui achètera au nom de tous et fera ensuite la distribution locale. Autrement vous paierez toujours des intermédiaires certainement plus coûteux que vos distributeurs locaux. Des ententes de ce genre entre producteurs et acheteurs devraient être faites dans plusieurs domaines. Il en résulterait des avantages précieux pour tous les intéressés. Et quand vous serez organisés pour le marché domestique il vous sera beaucoup plus facile, ensuite, de conquérir le marché extérieur.

Pour former vos organisations de vente et d'achat, l'Association professionnelle vous prépare d'une façon efficace. Elle établit d'abord entre vous la coopération des idées et des volontés; elle développe le sens de l'action collective, du support mutuel; elle crée l'esprit coopératif parmi vous.

Nous avons dans la province de Québec deux lois pour régir toutes nos organisations économiques: la loi des Syndicats Coopératifs et la loi des Coopératives. Vos membres sont libres, je crois, d'adopter l'une ou l'autre de ces lois, suivant leur goût, leur convenance, ou leur besoin.

L'Union Catholique des Cultivateurs a déjà son Comptoir Coopératif qui est un organisme central capable de répondre à plusieurs besoins sinon à tous, et destiné à coordonner les activités économiques de toutes les organisations locales. Ce comptoir a déjà à son crédit un chiffre d'affaires respectable provenant de la vente de certains produits agricoles surtout de la vente du beurre et du fromage.

La Coopérative Fédérée est aussi une organisation qui mérite d'être étudiée et pesée. Il n'y a pas de doute que vous saurez le faire sagement en temps et lieu.

Pour la fondation d'organismes coopératifs d'achat, en particulier, il faut, direz-vous, de l'argent. Or, ceci nous amène à une autre forme de coopération qui est celle-là de la coopération des capitaux, c'est-à-dire, l'établissement de sociétés financières, de caisses populaires, de forme quelconque de crédit qui pourrait garder chez-nous l'argent des campagnes et le faire servir aux besoins des cultivateurs. L'agriculture manque de crédit et, cependant, des centaines de mille piastres, des mil-

lions de piastres sont sortis des campagnes pour aller aux obligations, à la bourse, dans les entreprises industrielles et à toutes sortes d'organisations hasardeuses que le cultivateur ne connaît pas et qu'il ne pourra jamais contrôler. Il y a là un détournement de capital préjudiciable aux intérêts agricoles et seule l'union des cultivateurs, jointe à l'étude des problèmes agricoles peut remédier à ce mal. Comment voulez-vous accomplir la tâche gigantesque qui est devant vous si vous n'avez pas une Association professionnelle qui vous réunisse pour l'étude de questions si épineuses et faire servir au bénéfice de chacun la lumière qui peut jaillir du choc des idées.

UNISSONS-NOUS

Pour la protection de ses plus chers intérêts, dans le domaine religieux, national, social ou économique, le cultivateur n'a pas de meilleur défenseur que lui-même. Comme l'association est une grande force, utilisée aujourd'hui dans toutes les sphères, on n'est plus libre de l'accepter ou de la refuser; elle est devenue nécessaire surtout dans un champ d'action aussi étendu, aussi compliqué et aussi exploité que l'agriculture.

Ne croyez pas que vos intérêts sont en sûreté tant que vous ne les aurez pas entre vos mains. Qui s'occupera efficacement de vos affaires si vous ne vous en occupez vous-mêmes qu'à demi. Le cultivateur n'aurait pas besoin d'union, s'il vivait seul, sur sa terre, sans contact avec le reste de l'humanité, mais il n'en est pas ainsi. Il lui faut acheter, vendre, et pour cela, se mettre en contact avec des associations qui le forcent à utiliser le même moyen d'organisation pour présenter une égale force.

Il y a donc un devoir de prévoyance et de justice pour le cultivateur d'entrer dans l'association professionnelle agricole. Il lui faut prévoir la protection ou la défense de ses intérêts personnels ou de ceux de ses proches par l'usage de ce moyen. C'est aussi un devoir de justice parce qu'il a déjà retiré des avantages réels de l'association. L'Union Catholique des Cultivateurs, quoique bien jeune, a déjà obtenu des avantages importants pour toute la classe agricole. Or, quand on bénéficie de quelque manière de l'influence d'une association il est de notre devoir de faire partie de cette association. Il n'est pas juste — du moins à mon sens — de jouir des avantages obtenus par un groupe sans donner à ce même groupe l'appui moral et matériel de notre adhésion et d'une légère contribution.

Les jeunes, surtout, doivent s'efforcer d'entrer dans l'Union professionnelle parce que ce sont eux qui façonneront l'avenir. Ils bénéficieront ou souffriront plus tard d'une agriculture bien ou mal organisée.

Voici ce que disait aux agriculteurs de son pays le Ministre de l'Agriculture de France, M. André Tardieu: "Pour faire

jouer à plein les efforts nécessaires au salut de l'agriculture, la condition est nécessaire: le consentement d'unanimité, la volonté massive."

Si l'organisation des agriculteurs est nécessaire en France, elle a fait la force de la Belgique du Danemark, à tel point que les petits pays sont devenus pour nous des concurrents redoutables; combien l'organisation n'est-elle pas plus nécessaire chez nous dans un pays où, encore neuf, aux possibilités immenses, et alors que nous vivons dans le voisinage d'influences étrangères, puissantes et dominatrices.

Si nous voulons être à la hauteur des difficultés à surmonter, si nous voulons marcher de pair avec les autres classes de la cité et les autres agriculteurs du monde entier; si nous voulons suivre la progression de nos temps, il nous faut nous organiser. Messieurs, n'oubliez pas une chose; c'est que l'Union Catholique des Cultivateurs c'est vous tous qui la faites. C'est vous qui la ferez vivre en l'appuyant, c'est vous qui la ferez mourir la délaissant. Sa survivance sa disparition est entre vos mains.

Certains cultivateurs favorables d'une aisance relative sont parfois à se désintéresser de différents mouvements agricoles se retranchant derrière les succès passés. A ceux-là il convient de faire remarquer qu'il est impossible de s'isoler complètement de la société; que leur succès est nécessaire à leurs contemporains et que tôt ou tard, de près ou de loin, ils subiront le mauvais effet de leur indifférence.

D'un autre côté, si notre association n'est pas aussi nombreuse que nous le désirerions, ne laissons pas nous décourager. Rappelons-nous que ce n'est pas la masse qui mène mais une minorité organisée, agissante et énergique. Soyons de ceux-là; comptons d'abord sur nous-mêmes.

UNISSONS-NOUS.

Joseph FERLAND

Cultivateurs

L'union est plus nécessaire que jamais, nous passons les temps les plus difficiles de notre histoire, ralliez-vous au Cercle de l'U.C.C. de votre paroisse et vous serez fiers d'avoir collaboré à l'oeuvre de défense de vos intérêts.

L'U.C.C. est la forte organisation qui assure le respect de vos droits, qui vous protège et qui vous instruit.

L'U.C.C. veut le bien-être de tous les cultivateurs, elle est indépendante des partis politiques et elle suit les saines directives de la sainte Eglise.

Elle est la propriété de tous!

SOMMAIRE

Editorial	
Le traité anglo-canadien	
Ouverture des causeries	
Echos de cercles	
Page féminine	
Causerie à la Radio	
Résolution des Hommes	
d'affaires du Nord	
Congrès des Franco-Ontariens	40-
Cours à domicile	
Aux jeunes agriculteurs	
Consultations légales	
Page du Marché	
Nécessité de l'organisation	